

ont permis à l'entrepreneur Hitler, s'emparant des forces armées américaines en U.R.S.S., d'équipages et d'aprons. Cela est caractéristique de la façon raisonna-
ble et agréable de la conversation, c'est qu'il n'y a presque personne qui ne pense plus à ce qu'il veut dire qu'à répondre précisément à ce qu'on lui dit.

LA ROCHEFOUCAULT

Notre français sur le vif

Un humoriste — "Des centaines d'automobiles enterrées sous la neige" — Catéchèses — Masculin ou féminin: le jeu des influences et de l'habitude — "Echantillon" et "pureau" — L'interrogation indirecte — Sur des textes de loi

Voici la substance de l'une des récentes causeries radiophoniques de notre distingué collaborateur, M. Jean-Marie Laurence. Ces causeries, comme l'on sait, passent à Radio-Canada tous les dimanches, de une heure à une heure et quart.

Laurence. — Ingénier, je viens de découvrir un humoriste.

Ingénier. — Est-ce possible? J'ai hâte de le connaître, car les humoristes sont moins nombreux que les farceurs.

— Oui, parce qu'ils sont rarement compris; il leur manque la grosse caisse. Faites-moi quand même connaître votre humoriste; je vais tâcher de comprendre.

— Vous êtes modeste, Ingénier. Tenez, voici sa lettre.

— Merci de la lettre et du compliment. "Dimanche dernier, des annonceurs de CBF nous ont décrit la magnifique tempête de neige qui s'est abattue sur la province en fin de semaine. Ils se sont servis de l'expression suivante: Des centaines d'automobiles ont été enterrées sous la neige. Piques au vif des auditeurs, amis à moi, prétendent le mot enterré absolument impropre. Je leur ai promis votre opinion à la prochaine émission de Notre français sur le vif."

— En effet, l'expression magnifique tempête de neige ne manque pas d'humour. C'est sans doute une allusion à la formule bien connue nos beaux hivers canadiens, inventée par quelque poète en vacances à Nassau ou à la Côte d'Azur.

— Oui; et travaillé par le mal du pays. Au fait, qui est cet auditeur? Je n'ai pas pris garde à la signature.

— Tenez, voyez vous-même. Je crois que c'est une grosse cloche de la radio.

— Conditionnel! Je réponds tout de suite. Cher auditeur, (Pensez-vous que c'est trop familier?)

— Mais non, on dit que ce monsieur est charmant et qu'il a bien trop d'esprit pour ne pas être simple.

— Bon! avec des hommes d'esprit, on s'entend toujours. Cher auditeur, disais-je donc, j'avoue que la phrase Des centaines d'automobiles ont été enterrées sous la neige ne me scandalise pas du tout.

— Catéchèses! vous avez l'esprit large.

— Bon! voilà le mot que je cherchais. Enterré sous la neige est une catéchèse, comme à cheval sur une chaise, les bras d'un fauteuil, les yeux du bouillonnement, un cheval ferré d'argent et une foule d'autres expressions. Au vrai, la catéchèse est un procédé normal d'évolution des mots.

— D'accord, mais si l'ai bonne mémoire, la catéchèse consiste à employer un mot dans un sens différent de son sens propre, à défaut d'un terme littéral. Ainsi, on dit à cheval sur une chaise, parce que l'expression à cheval n'a pas d'autre équivalent en français.

— Et que faites-vous de l'expression poétique à califourchon?

— Chut! L'expression est poétique, mais elle n'est pas académique.

— Soit, mais enterré l'est académique, puisque les académiciens eux-mêmes tout immortels qu'ils sont, finissent toujours par se faire enterrer, quand ils ont assez d'enterrer des projets de réforme orthographique.

— Attention! vous devenez irrévérencieux.

— Mais non, Ingénier, je deviens humoriste; le mot civilise.

— Parlons sérieusement. Enterré n'est pas indispensable dans la

phrase de la magnifique tempête, puisqu'on peut dire enseveli, enfoui, englouti.

— Si nous en avions le temps, je vous démontrerais que enseveli, enfoui et englouti ne sont pas plus justes qu'enterré. Engloutir, par exemple, du bas latin *inglutire*, signifie littéralement avaler, introduire dans le gosier (in, dans, et glutio, gosier); ensevelir, de *inseperire*, veut dire envelopper dans un linceul. Vous voyez bien que ces mots-là ne valent pas mieux qu'enterré.

— Si l'on s'en tient à leur sens primitif, au sens que vous venez de rappeler; mais on a élargi ce sens-là.

— On ne procède pas autrement quand on parle d'automobiles enterrées sous la neige. On élargit le sens d'enterrer.

— C'est vrai. Seulement, il y a l'habitude.

— Voilà, l'habitude est une des grandes lois de l'usage, comme de tout notre comportement.

— En effet, je saisis sur le vif le jeu de l'habitude.

— Notez qu'on dit couramment enterré sous les ruines, enterré sous les décombres. Et si enterré sous la neige scandalise les délicats, c'est parce que le mot neige réveille en eux, par opposition, le sens primitif d'enterrer. A vrai dire, les délicats se forcent peut-être un peu pour découvrir cette opposition. Il se peut que enseveli sous la neige soit plus usité, mais enterré sous la neige n'a rien d'absurde et je ne vois pas qu'il faille le condamner. Ce jugement vous agréé?

— Parfaitement. Voyons si vous résoudrez également la devinette que nous pose une auditrice de Montréal. "Quelle phrase entendez-vous le plus souvent aux arrêts d'autobus?"

— Je la connais. Voici la phrase: "J'attends depuis trois quarts d'heure."

— Pas tout à fait. Je vous accorde deux points sur trois. Notre malicieuse auditrice donne elle-même la réponse. La voici: "Al est-tu folle d'autobus-là, al arrête pas."

— Grands dieux! Arrêtez au moins le cours de cette décomposition verbale!

— Al est-tu folle c'est phrase-là! — Folle et affolante.

— Notre auditrice ajoute: "Auriez-vous l'obligeance de rappeler aux intéressés qu'autobus est masculin? Nos pauvres oreilles ne peuvent plus tolérer ce féminin."

— Notre auditrice a bien raison. — Etrange quand même cette tendance à mettre autobus au féminin.

— Elle s'explique fort bien, chère Ingénier. Dans les mots qui commencent par une voyelle, le genre est souvent incertain. Ceci s'explique par l'élision de l'article, qui ne fournit plus d'indication sur le genre. La tendance à mettre le féminin s'exerce surtout sur les mots qui commencent par a, parce que le peuple confond l'a avec l'article la. C'est ainsi que le peuple dit la laine pour l'aine, vous savez cette partie du corps qui naît où la cuisse expire.

— Quel poète vous feriez!

— Vous feriez, je n'aime guère ce conditionnel. Quoi qu'il en soit, le féminin tend encore plus à s'imposer quand le mot se termine par une consonne prononcée. C'est le cas d'autobus, qui sonne féminin à l'oreille française.

— J'ai noté le même phénomène à propos de tentacule. C'est sans doute à cause de la terminaison qu'on est porté à dire la tentacule pour le tentacule.

— Probablement. Il se peut aussi que ce mot subisse l'influence de tentative et tentation, les deux seuls mots qui commencent par tenta, et qui sont beaucoup plus usités que tentacule. Qui dira les influences subtiles et profondes qui s'exercent sur les mots!

— En tout cas, je sais bien que c'est une faute de dire une tentacule, mais cette faute-là me choque moins que une autobus.

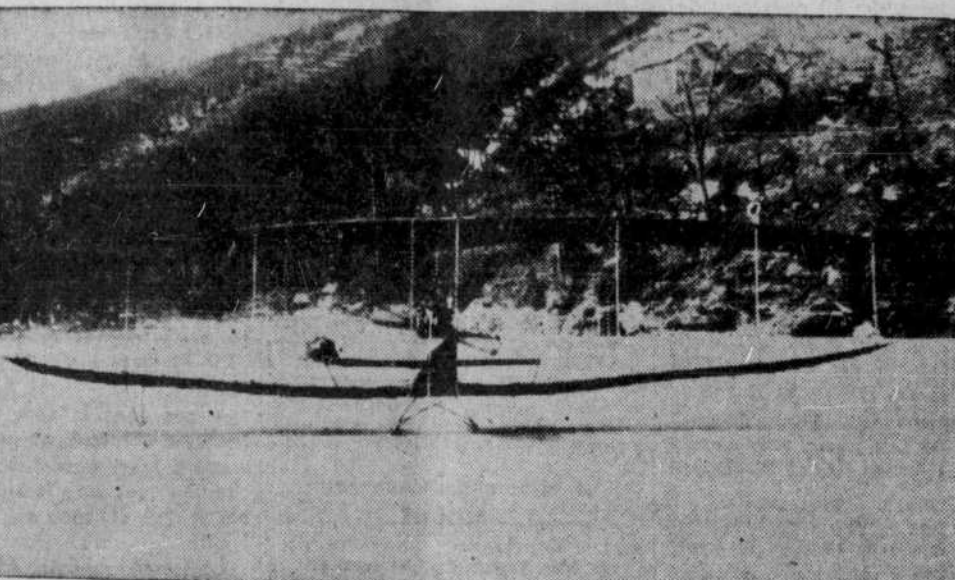
— C'est un fait qu'une faute dans un mot très usité, très connu, nous choque plus qu'une faute dans un mot rare. Notez aussi qu'une faute qu'on commet soi-même paraît toujours excusable. Je me demande s'il ne faudrait pas voir dans ce phénomène psychologique constant une manifestation inconsciente de l'orgueil, ou disons plutôt de la vanité foncière qui porte tout être humain à se prendre pour mesure de l'humanité. Nous croyons spontanément que ce que nous savons seul importe, que le reste compte peu.

— Est-ce une pierre dans mon jardin?

— Vous savez bien que non, chère Ingénier. C'est une pierre dans notre jardin à nous tous, pauvres humains. Notre orgueil ne déteste rien tant que l'orgueil des autres.



En 1870, Melville Bell émigrait au Canada avec sa famille et s'installait dans cette coquette résidence de Tutela Heights, Brantford. Son fils Alexander Graham y inventa le téléphone en 1874. Cette invention seule suffirait à perpétuer sa mémoire et à le classer parmi les grands bienfaiteurs de l'humanité, mais son génie devait explorer d'autres domaines et contribuer de diverses façons à l'amélioration de notre mode de vie. On le considère, en effet, comme l'un des pionniers de l'aviation. Il est aussi l'auteur du phonographe, d'une méthode de localisation des corps étrangers dans le corps humain, d'un fluoroscope précurseur des rayons X, et d'une chemise à vide pour la respiration artificielle. Il fut le premier à conseiller le traitement des cas de cancer par l'application interne du radium. Chaque année, des milliers de gens affluent au manoir Bell, maison paternelle du célèbre physicien, que l'on préserve religieusement pour l'édification des générations futures.



Après avoir effectué certaines expériences concluantes à l'aide de cerfs-volants, Bell forma un groupement international pour étudier les problèmes du vol. Parmi ses associés se trouvaient des figures transcendantes dans l'histoire de l'aviation, notamment F. W. "Casey" Baldwin, Glen Curtiss, J. A. D. McCurdy et Tommy Selridge. C'est dans le "Red Wing", dans lequel Baldwin effectua la première démonstration publique au monde.

Mais quittons ces sombres pensées. Voyez le courrier, grands dieux! Voulez-vous examiner la lettre du consultant d'Ottawa dont la dernière question n'a pu trouver place dans notre dernier quart d'heure?

— Volontiers, je cherche...

— Elle est enterrée.

— Enterrée et enseveli. Bon! la voici. "Comment nomme-t-on l'espace entre les rangées de bardeaux? Nos couvreurs se servent du mot échantillon qu'emploient aussi les traducteurs du ministère fédéral des Travaux publics."

— L'espace entre les rangées de bardeaux, autrement dit, la partie d'un bardeau qui n'est pas recouverte par le bardeau supérieur, la partie d'un bardeau qui dépasse le bardeau inférieur, se nomme pureau. En langage de menuiserie, le mot échantillon désigne une pièce de bois qui a les dimensions d'un modèle donné. On dit qu'une pièce de bois est d'un grand échantillon, d'un petit échantillon, quand elle est de grande, de petite dimension. Il est fort probable que nos couvreurs ont restreint ce sens pour désigner la partie de la pièce qui dépasse la pièce supérieure.

— Je vous crois sur parole, car je n'ai jamais couvert en bardeaux.

— C'est pourtant ce que nous devons faire aujourd'hui. Allez, réduisez le pureau pour gagner de l'espace.

— Je réduis. Un auditeur de Montréal nous écrit: "J'ai lu quelque part que les constructions je doute qu'il viendra. Je doute s'il viendrait sont des anglicismes. Il faudrait absolument Je doute qu'il vienne. Est-ce exact?"

— Non, cher auditeur. Dites tant que vous voudrez Je doute s'il viendrait. Je doute s'il viendrait. C'est ce qu'on appelle l'interrogation indirecte. On lit dans La Princesse de Clèves: "Je doute si je pourrais me résoudre à m'exposer à ce malheur". On pourrait citer bien d'autres exemples, s'il ne fallait couvrir en bardeaux.

— Un autre auditeur de Montréal nous interroge sur une phrase de Proust.

— Cette phrase dépasse-t-elle cinquante lignes?

— Non.

— Alors, l'écoutez.

— "Tirant d'un flûteau, d'une cornemuse, des airs de son pays méridional dont la lumière s'accordait

bien avec les beaux jours, un homme en blouse tenant à la main un nerf de boeuf et coiffé d'un baret basque, s'arrêtait devant les maisons". Il me semble, dit notre auditeur, qu'il y a un homme en blouse, tenant à la main un nerf de boeuf et coiffé d'un baret basque, il vaudrait mieux écrire: "Un homme en blouse et coiffé d'un baret basque, tenant à la main un nerf de boeuf".

— Pourquoi?

— Notre auditeur ne le dit pas, mais je suppose qu'il trouve plus logique de coordonner les traits descriptifs concernant le vêtement: en blouse et coiffé d'un baret basque, que de les séparer par un trait d'attitude: tenant à la main un nerf de boeuf.

— C'est pousser un peu loin le souci de la logique. Proust a préféré suivre l'ordre des faits, l'ordre dans lequel les détails descriptifs l'ont frappé plutôt que l'ordre logique et de psychologie. Du point de vue linguistique, sa phrase est parfaitement correcte.

— Un autre auditeur de Montréal.

— Dites donc, nous voilà prophètes dans notre pays? C'est extraordinaire.

— C'est encourageant. Un auditeur de Montréal donc, demande ce qu'il faut penser de ces phrases extraites de nos lois: L'article 274 est corrigé en ajoutant: Le para-

graphe 28 est modifié en remplaçant: L'alinéa b est remplacé en y substituant telle ou telle chose.

— Je respecte toutes ces lois, mais on ne peut pas dire que leur rédaction est un chef-d'œuvre dont on puisse s'inspirer; à la façon de Stendhal, pour se former le style. Contentons-nous de souligner que le dernier exemple: L'alinéa b est remplacé en y substituant telle ou telle chose se lirait en français: L'alinéa b est remplacé par telle chose. Sainte Simplicité, simplifiez les lois, puisque nous ne pouvons plaider ignorance quand nous ne les comprenons pas.

— Le même auditeur nous interroge aussi sur l'emploi du passif.

— Voilà une question qui nous entraînerait loin. Trop tard, Ingénier. Il faut partir; c'est la loi.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

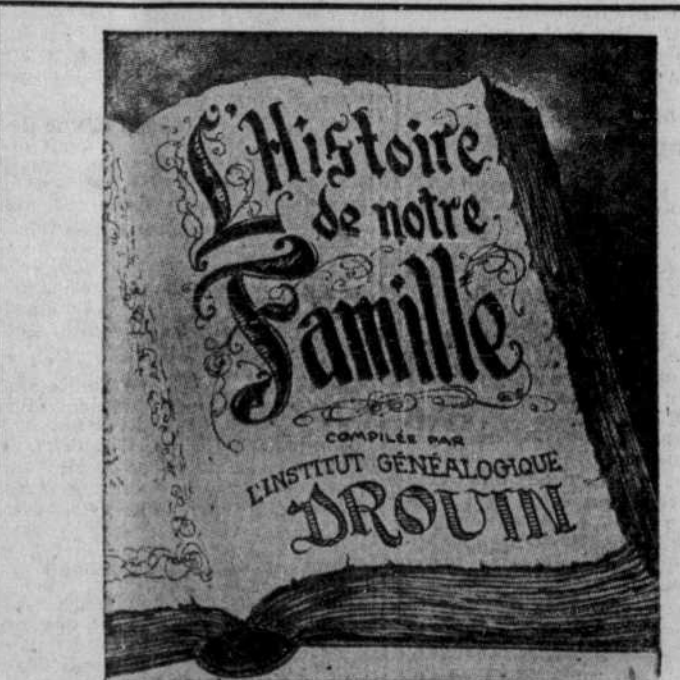
168 est. STE-CATHERINE Ecoulez le jeudi

Livraison partout direct- C.H.L.P.

ement de notre serre- chaude. 12 h. 25

PL. 1788-1787 12 h. 30

10% d'escompte aux communautés religieuses.



A TIRAGE UNIQUE, l'Album de généalogie familiale... acquiert avec les ans l'inestimable valeur d'un bien sacré. Histoire où des générations puiseront fierté, courage et attachement. Dans les pages lourdes de précisions historiques de votre Album familial, l'Institut Généalogique Drouin fera se dérouler le cortège émouvant des aïeux... ceux dont on parle souvent et qu'on ne connaît pas assez.

INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN

"Une œuvre nationale digne de votre encouragement"

4184, rue Saint-Denis — Montréal

Immense documentation méthodiquement accumulée, dont 61 millions d'actes de baptême, mariage et sépulture, 35 ans de recherches patientes. Généalogie de tout Canadien-français et Franco-américain.

PRESCRIPTIONS

5 CHIMIQUES À VOTRE DISPOSITION

Service rapide

SERVICE JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquette, propriétaire

HA. 7251

OUVERT JOUR & NUIT

Vichy Supreme

Une Limonade Gazeuse PURGATIVE

Vichy Supreme est une limonade gazeuse purgative, légèrement effervescente. Même les enfants en prennent sans déplaisir. Beaucoup ingérée parce que supérieure. Toutes pharmacies.

J. ALFRED OUMET, 84 EST. RUE ST. PAUL MONTREAL

Réunions-Conférences

Société canadienne des Nations Unies — Conférence de Mme Eleanor Roosevelt, au Forum, à 8 h. 30.

Le Petit Salon du Bon Parler Français — Soirée mixte, à 8 h. 30, au salon "E" de l'hôtel Windsor. Conférence de M. René Guénette. De quelques lieux où souffle l'Esprit.

Cours d'administration industrielle — Par M. Roger Messier, à 8 h. dans l'amphithéâtre de l'Ecole Polytechnique. Sujet: "Le contrôle financier et comptable".

Cours de technologie — Par M. Paul Riou, à 4 h. 30, à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Entrée libre.

Société des hommes d'affaires de l'est — Election d'un premier vice-président et de quinze directeurs, à 8 h. 30, à 1482, boulevard Morgan.

Engineering Institute — Causerie du Dr John S. Bates, à 8 h. 15, à 2050 rue Mansfield. Sujet: "Canada's Resources".

Canadian Automotive Wholesalers Association — Ouverture officielle du congrès, à l'hôtel Mont-Royal.

People's Forum — Conférence de M. Humar Goshal, à 8 h. 15, à l'auditorium du Mont-Royal High School.

Master Ladies Hairdressers and Wigmakers Guild — Conférence de M. Douglas Wolkington, à 8 h. 30, au salon "I" de l'hôtel Mont-Royal. Sujet: "This Chemical Age".

Motor Truck Club — Causerie de M. N. W. Jacobs, c.r., à un dîner au Club de Réforme. Sujet: "A Day In Court".

Young Women's Christian Association — Soixante-deuxième assemblée annuelle, à 8 h. 15, à 1124 rue Dorchester.

Association canadienne des distributeurs d'essence — Assemblée régulière, à 9 h. p.m., ce soir, en la salle de l'Assistance publique.

Baie des Chaleurs, Gaspé et Côte nord. Neige.

OUI! MEUBLEZ VOTRE MAISON CHEZ A.L. DUPONT

4620 EST. STE-CATHERINE - MAISON 2111

Annonces classifiées

ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets en souffrance, payons plus haut prix. F. André Arès, 57 ouest, rue St-Jacques, PLATEAU 9107. J.N.O.

ACCORDEUR

Accordeur, réparation générale, clavier, pupitre, accord. \$300. Ouvrage garanti. A. Cyr, FR. 4142 J.N.O.

Comptabilité

HENRI BRASSARD, A.P.A. Auditeur public accrédité. Comptabilité, impôt sur le revenu. 3711 Saint-Hubert - CR. 0938 de 7 à 10 tous les jours. 19-3-47

CONVERSATION ANGLAISE

Cours particuliers et cercles d'études. Méthode pratique et rapide. Professeur pourvu d'un diplôme pédagogique bilingue de l'Ontario. Mlle M.-A. Lemaire, MA. 1886 J.N.O.

Emploi demandé

Jeune fille cultivée bilingue, expérience dans tenue des livres, licenciée en sciences sociales, demande emploi. Ecrire case 106, "Le Devoir".

EDUCATION

ANGLAIS, enseignement supérieur complet, d'après la grammaire Maun. Conversion pour un diplôme bilingue. M. J. Pappathomas, 7070 St-Denis. DO 7768 8-3-47

Occasions d'affaires demandées

COMME AVISSEURS EN AFFAIRES, NOUS SOMMES DANS UNE EXCELLENTE POSITION POUR NEGOCIER ENTRE LES ACHETEURS ET LES VENDEURS. NOUS AVONS PLUSIEURS DEMANDES POUR DES PROPOSITIONS INTERESSANTES. UNE VISITE POURRAIT ETRE PROFITABLE. FAXMAN & CO. PL. 8867. 27-2-47

Service de dessinateurs

DESSIN mécanique, topographique, de structures, etc. Tracés sur table, Service compétent. "CEDCO", TR. 5277. 25-3-47

Tapissage, peinture

POUR VOS TRAVAUX DE PEINTURE INTERIEURE et decorations, spécialité travaux faits au ruel, pour caves, entresol, garage, manufacture, pour estimations. CR. 1911. E. Germain, 709 Pouchet. 25-2-47

Tapissage - Peinture

PEINTURE, DECORATION INTERIEURE, EXTERIEURE, REPARATIONS, TRAVAIL SOIGNE. G. S. DEBER. ENTREPRENEUR-PEINTRE. DO 6259 J.N.O.

TARIF

Annonces classifiées

"Le Devoir" — Belair 3361 430 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 11 h. a.m., pour le jour même. Pour le lendemain jusqu'à 4 h. le vendredi précédent.)

1 cent le mot 25c minimum comptant. Annonces facturées 15c le mot, minimum 40c.

Annonces semi-vedettes (caractères de différentes grosseurs ou indentés, etc.) Tarif spécial sur demande. (Variante de 3c à 5c la ligne mesure agite — 14 lignes au pouce sur une col.) selon le nombre d'insertions.

Naisances, services, services annuels, grand-messes, remerciements pour condoléances, etc., 2 cents le mot minimum, 50 cents. Flançailles, prochains mariages, 2 cents le mot, minimum \$1.00 l'insertion.

CALENDRIER

26 mots FEVRIER 28 jours

Demain: MARDI, 25 FEVRIER 1947

STE MARGUERITE DE CORTONE, pen. Lever du soleil, 6 h. 40. Coucher du soleil, 5 h. 40. Lever de la lune, 9 h. 09. Coucher de la lune, 10 h. 56.

Coucher de la lune, 5 h. 31. Pleine lune, le 5, à 10 h. 30 m. du matin. Dernier quartier, le 12, à 4 h. 35 m. du soir. Nouvelle lune, le 20, à 9 h. 00 m. du soir. Premier quartier, le 28, à 4 h. 12 m. du soir.

FEVRIER 1947						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée) éditeur-propiétaire. — Jean Grenier, gérant.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press et à l'Associated Press ou à l'agence Reuters ainsi que de toutes les informations locales que le "Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières du "Devoir" sont également réservés.

Autorisée comme envoi postal de la deuxième classe. Adm. tête des Postes, Ottawa.

INAUGURATION PAR BELL DE LA LIGNE NEW-YORK-CHICAGO



EDITION QUOTIDIENNE	\$6.00
(Sous Montréal et la banlieue)	
Edits-Union et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
Edits-Union et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

LUNDI, 24 FEVRIER 1947

Demain : PLUS DOUX AVEC NEIGE.

MAXIMUM et MINIMUM :

Aujourd'hui maximum, 22.
Minimum, aujourd'hui, 20.
Même date l'an dernier, 20.
Même date l'an dernier, 10.

BAROMETRE : 10 h. a.m., 29.05; 11 h. a.m., 29.10; midi, 29.15.

Partageons !

La campagne de la Fédération a été inaugurée hier

Message de Son Excellence Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal; du maire Camillien Houde, du vice-maire de l'air Adélaïde Raymond et de Mme Eugène-F. Therrien — Objectif de \$875,000 — Mise en garde

Quelques heures après que les cloches de plus de cent églises eussent annoncé à la population l'ouverture officielle de la quinzième campagne annuelle de la Fédération, hier, Son Excellence Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, le maire Camillien Houde, le vice-maire de l'air Adélaïde Raymond, respectivement président général et président de la section féminine de la campagne, s'adressaient par la radio, aux citoyens de la métropole pour leur demander de répondre avec générosité à la sollicitation de quinze mille auxiliaires qui venaient de commencer la visite de plus de deux cent mille foyers.

Immédiatement après ce programme, au cours duquel le quatuor Alouette se fit entendre, un grand reportage radiophonique a été donné à CKAC, mettant en vedette des entrevues de M. Lucien Roy, avec MM. Robert-P. Daigle, Jean Guimond et Antoine Desmarais, respectivement présidents des arrondissements paroissiaux, de la section des employés et de celle des noms réservés.

Au cours de l'après-midi, le vice-maire de l'air Adélaïde Raymond, C.B.E., et M. B. C. Gardner, vice-président et gérant-général de la Banque de Montréal, se sont adressés à la population de langue anglaise, au cours d'une émission spéciale diffusée par la Société Radio-Canada.

S. E. Mgr Charbonneau

Voici le texte de l'allocution de Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal :

L'histoire nous rapporte, qu'en l'an 339 un tout jeune soldat, (chasse à l'ennemi) du nom de Martin, partagea d'un coup d'épée son manteau pour en donner la moitié à un mendiant grelottant de froid. La nuit qui suivit, il vit en songe Notre-Seigneur, revêtu de la partie du manteau dont il avait couvert la nudité du pauvre, et qui lui disait : "Martin, encore catéchisme, tu m'as donné ce vêtement".

C'est l'histoire de saint Martin, évêque de Tours, en France, que nous rappelle-t-il pas, en l'illustrant vivement, l'enseignement que nous trouvons dans le Sermon sur la Montagne, sur la dignité du pauvre, du malheureux, au regard de la religion du Christ.

Le Fils de l'homme y est représenté dans la majesté du jugement dernier, assis sur un trône de gloire. "Alors, le roi dira à ceux de sa droite : Venez les bénis de mon Père... J'avais faim et vous m'avez donné à manger, j'avais soif, j'étais malade, j'étais nu, et vous m'avez secouru".

"En vérité, en vérité, je vous le dis, tout ce que vous ferez au plus petit de mes frères, c'est à moi que vous le ferez".

Cette attitude du Christ, notre sauveur, qui se solidarise ainsi avec les pauvres, les affamés, les malades, les réfugiés; qui considère comme fait à lui-même tout ce qu'on fera pour les affamer et les consoler; qui nous annonce que la mesure de notre charité deviendra la mesure de notre bonheur dans l'éternité, que notre indifférence, notre manque de miséricorde, notre dureté à l'égard des pauvres ici-bas, nous sépareront du groupe de ceux qu'il appelle les bénis de son Père.

Cette attitude du Sauveur, dis-je, cette immense et vivante sympathie pour ceux qui souffrent, pour ceux qui pleurent, ne doit-elle pas rester l'apanage permanent de tous ceux qui croient en lui, qui attendent tout de lui, qui ont tout reçu de lui, de tous ses disciples, de nous tous, les chrétiens? Et si le précepte du Maître, ici encore, nous semble quelquefois un peu dur, si notre sensibilité de délicate se replie devant l'image de la misère, devant la laideur de son gîte, devant ce qu'il peut y avoir de dégoûtant dans les infirmités et les vices, notre charité chrétienne doit nous faire aimer la face du pauvre parce qu'elle nous fait voir derrière elle la face radieuse, aimante, miséricordieuse du Christ, qui sauve et qui bénit.

A Dieu qui voulait l'amener à confesser son crime, Cain répondit avec dédain aussin : "Suis-je gardien de mon frère?" Suis-je gardien de mon frère, et lui, mesdames et messieurs. Nous avons tous charge d'hommes et charge d'âmes, et les pauvres et les malheureux ont un titre particulier à notre générosité. Nous nous expliquons alors pourquoi, notre Fédération qui a choisi saint Martin comme son patron, s'est donné aussi comme devise : Partageons, partageons généreusement...

... à la manière de saint Martin et selon le désir du Christ, notre maître et notre sauveur. Redonnons au bon Dieu, dans ses pauvres, une partie des biens qui nous viennent de la bonté du bon Dieu.

Nous devons savoir que les biens de ce monde, dont nous avons tous besoin, ne peuvent devenir la propriété d'un chacun qu'à la condition que leur usage aboutisse toujours au soutien, au bien-être de tous les hommes, c'est là leur fin, leur destinée.

Par notre intelligence, par notre travail, par notre courage, nous acquérons un titre à notre salaire, à notre bénéfice, à notre gain. Mais ce titre a ses limites. Il est restreint par la présence au milieu de nous, souvent près de nous, d'hommes, de femmes, d'enfants, qui, tombés dans le malheur ou le dénuement, ont un droit rigoureux à ce qu'il leur faut pour vivre convenablement, humainement. C'est pour assurer ce bien-être temporel et moral à tous nos frères sans exception que la Fédération lance ce soir sa campagne annuelle. Elle nous rappelle, en ce début du carême, par la voix de son président, par celle du maire de Montréal, par la voix de l'Eglise que le représentant, notre devoir de chrétiens, notre devoir de pénitents, notre devoir de générosité à l'égard de tous ceux qui ont besoin d'assistance. Elle nous signale le geste de saint Martin, si conforme à l'Evangile du Christ, et nous dit : partagez, partagez libéralement — comme lui!

M. Camillien Houde

Le maire de Montréal, M. Camillien Houde, a dit qu'il faisait appel à la générosité du public avec la conviction que cet appel ne sera pas fait en vain.

Si la Fédération et ses œuvres ont pu, jusqu'à présent, continuer leur grande et noble tâche de soulagement en faveur de nos malheureux, cela est dû sans doute au dévouement de ceux qui sont responsables de l'organisation elle-même et des innombrables auxiliaires qui se dévouent sans compter durant toute la campagne, mais cela est dû avant tout, j'oserais dire, à la générosité du public, de ceux qui, même dans des circonstances modestes, ont compris depuis les débuts de l'œuvre, l'obligation de partager avec ceux moins fortunés qu'eux. Cette générosité a permis à la Fédération, de prendre soin de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants dans la détresse.

Petit à petit, toujours grâce à cette générosité, la Fédération a grandi; c'est-à-dire que, d'année en année, elle a été en mesure de soulager davantage la misère, de protéger plus complètement ceux qui venaient chercher un réconfort moral ou matériel auprès de l'une ou de l'autre de ses œuvres. Les progrès accomplis, dans le domaine de la charité, sont considérables, mais nous ferions volontiers les yeux sur la réalité du problème si nous nous contentions des résultats déjà obtenus et si nous nous disions, que tout ce qui devait être fait a été fait. Car il reste encore beaucoup de chemin à parcourir et nous n'avons certainement pas atteint le niveau idéal de l'aide que nous devrions accorder à tous ceux que la détresse assaille.

C'est pourquoi, les organisateurs de la campagne réclament que des efforts soient tentés pour que l'objectif soit non seulement atteint, mais qu'il soit même dépassé. D'autres voix que la mienne ont soutenu cet aspect important des besoins de la Fédération. Je me contenterai donc d'insister sur le devoir strict pour chacun de nous de faire sa large part. Personne ne peut se permettre d'ignorer l'appel lancé dans le public; aucun groupe ne peut se désintéresser de cette campagne; tous, hommes et femmes, quelle que soit leur position, tous, riches ou moins riches, gens influents ou obscurs citoyens, doivent prendre part à cette grande offensive de la charité. Nous traversons en ce moment une période difficile et, si nous voulons édifier sur les ruines d'un monde bouleversé une société meilleure, nous devons commencer chez nous à assurer que désormais la pauvreté ne soit plus un synonyme de misère et que ceux qui ont fait seront nourris, que ceux qui sont sans seront vêtus et que les affligés seront soulagés.

Le président de la campagne

Dans son message, le vice-maire de l'air Adélaïde Raymond a dit que plus de 15,000 auxiliaires ont commencé à visiter plus de 200,000 foyers pour recueillir un objectif de \$875,000.

C'est notre quinzième campagne. Elle se fait, cette année, au nom de trente-neuf œuvres d'assistance aux familles et de service social, de services de santé et de prévention, de protection de la jeunesse, de colonies de vacances et de refuges pour vieillards. Depuis notre dernier appel, nos besoins ont grandi; les problèmes se sont multipliés. L'augmentation du coût de la vie, à elle seule, justifierait un objectif plus élevé que celui que nous avons fixé. C'est pourquoi je fais appel à tous ceux qui ont le privilège d'être de ceux qui peuvent donner, d'augmenter le chiffre de leurs souscriptions précédentes afin que nous puissions non seulement atteindre, mais dépasser notre but.

En souscrivant généreusement à la Fédération des Œuvres de Charité Canadiennes-françaises, vous faites plus que faire la charité; vous faites un placement. Car soulager la misère, sauvegarder l'intégrité familiale, secourir les infirmes, protéger notre jeunesse, tenir en échec la menace de la tuberculose, favoriser le rétablissement des aveugles, assurer la santé de nos mères indigentes, tout cela est un placement dont nous retirons tous des dividendes.

Mme F.-Eugène Therrien

Mme Therrien s'est adressée particulièrement aux dames et aux demoiselles.

Les œuvres de la Fédération de

Ottawa s'inquiète des attachés culturels

Une dépêche que la "British United Press" transmet d'Ottawa — La censure ontarienne s'en remet à la censure québécoise en matière de films français

La British United Press transmettait d'Ottawa, samedi, une dépêche que le Standard a reproduite, et qui est très significative, à propos de l'incident provoqué par M. René de Messières, conseiller culturel de l'ambassade de France à Ottawa, à la suite de l'interdit par le bureau de censure du cinéma de la province de Québec du film *Les Enfants du Paradis*. Nous traduisons :

Ottawa, 22. — Selon l'opinion qui a cours ici, l'ambassadeur de France au Canada, le comte Jean de Hauteclouque, pourrait bien avoir fait un faux pas diplomatique en émettant sa déclaration d'hier soir à propos de l'interdiction du film français *Les Enfants du Paradis* par les censeurs de la province de Québec.

Le faux pas, dit-on, ne consiste pas tant dans l'accusation qu'il porte contre les autorités de la province de Québec d'avoir manqué de courtoisie, en cette affaire, mais d'avoir émis cette déclaration sans avoir obtenu d'abord l'approbation du département des Affaires extérieures.

Un fonctionnaire qui est en relation avec l'ambassade disait aujourd'hui que M. de Hauteclouque n'avait pas cherché cette approbation.

"Rien de plus n'aurait été fait que la protestation de M. de Messières et l'envoi de la note au premier ministre de Québec, M. Duplessis, si certains journaux de la province de

Québec n'avaient pas commencé une campagne de presse tendant à faire croire que nous voulions imposer le film à l'Université, ce qui était absolument pas vrai".

A la question de savoir pourquoi l'ambassadeur n'avait pas suivi la procédure ordinaire en passant par le département des Affaires extérieures, ce fonctionnaire a répondu : "Jusqu'à présent, le gouvernement fédéral n'est aucunement concerné. Cela dépendra de la réponse de M. Duplessis. Nous ne voulons pas créer un incident international sur ce sujet. Mais il a été édité par quelques journaux".

Il est continué en procédure diplomatique, selon des sources bien informées, pour un diplomate étranger qui a à se plaindre de quelque chose dans le pays auprès duquel il est accrédité de présenter sa réclamation au bureau des affaires étrangères de ce pays. Le bureau des affaires étrangères, règle générale, s'occupe alors de la question avec les parties concernées. Si, cependant, le représentant étranger va de l'avant de lui-même, sans l'approbation du bureau des affaires étrangères du pays — ainsi qu'il semble être le cas à propos de la déclaration de l'ambassadeur sur le sujet du film interdit — alors il y a faute d'étiquette diplomatique, dit-on.

Un autre point qui fait réfléchir dans les cercles d'Ottawa, c'est l'activité de M. de Messières, conseil-

ler culturel de l'ambassade française, qui se trouve concerné dans l'épisode du film. On dit que les autorités fédérales se rendent de plus en plus compte des activités des attachés culturels des ambassades et des légations étrangères, en prenant avantage de leur condition diplomatique pour répandre les idéologies politiques de leurs pays parmi la population canadienne.

L'on ne porte pas d'accusation spécifique contre M. de Messières sur ce point, mais l'on comprend que le gouvernement n'est pas très content du rôle que les attachés culturels ont pris sur eux d'accomplir dans le sens d'une réforme.

Toronto, 24 (C.P.) — M. O. J. Silverthorne, président du Bureau de censure de l'Ontario, a laissé entendre samedi que l'on ne projette probablement pas dans la province d'Ontario le film si discuté, *Les enfants du paradis*.

La pellicule a été condamnée par le Bureau de Censure du Québec, et M. Silverthorne dit que son bureau suit habituellement le jugement de l'organisme québécois en ce qui a trait aux films français.

Le comte Jean de Hauteclouque, ambassadeur de France au Canada, a critiqué vendredi, le gouvernement de Québec pour son "manque d'égards" envers un représentant de la France, à la suite de la condamnation du film *Les enfants du paradis*, dont un spécialiste du cinéma a dit qu'il contenait des scènes "immorales".

Le film avait été obtenu par les soins de l'ambassadeur, et devait être montré à un gala des étudiants de l'Université de Montréal.

Le refinancement

Le Crédit Interprovincial Ltée a soumissionné avec succès; 99.19 p.c.

Le dernier refinancement, pour un montant de \$31,948,000 bat tous les autres records — Dominion Securities soumissionne 3 sous plus bas — Le refinancement américain à 98.553

Le Comité exécutif de la ville de Montréal a accepté ce matin, après une longue discussion, l'offre de 99.19 pour cent du prix du pair faite par le Crédit Interprovincial Limitée, pour l'achat des obligations du refinancement de la ville de Montréal.

Le Crédit Interprovincial devient ainsi acquéreur de toute l'émission de \$31,948,000 et la ville de Montréal a conclu la meilleure transaction de refinancement de toute son histoire.

Voilà pour l'émission canadienne. Ce matin également le Comité exécutif a accepté une offre de 98.553 pour cent du pair pour un montant de \$77,811,000 d'obligations de la ville, qui seront vendues sur le marché américain. Cette offre a été faite par un syndicat de 102 maisons américaines de finance, ayant à leur tête la First Boston Corporation.

Le Crédit Interprovincial Limitée a livré une chaude lutte à la Dominion Securities, dirigée par la maison L.-G. Beaubien, Limitée, et il a gagné, par une marge de 3 sous. L'offre de la Dominion était en effet de 99.16 pour cent.

On se souvient que lors du dernier refinancement, pour un mon-

tant de \$34,000,000, Dominion Securities avait offert 99.11, alors que le Crédit Interprovincial n'offrait que 99.02. Aujourd'hui les rôles sont changés et c'est le Crédit Interprovincial qui a soumissionné avec succès. Toutes les soumissions ont été ouvertes à 10 h. 15 par le Comité exécutif en présence des représentants de tous les intéressés, tant canadiens qu'américains.

Le directeur des finances municipales, M. Laclance Roberge, a déclaré que la ville paiera un intérêt moyen de 3.0179 sur les obligations vendues au Crédit Interprovincial, alors qu'elle aurait payé un intérêt de 3.0198 pour cent en acceptant l'offre de Dominion Securities.

Quant aux obligations vendues aux Etats-Unis, elles coûteront à la ville 3.0437 d'intérêt par année.

On estime à l'hôtel de ville que les diverses opérations de refinancement feront épargner une somme globale de \$50,000,000 d'ici 1973.

Ces refinancements, a-t-on déclaré ce matin à l'hôtel de ville, donneront à la ville un pouvoir d'emprunt considérable, que l'on utilisera pour défrayer le coût d'un vaste programme de travaux publics, en temps et lieux.

Nos entrevues

Propos de Mme Roosevelt

Le sens des mots — Son opinion sur le problème palestinien et sur quelques autres questions d'actualité

"Ce n'est pas sur les mots mais sur le sens qu'on leur donne que les opinions diffèrent parfois dans les assemblées internationales", dit ce matin Mme Eleanor Roosevelt au cours d'une conférence de presse tenue à l'hôtel Windsor.

"Nous trouvons, poursuit-elle, dans le texte de la Constitution de la Russie ou de la Yougoslavie, plusieurs points de ressemblance avec le nôtre; mais quel est le sens qu'on attribue, par exemple au mot "démocratie"?... là est la question".

Interrogée sur les "personnes déplacées", Mme Roosevelt croit que le fait de les maintenir dans des camps n'est pas une solution; ce n'est là qu'une mesure temporaire qui ne sera jamais satisfaisante. Leur situation est éminemment digne de pitié, car leur moral baisse à mesure que le temps passe et qu'ils sont forcés de laisser leurs biens s'écouler sans pouvoir rien entreprendre de constructif. Le seul remède au problème c'est de trouver le moyen de les établir quelque part.

Au sujet du rôle des femmes dans la société, Mme Roosevelt s'est d'avis qu'elles devraient mieux s'intéresser aux affaires publiques de leurs pays. "La femme, dit-elle, a un grand rôle à jouer dans son propre foyer par l'influence qu'elle doit exercer sur son époux et sur ses enfants".

Quant à la question palestinienne, c'est là un bien grand problème auquel on pourra cependant trouver une solution pacifique à la seule condition que nous fassions un effort véritable pour ne pas fuir nos responsabilités. "Nous réussissons", dit Mme Roosevelt, dans la mesure

où nous aurons le courage de faire face à la situation et de prendre une décision qui soit également juste pour les Arabes et les Juifs".

Mme Roosevelt, qui est arrivée à Montréal ce matin, a été reçue à l'hôtel de ville dans la matinée. Elle doit cet après-midi visiter l'Université de Montréal et l'Université McGill. Ce soir, elle prendra la parole à l'Assemblée publique que la Société des Nations Unies au Canada a organisée au Forum.

F. Z.

M. John Strachey a terminé ses pourparlers

Ottawa, 24 (C.P.) — M. John Strachey, ministre anglais des vivres, a terminé samedi ses pourparlers dans le but de hâter la livraison de denrées à la Grande-Bretagne. Samedi soir, il était l'invité d'honneur à une réception donnée par Sir Alexander Clutterbuck, haut-commissaire anglais, et lady Clutterbuck, au Earlscroft. Le ministre anglais a alors rencontré de nouveaux plusieurs ministres du cabinet avec qui il avait discuté plus tôt.

Retour au travail à Louiseville

Les Trois-Rivières, 24 (D.N.C.) — Mille ouvriers et ouvrières retourneront aujourd'hui à l'ouvrage à l'Associated Textile et à l'Empire Shirt, de Louiseville. Ils ont pris cette décision à l'unanimité, hier après-midi, à l'invitation des chefs des syndicats ouvriers nationaux catholiques, mettant fin ainsi à une grève qu'ils avaient déclarée jeudi soir et vendredi matin. Le problème est entre les mains des conciliateurs du ministère provincial du Travail.

Tué instantanément

Les Trois-Rivières, 24 (D.N.C.) — M. Jean-Paul Paquin, 21 ans, de Baie-Shawinigan, conducteur d'un taxi de Shawinigan Taxi, propriété de M. Donat Boivert, a été tué, samedi soir, lorsque son taxi a

L'ambassade de France veut projeter son film

OTTAWA, 24 (D.N.C.) — On apprend que l'ambassade de France va lancer, si elle n'a déjà commencé de le lancer, des invitations pour une représentation du film "Les Enfants du Paradis", dimanche prochain, au théâtre "Capitol" d'Ottawa. La loi d'Ontario interdit les représentations cinématographiques le dimanche et, même sur semaine, les représentations ne doivent comprendre que des films qui ont été soumis et approuvés par le bureau de censure provincial. En matière de films parlants français, la censure ontarienne a coutume de s'en remettre absolument aux décisions du bureau de censure québécois.

L'ambassade organiserait quand même sa représentation dominicale, en invoquant qu'il s'agit d'une représentation de caractère privé, où les spectateurs ne seront admis que strictement sur invitation. Par ailleurs, l'ambassade se réclamerait du privilège de l'extraterritorialité, sous le prétexte que l'immeuble du théâtre "Capitol", loué pour une après-midi à l'ambassade française, doit être considéré comme territoire français.

Il reste de savoir si le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de l'Ontario l'entendront ainsi.

La J.O.C. désapprouve la Fédération de la jeunesse ouvrière

Groupement qui essaie, prétend-elle, de profiter de l'influence dont jouit la J.O.C. — Fédération qui ne représente aucunement la jeunesse ouvrière — Des jeunes menés en grande partie par des adultes — Tendances communistes évidentes sous des étiquettes changeant constamment

Dans une lettre ouverte qu'il vient de communiquer à la presse, M. Léopold Grenon, président national de la J.O.C., se dissocie totalement du travail de propagande et de revendication entrepris par la Fédération de la Jeunesse ouvrière du Québec. "Nous signalons, dit M. Grenon, que cette soi-disant Fédération de la Jeunesse Ouvrière et la Jeunesse Ouvrière Catholique (J.O.C.) n'ont absolument rien en commun. Nous ne sommes d'autre part aucunement surpris qu'un groupement d'aussi peu d'importance que celui-ci, essaie de profiter de l'influence qu'a pu prendre la J.O.C. dans la province comme ailleurs pour tenter de parvenir à des fins qui ne ressemblent que par les mots aux buts propres de la J.O.C."

Les trois raisons principales qui portent le président national de la J.O.C. à se dissocier de la Fédération de la Jeunesse Ouvrière sont les suivantes : 1o, La Fédération n'est en aucune façon représentative de la jeunesse ouvrière du Québec; 2o, la majorité de ceux qui se sont ralliés à elle ne sont pas des jeunes mais des adultes; 3o, la Fédération est sous l'influence communiste. "Pour ces raisons, continue M. Grenon, le mouvement de la Jeunesse ouvrière catholique (J.O.C.) ne tient aucunement à être identifié avec cette Fédération de la jeunesse ouvrière."

Voici le texte intégral de la lettre de M. Léopold Grenon : "Une organisation s'intitulant 'Fédération de la Jeunesse Ouvrière' faisait récemment parvenir un appel aux jeunes de la province par la voie des journaux. Cet appel avait pour but de rallier l'appui des organisations de jeunesse autour d'une délégation devant prochainement aller rencontrer le ministre de la Jeunesse, l'hon. M. Sauvage, au nom des jeunes de la province."

"Sans nous en prendre au mérite de cette invitation, nous tenons à dissiper la confusion que le titre affiché par cette organisation a pu créer en certains milieux. Nous signalons que cette soi-disant 'Fédération de la Jeunesse Ouvrière' et la Jeunesse Ouvrière Catholique (J.O.C.) n'ont absolument rien en commun. Nous ne sommes d'autre part aucunement surpris qu'un groupement d'aussi peu d'importance que celui-ci essaie de profiter de

l'influence qu'a pu prendre la J.O.C. dans la province comme ailleurs pour tenter de parvenir à des fins qui ne ressemblent que par les mots aux buts propres de la J.O.C."

"Nous nous devons donc de faire savoir à la masse ouvrière que depuis 15 ans nous manifeste une confiance remarquable : 1 — Que cette 'Fédération de la Jeunesse Ouvrière' n'a aucune qualification pour représenter adéquatement les jeunes ouvriers de cette province. Créée tout récemment, elle n'a l'adhésion d'aucun groupement important de jeunesse du Québec. La J.O.C. établie depuis 15 ans au pays, groupe dans ses 600 sections locales le plus fort contingent de jeunes ouvriers de la province. Seule la J.O.C. peut être le corps représentatif de la jeunesse ouvrière du Québec; et comme telle elle désavoue les démarches en cours de la 'Fédération de la Jeunesse Ouvrière'."

2. Que la plupart de ceux (groupements ou individus) qui se sont ralliés jusqu'ici à l'appel lancé par M. Raoul Roy, de ladite 'Fédération', possèdent cette caractéristique commune qu'ils ne sont pas des jeunes mais des adultes et qu'ainsi ils ne peuvent constituer une délégation représentative de la jeunesse."

3. Que la 'Fédération de la Jeunesse ouvrière' est une organisation à caractère ouvertement politique et qu'on remarque, entre ses chefs et les dirigeants du parti ouvrier-progressiste (communiste) des relations très étroites."

4. Que ladite 'Fédération' n'est qu'un nouveau nom couvrant les activités d'un petit groupe qui jusqu'ici a changé d'étiquettes constamment dans le but de cacher sa réelle identité."

5. Que la 'Fédération de la Jeunesse ouvrière' poursuit dans la province les directives de la World Federation of Democratic Youth dont elle possède les mêmes caractéristiques : organisation comprenant surtout des adultes se donnant comme mission de représenter les jeunes et qui est directement contrôlée par les communistes."

"Pour ces raisons, M. le rédacteur, le mouvement de la Jeunesse ouvrière catholique (J.O.C.) ne tient aucunement à être identifiée avec cette 'Fédération de la Jeunesse Ouvrière'."

Léopold GRENON, président national de la J.O.C.

frappé l'arrière d'un camion de Laviolette Construction, sur la route de Shawinigan, dans le voisinage du rang Saint-Félix, à la sortie de St-Louis-de-France, à quelques milles au nord des Trois-Rivières.

Le conducteur du camion, M. Origine Trotter, du Cap-de-la-Madeleine, a été exécuté de tout blâme, hier après-midi, lors de l'enquête présidée par le Dr Jean-Louis Rochefort, coronar, à la morgue J. D. Garnier, au Cap-de-la-Madeleine. Le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

L'état des routes dans la province

Québec, 24 (D.N.C.) — Toutes les routes du district de Québec qui ont été ouvertes aux automobiles depuis le début de l'hiver, n'ont été fermées que momentanément. Au ministère de la Voirie, on apprend à midi qu'elles sont toutes et en bon état. C'est dire que les autos peuvent voyager de Québec à Montréal, de Lévis à la frontière du Maine et de Lévis à Victoriaville. Entre Québec et Plessisville, on dit que la route est passable, mais peu recommandable. La seule route qui est encore fermée est celle de Saint-Basile à Portneuf.

On fait diligence pour débayer les routes. A l'heure actuelle, un outillage très considérable est à l'œuvre pour continuer l'élargissement et le nettoyage.

Explosion d'une locomotive

Dans la cour Turcot du réseau ferroviaire national, une locomotive a fait explosion. Des pièces ont été projetées à des centaines de pieds. Sydney Good, 21 ans, 5817, troisième avenue, Rosemont, a été tué in-

stantanément et Alphonse Daigle, 31 ans, 1120, avenue Union, a reçu de graves blessures. Ce dernier est actuellement dans un état critique à l'hôpital Homéopathique. L'accident, de cause encore inconnue, s'est produit vers 4 heures dimanche après-midi, près du chemin Upper Lachine.

Nuremberg, 24 (A.P.) — Franz von Papen, diplomate allemand, a été condamné par un tribunal allemand de dénazification, à huit années de travaux forcés.

Catéchisme et catéchiste

par Georges-A. Levasseur, ptre

Petit essai pédagogique qui s'adresse aux catéchistes de cinquième année et plus.

Un vrai problème éducatif
Pierres d'achoppement
Solution en principe
Suggestions pratiques.

L'auteur propose aux maîtres une synthèse qui devrait être un sujet de méditation pour tous les instituteurs.

Brochure de 114 pages.
Au comptoir : \$1.00
Par la poste : \$1.05

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"



La Croix-Rouge se dévoue sans relâche. Son activité débordante et diverse ne l'empêche pas de se multiplier de plus en plus. On nous informe qu'elle accorde, cette année, une attention toute spéciale à ses cours de natation et de sécurité qui se donnent déjà partout au Canada. La Croix-Rouge a réussi à diminuer le nombre des noyades dans notre province et partout au Canada.

LA FINE BOUCHE

Cette année, grand changement dans la mode : finies les grosses lèvres violacées et sans forme. Les femmes les plus élégantes ont maintenant des lèvres fines, bien dessinées, spirituelles, fardées, mais avec tant de discrétion qu'elles ont l'air de ne point l'être. Voulez-vous être à la mode? Voici quelques conseils de Florence Deville du "Petit Echo de la Mode" :

Le soir

Démaquillez très soigneusement les lèvres, avec une serviette à démaquiller et un corps gras. Indispensable d'enlever toute trace de rouge. Si vos lèvres sont sèches, ont tendance à se gercer ou à se fendiller, massez-les délicatement avec une pommade spéciale ou un soupçon d'huile, à défaut d'autre chose.

Le matin

Poudrez vos lèvres en même temps que votre visage. Enlevez l'excédent de poudre avec la petite brosse spéciale, puis, placée devant un miroir bien éclairé, à l'aide d'un pinceau fin, réservé à cet usage (vous le trouverez dans les bonnes parfumeries) suivez d'un trait bien net, et exactement, le contour naturel des lèvres. Ce trait délimite vos lèvres et vous éviterez les bavures lorsque vous passerez le bâton de rouge.

Commencez par le coin de la bouche et remontez par le centre, sans trop appuyer le bâton, que vous tiendrez obliquement. Il est préfé-

nable de le repasser légèrement si nécessaire, plutôt que d'empâter les lèvres.

Quand vous en avez fini avec la lèvre supérieure, appuyez-la contre la lèvre inférieure pour l'y décaler. Vous obtenez ainsi un maquillage suffisant et vous économiserez sensiblement votre bâton de rouge.

Les très jeunes filles ou les personnes qui désirent un maquillage encore plus discret introduisent une feuille de papier à cigarette ou kleenex entre les lèvres et appuyent légèrement. L'excès de rouge se dépose sur le papier.

Désirez-vous avoir des lèvres très luisantes? Après le papier à cigarette, passez sur elles le doigt enduit d'un rien de vaseline.

La teinte du rouge est à bien choisir : elle doit s'harmoniser non seulement au ton naturel de l'épiderme, mais aussi au rose des joues, au vernis à ongles. Les tons rosés, francs, clairs sont à la mode. Par contre, on ne voit plus de mauve ou de jaune, comme naguère.

Pour servir votre santé

Pour aider une grande dame

(Collaboration spéciale au Devoir) par le Dr Adrien PLOUFFE

Depuis une quinzaine d'années, l'hygiène préte main-forte à la campagne de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, pour la raison bien simple que cette grande dame de la solidarité sociale travaille directement ou indirectement à la sauvegarde de la santé.

Il n'est guère de secteurs où la Fédération n'exerce pas son activité de façon à servir la santé. L'Assistance maternelle, les Camps de santé Bruchési, les Colonies de vacances, les Cantine scolaires, les Service des loisirs, la Société des infirmières visiteuses, les Gouttes de lait paroissiales, l'Institut national canadien des aveugles, voilà des oeuvres qui s'appliquent à maintenir l'organisme

physique en forme.

Et puis la Saint-Vincent-de-Paul et les différentes oeuvres d'assistance aux familles, de service social, de protection de la jeunesse, de refuges pour les vieillards, est-ce que ces organisations n'ont pas une influence sur la santé des intéressés? Quand les gens n'ont pas de quoi manger, pas de vêtements, pas de combustible et qu'on leur en procure, cela n'est-il pas utile à la santé de ces petites gens, des pauvres, des indigents, de tous ceux et de toutes celles qui sont sans ressources?

Nous aurions mauvaise grâce de l'oublier, comme nous aurions tort de ne pas nous arrêter et de méditer sur le fait qu'en nous penchant sur la misère des autres, à une époque hérissée de perturbations sociales, nous contribuons à prévenir des crises qui pourraient secouer la sérénité de notre existence.

La paix est aux hommes de bonne volonté et quand la bonne volonté ne nous incite pas à esquiver les gestes de générosité qui s'imposent, on peut s'attendre, même ici, que les événements ne marcheront pas toujours sur des coussinets moelleux et sur des roulements à billes.

Ayons le courage d'y penser et sachons que l'intelligence du cœur peut avoir une influence considérable pour prévenir certains maux, contentements qui pourraient s'aggraver.

Soyons donc généreux dans la campagne actuelle. La Fédération joue un grand rôle. C'est à nous qu'il incombe de l'aider, afin qu'elle continue de nous servir auprès des déshérités de chez nous.

Donnons beaucoup si nous avons un superflu abondant; donnons un peu moins, si notre superflu est

Criminalité juvénile aux Etats-Unis

Qu'on ne croie pas le terme mal choisi : criminalité au lieu de délinquance.

C'est bien de criminalité qu'il s'agit puisque deux meurtres sont commis quotidiennement par des adolescents chez nos voisins, d'après un rapport publié par le Woman's Home Companion du mois de mars. Ce rapport est dûment approuvé par la direction du Children's Bureau des Etats-Unis, Mlle Kathrin F. Lenroot.

Le meurtre est ordinairement considéré comme un crime d'adulte, mais il faut bien changer le fond de cette considération en face des faits vérifiés chez l'adolescence américaine. Et ce qui est le plus terrible, c'est que les chiffres s'accroissent d'année en année : ces meurtres d'adolescents ont augmenté de 25 pour cent sur l'année précédente en 1945; et les premiers chiffres de 1946 marquent encore un accroissement alarmant. Un autre point bien triste dont fait mention ce rapport, c'est que ces enfants sont des malades, psychologiquement parlant, et que la plupart de ces meurtres d'enfants auraient pu être prévenus, évités. Ces jeunes assassins, presque sans exception, montrent d'incontestables signes de dérangement émotionnel bien longtemps avant de commettre leur meurtre; alors un traitement approprié aurait pu, dans la majorité des cas, arrêter l'évolution des troubles dont ils souffraient.

La plupart aussi des meurtres d'enfants manquent du motif "logique" des homicides d'adultes : vol, convoitise, vengeance, etc. Les actes des enfants sont habituellement des crimes sans signification. Les psychiatres ne connaissent aucune explication générale de ce fait.

Mais, par contre, ils ont découvert qu'une large proportion des adolescents assassins viennent des foyers brisés, des maisons sans bonheur. Ils ont aussi observé qu'un des principaux obstacles au traitement approprié de ces enfants, victimes de troubles émotionnels, est la répugnance de bien des parents à admettre et à rechercher les soins nécessaires par ces cas.

D'autres études mentionnées dans ce rapport publié par le Woman's Home Companion démontrent, dans la plupart de ces cas, l'influence néfaste du milieu familial, de l'environnement ordinaire sur la personnalité de ces jeunes criminels. En faisant l'histoire particulière de chaque cas, on trouve invariablement, dit le rapport, à l'origine de ces troubles émotionnels, le désapportement, les privations, les conflits familiaux, le manque d'amour familial et d'affection.

Naturellement que les conclusions du rapport sont surtout, d'après les recommandations des experts, des remèdes sociaux, c'est-à-dire l'établissement de cliniques de psychiatres et de service social dans toutes les écoles pour les enfants qui sont considérés comme des problèmes. Il faudrait évidemment que les parents soient assez sérieux et assez avertis pour tenir compte des conseils et des directives données par ces services. Il faudrait que parents et maitres comprennent que les troubles émotionnels doivent être traités comme les maux d'oreilles ou de dents, que ces troubles ne se quériront pas d'eux-mêmes, qu'il y a bien des chances pour qu'ils s'aggravent sans qu'ils puissent en deviner les conséquences et qu'ils ne doivent avoir aucune fausse honte à faire traiter leurs enfants qui souffrent de ces déficiences, peut-être par leur propre faute.

On voit donc une fois de plus, par cet article du Woman's Home Companion, la très grande importance d'un foyer normal, sans lourds problèmes et nombreux conflits toujours ébranlés par le frère organisme de la personnalité enfantine, la grande importance d'une maison heureuse dans la vie et l'histoire des adolescents.

L'être humain, même dans ses premières années, a un absolu besoin de se sentir en sécurité, en accord avec son entourage et l'existence. Ces sentiments, ces impressions de confort moral lui seront apportés par le foyer où régneront l'ordre, le calme, la sérénité, la joie et la douceur de vivre, le foyer où il trouvera en plus l'affection tendre et éclairée à la fois dont tout jeune cœur a faim, même s'il ne peut le dire, même s'il ne s'en rend pas compte.

Quand tout cela lui manque à la fois ou en partie trop importante, il se défend comme il peut, réagit comme il peut, se venge comme il peut, jusqu'à ce que son être moral soit frappé de troubles qu'il ne peut plus contrôler, que personne lui aide à contrôler. Et, de délit en délit, plusieurs iront jusqu'au crime.

Ces enfants criminels nous font horreur, à première vue. Ils sont pourtant plus à plaindre et à soigner qu'à châtier. Rappelons-nous seulement que la société et les adultes qui les précèdent sur le chemin de la vie ont dû bien mal remplir leur rôle puisque, même avant d'avoir lutté et vécu, ils sont terrassés et mis au ban de l'humanité.

Il n'est pas toujours facile d'apprécier la véritable valeur humaine, familiale et sociale des maisons heureuses, mais quand elles n'ont pas joué leur rôle auprès des enfants qui en étaient tout de même les hôtes, quels dégoûts, quelles tristesses et quels malheurs ne faut-il pas constater?

24-11-47

Germaine BERNIER

plus modeste, mais souscrivons de tout notre cœur. Demeurons au service des humbles et notre esprit de solidarité chrétienne aura de merveilleux effets à tous les points de vue.

N'est-ce pas déjà du bonheur que de pouvoir en procurer aux autres? Et si, par surcroît cela peut contribuer au règlement pacifique de maintes questions sociales, est-ce que nous ne nous occuperons pas de nos affaires d'une manière intelligente?

Fait consolant, il y a, actuellement, à côté de maintes scories des plus vilaines, une fleur unique et incomparable, la solidarité sociale. Oui, nous comprenons toute la nécessité impérieuse de nous appuyer avec toute notre sollicitude sur le grand-misère des humbles, des in-

digents, de tous ceux qui ont besoin de nous.

Dans cette colonne hebdomadaire consacrée à la santé, un appel à la charité est de nature à sauvegarder la santé publique. En prêtant main-forte à la Fédération, nous servirons donc la plus bienfaisante des causes. Nous ne faillirons pas à notre devoir et, grâce à nous, la grande dame de la solidarité sociale et de la charité chrétienne pourra semer du bien-être et du bonheur dans des milliers de foyers désolés!

Adrien PLOUFFE

Avez-vous l'essai de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 430, rue Notre-Dame, Montréal

En souvenir de luttes épiques

Au temps où les Anglais se battaient avec la police

Londres (C.P.) — On vient d'ouvrir dans une chambre au troisième étage d'une maison du chemin Cromwell, un musée qui commémore les luttes des suffragettes anglaises. On y voit les chaînes et les cadenas auxquels les féministes combattantes s'attachaient aux clôtures de 10, Downing Street, résidence officielle du premier ministre, pour empêcher les policiers de les obliger à circuler; le fouet avec lequel Dame Arcliffe menaçait les policiers, et les placards publicitaires où l'on dénonçait les suffragettes incarcérées, nourries malgré elles.

Dame Gouldon Bach, une des guerrières de l'époque, raconte ses souvenirs: "Nous nous lançions à l'avant dans toute bagarre dans l'espoir d'être mises en prison. Plus tard, lorsque les femmes dans la prison de Holloway ont fait la grève de la faim, il y eut de violentes polémiques pour savoir si on devait les nourrir de force ou les laisser crever volontairement de faim."

Le sentiment des gens d'alors tel qu'exprimé dans les panneaux-réclame d'un journal, était: "Qu'on les laisse s'affamer!"

"C'était, dit Dame Bach, le sentiment de plusieurs hommes publics". On trouve dans ce musée les souvenirs d'emprisonnement, des morceaux de pain sec, les assiettes, couteaux, cuillers chipés à la prison, ainsi que le journal de Florence Hill, rédigé sur des lisières de papier de toilette.

On y voit également un parapluie brisé sur la tête d'un policier récalcitrant, de longues épingle à chapeaux, armes de combat favorites dans les engagements de rues, des "sling-shoots" et des marteaux employés à enfoncer les fenêtres.

Un des côtés pittoresques du musée c'est qu'on l'a logé dans l'ancienne résidence de Winston Churchill, un des farouches ennemis du suffrage féminin.

On raconte qu'une jeune visiteuse, de 18 ans, après avoir vu le musée, fut violemment émue et s'écria: "Je ne puis croire que de pareilles choses soient arrivées au XXe siècle. Cela ressemble plutôt au moyen âge!"

Il y a 29 ans que les femmes anglaises ont obtenu le droit de suffrage.

Salubrité publique

Si nous savions à quels inconvénients nos ancêtres étaient souvent soumis, nous apprécierions peut-être mieux le progrès accompli dans les applications modernes de l'hygiène. Ces perfectionnements ajoutent infiniment à notre confort et protègent notre santé. Le véritable progrès d'un pays, disent les hygiénistes, se mesure à la santé de ses habitants. La salubrité publique est précisément l'un des domaines de la prévention où les progrès accomplis sont les plus nombreux et les plus satisfaisants. A cet égard les inspecteurs sanitaires du ministère de la Santé exercent une surveillance bienfaisante sur nos sources d'alimentation. Afin d'assurer une protection adéquate à la population de la province, ils ont, au cours de décembre 1946, visité plus de trois mille établissements de denrées alimentaires, confisquant à l'occasion de leurs inspections plus de dix mille livres d'aliments impropres à la consommation. La surveillance des produits laitiers les a conduits dans 38 beurrieres et fromageries, 227 laiteries publiques, 171 usines de pasteurisation et 438 vacheries et laiteries du producteur. Par contre, 191 boulangeries, 1193 épiceries, 535 restaurants, 1433 boucheries et 110 marchés publics ont reçu leur visite. En somme, l'inspection sanitaire que pratiquent les unités sanitaires de la province, c'est l'application raisonnée, étudiée et mûrie par l'observation et par l'expérience de tous les moyens recommandés par l'hygiène pour que les différentes sources d'alimentation ne soient jamais des sources de maladies.

La vie au grand air

Etude de la nature et Sports d'extérieur
Sommaire de NOV. et DEC. 1946
Impressions d'outre-mer... Jules Larivière
Destin... Paul Dubois
Sa Majesté l'Original... Georges Maheux
Histoire d'un Gougeon... Sylvain La Loutre
Grand concours pour les jeunes Naturalistes...
Les miellées et leur production... Dr L. Emile Jacques
Boîte aux Questions — L'éclaircissement des légendes dans le petit polaire... Stephen Vincent
Au comptoir: \$0.15
Par la poste: \$0.18
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

EATON

Heures d'aires du lundi au vendredi: 9 h. 30 à 5 h. 30. Nous terminons à 1 h. le samedi.



SOULIERS MURRAY 12.50

Souliers "Health Spot", jolis et durables. Forme 190. En chevreau, cinq œilletons, modèle Oxford. Pointures 4 1/2 à 8 1/2. Largeurs AA à EEE dans le groupe. Non illustré: modèle 188 à talons bas.

Chaussures pour dames, au deuxième

THE T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

Activités Féminines

ECOLE MENAGERE PROVINCIALE

Il y aura mardi, le 25 février, à 2 h., à l'Ecole Menagère Provinciale, entrée 3420 Berri, une démonstration culinaire. Au programme:

Homard à la Thermidor — Homard à la Newburgh — Ruitres frites — Soupe aux huîtres — Chowder aux coques (clams) — Crabs en coquilles — Régat de crevettes — Pêtoncles à la Breisloue.

La leçon d'alimentation donnée par Mlle LeBlanc, directrice de l'Ecole Menagère Provinciale, a lieu le mercredi soir à 8 h.

ECOLE DES PARENTS DU QUEBEC

Mlle Marine Leland, M.A., B. Ph., donnera mercredi le 26 février, à 8 h. 30 du soir, à la salle St-Stanislas, 1371, rue Laurier, une conférence intitulée: "Carrières ouvertes aux jeunes filles".

Mlle Leland est une ancienne élève du Couvent du Sacré-Cœur de Montréal. Elle a fait ses études aux universités de Cambridge, de Madrid et enfin à la Sorbonne. Elle est depuis plusieurs années professeure de français à Smith College.

Votre avenir

par Jean-Louis JOLICOEUR

Formule pratique destinée à venir en aide à ceux et à celles qui veulent faire de leur vie un succès par la mise en valeur de leurs talents, leurs aptitudes, leur savoir vis-à-vis de leur futur employeur.

Travail qui constitue un précieux complément aux procédés d'orientation.

Cette brochure grand format se vend aussi en anglais sous le nom de YOUR CAREER.

Au comptoir: \$1.00
Par la poste: \$1.05

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

La crème est DEDANS quand vous l'achetez!



faites avec du céleri frais et tendre... de la crème épaisse... des épices odoriférantes... mélangés aussi minutieusement qu'à la maison-grâce à L'HABILETÉ HEINZ

Feuilleton du "Devoir"

LES FUSEAUX D'OR

par Mathilde ALANIC

19. (Suite)

— Voyez-vous ça! Je ne suis pas assez fat pour le croire. Eh bien! Mademoiselle... votre pauvre frère passe inaperçu, n'en déplaît à votre vanité.

— J'ai peine à le croire. Mais toi-même? N'as-tu pas pensé quelquefois... un peu plus... à telle ou telle?

Elle l'interrogeait avec une anxiété si pressante qu'il sentit l'urgence de la rassurer par un semblant de confession.

— Forse que si. Forse que no! J'avoue que quelquefois me parut digne de devenir ta sœur et de comprendre, peut-être, le malgracieux que je suis!

— Ah! je le pressentais bien...

Alors?...

— Alors, conclut-il froidement, j'ai eu l'impression que j'arrivais trop tard, que le siège du petit cœur était fat.

La tête, soulevée avec effort, retomba sur le coussin.

— Quel dommage! Je serais si soulagée et si satisfaite de te voir heureux.

— Mais je le suis! Surtout quand je te vois calme. Ne lis plus ce livre.

— Très beau, très noble.

— Très noble, j'en conviens, mais déprimant pour toi. Il t'inspire des idées morbides qui me désolent.

— Morbides? Non, Georges. Raisonnables, judicieuses. Tu es jeune,

plein de vie, et moi, un pauvre cadavre. Je ne veux pas que tu t'immoles comme le héros du livre, renonçant par dévouement fraternel à accomplir son destin.

Georges se pencha, souriant aux beaux yeux tendres.

— Tranquillise ta conscience fatouche. Je n'ai rien eu à sacrifier jusqu'ici. Tu m'entends. Et l'avenir m'en offrira-t-il l'occasion? J'en doute.

Ces derniers mots sonnèrent bizarrement à l'oreille sensible. Lucie transperça son frère d'un rapide regard.

— Que peux-tu présumer? Tu m'avouais tout à l'heure un rêve...

— Oh! si vague! A peine m'est-il apparu que j'ai dû le reconnaître décevant, irréalisable. J'ai étouffé à temps ces velléités. Maintenant que j'ai tout dit, grande fille, tout et plus que je ne m'avouais à moi-même, parlons d'autre chose.

La main fluide se leva pour lui flatter la joue.

— Parlons d'autre chose, soit. De braves gens. Cela te changera de tes plaisirs. Que devient ce bon Tonton Zidore qui semble sor-

tir des romans de Dickens et dont tu m'a rapporté souvent les propos humoristiques... Que devient-il?

— Toujours le même. Le temps m'a manqué pour le visiter ces dernières semaines.

— Domn'age! Ses fantaisies me divertissent énormément. Et la petite famille dont il s'occupe? Sa nièce alitée?

— Va de mieux en mieux, je crois.

— Elle sort? et de plus en plus?

Ah! l'imérisme la connaît! Elle m'apporterait sans doute, le secret de guérir!

Georges fit deux pas en arrière pour se soustraire aux regards investigateurs, et dit du ton le plus naturel:

— J'avais songé à te l'amener, maintenant qu'elle se remet au piano. Mais actuellement, je la crois très occupée. Nous en reparlerons.

En attendant, permets-moi d'aller vérifier quelques pièces pour ma plaidoirie de demain.

— Permission accordée. Mais auparavant, aie la gentillesse de m'apporter le phonographe et de me chercher un disque de Grieg: La

Mort d'Ase!

— Non, Mademoiselle, vous le prenez trop souvent. Plus d'idées tristes, vous l'avez dit. D'ailleurs, je ne le trouve pas.

Et il disposa sur l'appareil la sérénade de Schubert.

Descendu dans son bureau, le jeune homme ouvrit sa serviette, en tira divers dossiers. Gestes coutumiers, automatiques. Mais il dut s'accrocher pour soutenir des deux mains sa tête bruisante.

Remplacé par l'entretien précédent dans la réalité de sa situation, Georges ressentait le besoin de faire le calme en lui-même, et il restait stupéfait de ce qu'il venait presque involontairement de confesser.

Etait-ce vrai, pourtant, qu'une image s'était insinuée dans son imagination, gracieuse, touchante, attirante?

Pauvre Lucie qui s'estimait un obstacle à l'avenir de son frère! Que dirait-elle si elle apprenait que Georges avait juré à la mère mourante de ne pas abandonner sa sœur. Jamais cette tentation ne l'avait effleuré, jamais il n'avait ressenti l'obsession de la douce et

accablante charge. Pas plus qu'il n'eût consenti à la séparation, il ne se fût décidé à troubler la pauvre vie de l'infirmière en lui imposant une belle-sœur mondaine et égoïste. "S'accommoderait-elle de Lucie?" était le critérium qui eût guidé son choix.

Tout récemment, oui, une espérance avait pénétré son inconscient, attendri son cœur, sans qu'il la repoussât.

Oh! bien sûr, il ne s'agissait pas d'une jeune fille appartenant à un cercle brillant, possédant des alliances influentes, des avantages monnayables. Mais Georges Dutilleul, en tout état de cause, trop fier et trop indépendant, n'aurait jamais sacrifié à la coutume, au qu'en dira-t-on, pour choisir une fiancée.

L'élué avait subi elle-même une longue épreuve aurait compris Lucie, l'eût adoptée pour sœur, très vraisemblablement, avec toute la chaleur d'affection d'une âme pitoyable et sensible.

...Mais un violon a résonné et le halo du rêve encore vacillant se dissipa.

XI GERMINATION

Les jours coulent, tranquilles comme les eaux de la Loire qui, ralenties par l'été, fréolent de lentes caresses les sables fauves.

Suzanne, transplantée à la Folie-Lison, passe son exil dans une délectation enivrante. Jamais l'enfant dédaignée n'a vécu des heures aussi pleines de menues joies et d'une paix aussi continue.

Chaque soir, la jeune fille s'endort avec le regret d'inconnu qu'elle ne peut retrouver la journée qui s'achève et dans l'attente curieuse des agréments que lui réserve le jour qui suivra.

Ne plus voir autour d'elle que des faces bienveillantes où sourit la sympathie! N'être plus traitée en intruse, en inférieure? Changement incroyable!

Chacun, vraiment, semble heureux de la considérer et répond gentiment à ses propos. On ne rejette pas ses prévenances. Elle s'avance avec joie dans un monde nouveau.

Tous, en effet, sous l'impulsion de Catherine, s'emploient à lui rendre les choses plus accessibles, plus compréhensibles.

Ces efforts intelligents font merveille. De la chrysalide longtemps figée, se dégage un papillon, épris de lumière, apte à l'élan.

(A suivre)

Lundi, 24 février 1947

Programmes spéciaux

CBF, Émissions Radio-Coléaux — 4 h. 30 p.m. : Les lois de la nature, l'électron. E. R. Nelson, expériences de J. J. Thomson. De Jean Perrin. Conférencier: M. Louis Bourgois.

4 h. 45 p.m. : Histoire des sciences et de leurs applications. Émission Gramme. Conférencier: M. Louis Bourgois.

5 h. p.m. : Aventures scientifiques. La T.S.F. est le sous-produit d'une expérience médicale: le colorier de Branc. CBF, 7 h. 30 p.m. : Mme J.H. Ascoli, de la Coopérative Pédagogique, traitera de la coopération de nos pays, lundi, le sujet porte en sous-titre: "Un prospecter en vase clos, surtout sans exportation".

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	6.15 Chansons favorites.	12.55 Fin de l'émission
6.00 Yvan l'Interpète.	6.20 Pianologue	
6.15 Radio-Journal	6.25 Quel de nouveau?	
6.25 Sport	6.30 Variétés musicales	
6.30 Revue de l'actualité.	6.35 Pianologue	
6.45 Cœur et son	6.40 Forum des sports	
7.00 Un homme et son	6.40 La niche du jour	
7.15 Métropole	6.45 Nouvelles	
7.30 Le choc des idées.	6.50 Cœur et son	
8.00 Heure Northern	7.15 Questionnaire.	
8.15	7.25 Montréal aujourd'hui.	
8.30 Qui suis-je?	7.30 Causette politique.	
8.40 Radio-concert canadien.	7.40 Musicale.	
8.45 Émission politique.	7.45 Médecin de campagne.	
9.00	7.50 Cœur et son	
9.15	7.55 Cœur et son	
9.30	8.00 Cœur et son	
9.45	8.05 Cœur et son	
10.00	8.10 Cœur et son	
10.15	8.15 Cœur et son	
10.30	8.20 Cœur et son	
10.45	8.25 Cœur et son	
11.00	8.30 Cœur et son	
11.15	8.35 Cœur et son	
11.30	8.40 Cœur et son	
11.45	8.45 Cœur et son	
12.00	8.50 Cœur et son	
12.15	8.55 Cœur et son	
12.30	9.00 Cœur et son	
12.45	9.05 Cœur et son	
1.00	9.10 Cœur et son	
1.15	9.15 Cœur et son	
1.30	9.20 Cœur et son	
1.45	9.25 Cœur et son	
2.00	9.30 Cœur et son	
2.15	9.35 Cœur et son	
2.30	9.40 Cœur et son	
2.45	9.45 Cœur et son	
3.00	9.50 Cœur et son	
3.15	9.55 Cœur et son	
3.30	10.00 Cœur et son	
3.45	10.05 Cœur et son	
4.00	10.10 Cœur et son	
4.15	10.15 Cœur et son	
4.30	10.20 Cœur et son	
4.45	10.25 Cœur et son	
5.00	10.30 Cœur et son	
5.15	10.35 Cœur et son	
5.30	10.40 Cœur et son	
5.45	10.45 Cœur et son	
6.00	10.50 Cœur et son	
6.15	10.55 Cœur et son	
6.30	11.00 Cœur et son	
6.45	11.05 Cœur et son	
7.00	11.10 Cœur et son	
7.15	11.15 Cœur et son	
7.30	11.20 Cœur et son	
7.45	11.25 Cœur et son	
8.00	11.30 Cœur et son	
8.15	11.35 Cœur et son	
8.30	11.40 Cœur et son	
8.45	11.45 Cœur et son	
9.00	11.50 Cœur et son	
9.15	11.55 Cœur et son	
9.30	12.00 Cœur et son	
9.45	12.05 Cœur et son	
10.00	12.10 Cœur et son	
10.15	12.15 Cœur et son	
10.30	12.20 Cœur et son	
10.45	12.25 Cœur et son	
11.00	12.30 Cœur et son	
11.15	12.35 Cœur et son	
11.30	12.40 Cœur et son	
11.45	12.45 Cœur et son	
12.00	12.50 Cœur et son	
12.15	12.55 Cœur et son	
12.30	1.00 Cœur et son	
12.45	1.05 Cœur et son	
1.00	1.10 Cœur et son	
1.15	1.15 Cœur et son	
1.30	1.20 Cœur et son	
1.45	1.25 Cœur et son	
2.00	1.30 Cœur et son	
2.15	1.35 Cœur et son	
2.30	1.40 Cœur et son	
2.45	1.45 Cœur et son	
3.00	1.50 Cœur et son	
3.15	1.55 Cœur et son	
3.30	2.00 Cœur et son	
3.45	2.05 Cœur et son	
4.00	2.10 Cœur et son	
4.15	2.15 Cœur et son	
4.30	2.20 Cœur et son	
4.45	2.25 Cœur et son	
5.00	2.30 Cœur et son	
5.15	2.35 Cœur et son	
5.30	2.40 Cœur et son	
5.45	2.45 Cœur et son	
6.00	2.50 Cœur et son	
6.15	2.55 Cœur et son	
6.30	3.00 Cœur et son	
6.45	3.05 Cœur et son	
7.00	3.10 Cœur et son	
7.15	3.15 Cœur et son	
7.30	3.20 Cœur et son	
7.45	3.25 Cœur et son	
8.00	3.30 Cœur et son	
8.15	3.35 Cœur et son	
8.30	3.40 Cœur et son	
8.45	3.45 Cœur et son	
9.00	3.50 Cœur et son	
9.15	3.55 Cœur et son	
9.30	4.00 Cœur et son	
9.45	4.05 Cœur et son	
10.00	4.10 Cœur et son	
10.15	4.15 Cœur et son	
10.30	4.20 Cœur et son	
10.45	4.25 Cœur et son	
11.00	4.30 Cœur et son	
11.15	4.35 Cœur et son	
11.30	4.40 Cœur et son	
11.45	4.45 Cœur et son	
12.00	4.50 Cœur et son	
12.15	4.55 Cœur et son	
12.30	5.00 Cœur et son	
12.45	5.05 Cœur et son	
1.00	5.10 Cœur et son	
1.15	5.15 Cœur et son	
1.30	5.20 Cœur et son	
1.45	5.25 Cœur et son	
2.00	5.30 Cœur et son	
2.15	5.35 Cœur et son	
2.30	5.40 Cœur et son	
2.45	5.45 Cœur et son	
3.00	5.50 Cœur et son	
3.15	5.55 Cœur et son	
3.30	6.00 Cœur et son	
3.45	6.05 Cœur et son	
4.00	6.10 Cœur et son	
4.15	6.15 Cœur et son	
4.30	6.20 Cœur et son	
4.45	6.25 Cœur et son	
5.00	6.30 Cœur et son	
5.15	6.35 Cœur et son	
5.30	6.40 Cœur et son	
5.45	6.45 Cœur et son	
6.00	6.50 Cœur et son	
6.15	6.55 Cœur et son	
6.30	7.00 Cœur et son	
6.45	7.05 Cœur et son	
7.00	7.10 Cœur et son	
7.15	7.15 Cœur et son	
7.30	7.20 Cœur et son	
7.45	7.25 Cœur et son	
8.00	7.30 Cœur et son	
8.15	7.35 Cœur et son	
8.30	7.40 Cœur et son	
8.45	7.45 Cœur et son	
9.00	7.50 Cœur et son	
9.15	7.55 Cœur et son	
9.30	8.00 Cœur et son	
9.45	8.05 Cœur et son	
10.00	8.10 Cœur et son	
10.15	8.15 Cœur et son	
10.30	8.20 Cœur et son	
10.45	8.25 Cœur et son	
11.00	8.30 Cœur et son	
11.15	8.35 Cœur et son	
11.30	8.40 Cœur et son	
11.45	8.45 Cœur et son	
12.00	8.50 Cœur et son	
12.15	8.55 Cœur et son	
12.30	9.00 Cœur et son	
12.45	9.05 Cœur et son	
1.00	9.10 Cœur et son	
1.15	9.15 Cœur et son	
1.30	9.20 Cœur et son	
1.45	9.25 Cœur et son	
2.00	9.30 Cœur et son	
2.15	9.35 Cœur et son	
2.30	9.40 Cœur et son	
2.45	9.45 Cœur et son	
3.00	9.50 Cœur et son	
3.15	9.55 Cœur et son	
3.30	10.00 Cœur et son	
3.45	10.05 Cœur et son	
4.00	10.10 Cœur et son	
4.15	10.15 Cœur et son	
4.30	10.20 Cœur et son	
4.45	10.25 Cœur et son	
5.00	10.30 Cœur et son	
5.15	10.35 Cœur et son	
5.30	10.40 Cœur et son	
5.45	10.45 Cœur et son	
6.00	10.50 Cœur et son	
6.15	10.55 Cœur et son	
6.30	11.00 Cœur et son	
6.45	11.05 Cœur et son	
7.00	11.10 Cœur et son	
7.15	11.15 Cœur et son	
7.30	11.20 Cœur et son	
7.45	11.25 Cœur et son	
8.00	11.30 Cœur et son	
8.15	11.35 Cœur et son	
8.30	11.40 Cœur et son	
8.45	11.45 Cœur et son	
9.00	11.50 Cœur et son	
9.15	11.55 Cœur et son	
9.30	12.00 Cœur et son	
9.45	12.05 Cœur et son	
10.00	12.10 Cœur et son	
10.15	12.15 Cœur et son	
10.30	12.20 Cœur et son	
10.45	12.25 Cœur et son	
11.00	12.30 Cœur et son	
11.15	12.35 Cœur et son	
11.30	12.40 Cœur et son	
11.45	12.45 Cœur et son	
12.00	12.50 Cœur et son	
12.15	12.55 Cœur et son	
12.30	1.00 Cœur et son	
12.45	1.05 Cœur et son	
1.00	1.10 Cœur et son	
1.15	1.15 Cœur et son	
1.30	1.20 Cœur et son	
1.45	1.25 Cœur et son	
2.00	1.30 Cœur et son	
2.15	1.35 Cœur et son	
2.30	1.40 Cœur et son	
2.45	1.45 Cœur et son	
3.00	1.50 Cœur et son	
3.15	1.55 Cœur et son	
3.30	2.00 Cœur et son	
3.45	2.05 Cœur et son	
4.00	2.10 Cœur et son	
4.15	2.15 Cœur et son	
4.30	2.20 Cœur et son	
4.45	2.25 Cœur et son	
5.00	2.30 Cœur et son	
5.15	2.35 Cœur et son	
5.30	2.40 Cœur et son	
5.45	2.45 Cœur et son	
6.00	2.50 Cœur et son	
6.15	2.55 Cœur et son	
6.30	3.00 Cœur et son	
6.45	3.05 Cœur et son	
7.00	3.10 Cœur et son	
7.15	3.15 Cœur et son	
7.30	3.20 Cœur et son	
7.45	3.25 Cœur et son	
8.00	3.30 Cœur et son	
8.15	3.35 Cœur et son	
8.30	3.40 Cœur et son	
8.45	3.45 Cœur et son	
9.00	3.50 Cœur et son	
9.15	3.55 Cœur et son	
9.30	4.00 Cœur et son	
9.45	4.05 Cœur et son	
10.00	4.10 Cœur et son	
10.15	4.15 Cœur et son	
10.30	4.20 Cœur et son	
10.45	4.25 Cœur et son	
11.00	4.30 Cœur et son	
11.15	4.35 Cœur et son	
11.30	4.40 Cœur et son	
11.45	4.45 Cœur et son	
12.00	4.50 Cœur et son	
12.15	4.55 Cœur et son	
12.30	5.00 Cœur et son	
12.45	5.05 Cœur et son	
1.00	5.10 Cœur et son	
1.15	5.15 Cœur et son	
1.30	5.20 Cœur et son	
1.45	5.25 Cœur et son	
2.00	5.30 Cœur et son	
2.15	5.35 Cœur et son	
2.30	5.40 Cœur et son	
2.45	5.45 Cœur et son	
3.00	5.50 Cœur et son	
3.15	5.55 Cœur et son	
3.30	6.00 Cœur et son	
3.45	6.05 Cœur et son	
4.00	6.10 Cœur et son	
4.15	6.15 Cœur et son	
4.30	6.20 Cœur et son	
4.45	6.25 Cœur et son	
5.00	6.30 Cœur et son	
5.15	6.35 Cœur et son	
5.30	6.40 Cœur et son	
5.45	6.45 Cœur et son	
6.00	6.50 Cœur et son	
6.15	6.55 Cœur et son	
6.30	7.00 Cœur et son	
6.45	7.05 Cœur et son	
7.00	7.10 Cœur et son	
7.15	7.15 Cœur et son	
7.30	7.20 Cœur et son	
7.45	7.25 Cœur et son	
8.00	7.30 Cœur et son	
8.15	7.35 Cœur et son	
8.30	7.40 Cœur et son	
8.45	7.45 Cœur et son	
9.00	7.50 Cœur et son	
9.15	7.55 Cœur et son	
9.30	8.00 Cœur et son	
9.45	8.05 Cœur et son	
10.00	8.10 Cœur et son	
10.15	8.15 Cœur et son	
10.30	8.20 Cœur et son	
10.45	8.25 Cœur et son	
11.00	8.30 Cœur et son	
11.15	8.35 Cœur et son	
11.30	8.40 Cœur et son	
11.45	8.45 Cœur et son	
12.00	8.50 Cœur et son	
12.15	8.55 Cœur et son	
12.30	9.00 Cœur et son	
12.45	9.05 Cœur et son	
1.00	9.10 Cœur et son	
1.15	9.15 Cœur et son	
1.30	9.20 Cœur et son	
1.45	9.25 Cœur et son	
2.00	9.30 Cœur et son	
2.15	9.35 Cœur et son	
2.30	9.40 Cœur et son	
2.45	9.45 Cœur et son	
3.00	9.50 Cœur et son	
3.15	9.55 Cœur et son	
3.30	10.00 Cœur et son	
3.45	10.05 Cœur et son	
4.00	10.10 Cœur et son	
4.15	10.15 Cœur et son	
4.30	10.20 Cœur et son	
4.45	10.25 Cœur et son	
5.00	10.30 Cœur et son	
5.15	10.35 Cœur et son	
5.30	10.40 Cœur et son	
5.45	10.45 Cœur et son	
6.00	10.50 Cœur et son	
6.15	10.55 Cœur et son	
6.30	11.00 Cœur et son	
6.45	11.05 Cœur et son	
7.00	11.10 Cœur et son	
7.15	11.15 Cœur et son	
7.30	11.20 Cœur et son	
7.45	11.25 Cœur et son	
8.00	11.30 Cœur et son	
8.15	11.35 Cœur et son	
8.30	11.40 Cœur et son	
8.45	11.45 Cœur et son	
9.00	11.50 Cœur et son	
9.15	11.55 Cœur et son	
9.30	12.00 Cœur et son	
9.45	12.05 Cœur et son	
10.00	12.10 Cœur et son	
10.15	12.15 Cœur et son	
10.30	12.20 Cœur et son	
10.45	12.25 Cœur et son	
11.00	12.30 Cœur et son	
11.15	12.35 Cœur et son	
11.30	12.40 Cœur et son	
11.45	12.45 Cœur et son	
12.00	12.50 Cœur et son	
12.15	12.55 Cœur et son	
12.30	1.00 Cœur et son	
12.45	1.05 Cœur et son	
1.00	1.10 Cœur et son	
1.15	1.15 Cœur et son	
1.30	1.20 Cœur et son	
1.45	1.25 Cœur et son	
2.00	1.30 Cœur et son	
2.15	1.35 Cœur et son	
2.30	1.40 Cœur et son	
2.45	1.45 Cœur et son	
3.00	1.50 Cœur et son	
3.15	1.55 Cœur et son	
3.30	2.00 Cœur et son	
3.45	2.05 Cœur et son	
4.00	2.10 Cœur et son	
4.15	2.15 Cœur et son	
4.30	2.20 Cœur et son	
4.45	2.25 Cœur et son	
5.00	2.30 Cœur et son	
5.15	2.35 Cœur et son	
5.30	2.40 Cœur et son	
5.45	2.45 Cœur et son	
6.00	2.50 Cœur et son	
6.15	2.55 Cœur et son	
6.30	3.00 Cœur et son	
6.45	3.05 Cœur et son	
7.00	3.10 Cœur et son	
7.15	3.15 Cœur et son	
7.30	3.20 Cœur et son	
7.45	3.25 Cœur et son	
8.00	3.30 Cœur et son	
8.15	3.35 Cœur et son	
8.30	3.40 Cœur et son	
8.45	3.45 Cœur et son	
9.00	3.50 Cœur et son	
9.15	3.55 Cœur et son	

M. Laurendeau préconise l'idée d'un impôt provincial au gouvernement fédéral

"Le subside provincial à Ottawa constituerait un retour à la normale", dit le député de Laurier — Les provinces utiliseraient simplement leurs droits fiscaux — "Pour les provinces, louer les seuls droits fédéraux qu'elles possèdent semble une absurdité et une vassalisation"

Québec, 24 (De notre envoyé spécial) — Dans son discours sur l'adresse, à l'Assemblée législative, M. André Laurendeau, chef du Bloc populaire, a préconisé l'idée d'un impôt provincial au gouvernement fédéral. Comme il est plutôt question de la proposition inverse dans les discussions en cours, nous avons demandé à M. Laurendeau de préciser sa thèse. En voici l'exposé :

"Jusqu'à 1947, nous dit M. Laurendeau, personne n'a jamais contesté que les taxes directes appartenissent premièrement aux provinces. Quand Ottawa a pénétré dans ce domaine, durant la première grande guerre, il l'a fait en s'excutant, et en laissant entendre qu'il s'en retirerait dès les hostilités terminées.

"Comme chacun sait, le gouvernement fédéral, non seulement n'a pas abandonné l'impôt sur les revenus personnels et sur les corporations, mais il y a eu recours de plus en plus, jusqu'à épuiser la matière imposable. Aujourd'hui, il veut conserver son avantage et troquer le droit premier des provinces contre une subvention.

"J'ai défendu à maintes reprises la primauté du droit des provinces en matière de taxe directe, ajoute le député de Laurier. Le gouvernement du Québec a accepté ce point de vue dans son mémoire à Ottawa, en faisant siéger la théorie de la "priorité" du droit provincial. Mais en conclusion, il a accepté l'idée de "louer" ce droit au fédéral, — ce qui contreditait son propre exposé.

"Nous disons : puisque les provin-

ces possèdent dans ce domaine un droit premier — c'est-à-dire, puis-que la Constitution accorde aux provinces l'impôt direct dans la mesure où cet impôt est nécessaire aux fins provinciales —, pourquoi serait-ce Ottawa qui s'en emparerait, quitte à verser une compensation aux provinces? Pourquoi un subside fédéral aux provinces?

"A notre avis, c'est le contraire qui s'impose : il aurait fallu que M. Duplessis et les autres premiers ministres provinciaux inversent la proposition, et mettent de l'avant l'idée d'un impôt provincial au gouvernement fédéral.

"Ainsi le principe de la "priorité" provinciale serait sauvegardé, les provinces utiliseraient simplement leurs droits fiscaux. Par ailleurs, elles verseraient au gouvernement central, après entente, un montant équivalent à ses besoins réels — dans la mesure où ceux-ci ne sont pas satisfaits par l'impôt indirect, ou Ottawa posséderait l'exclusivité.

"Pour les provinces, louer les seuls droits fédéraux qu'elles possèdent, semble une absurdité, une vassalisation que tout gouvernement devrait repousser.

"Le subside provincial à Ottawa constituerait un retour à la normale, déclare M. Laurendeau. Après trente ans d'anarchie fiscale, nous pourrions ainsi avoir une solution juste et logique. Le budget du contentieux canadien cesserait d'être dangereusement obéré, les provinces préserveraient leur inaliénable souveraineté; l'esprit comme la lettre de la Constitution seraient respectés."

Décès du R. P.

Egide Roy, O.F.M.

Ancien préfet apostolique de Kagoshima, il était le frère de S. E. Mgr Marie-Antoine Roy, évêque d'Edmundston.

Le R. P. Egide-Marie Roy, O.F.M., ancien préfet apostolique de Kagoshima et frère de Son Excellence Mgr Marie-Antoine Roy, évêque d'Edmundston, est décédé hier à Edmonton, Alta, après une longue maladie.

Donat Roy, né à Saint-Michel de Bellechasse le 24 août 1894, fit ses études littéraires au Séminaire de Québec et prit l'habit chez les Franciscains à Montréal sous le nom de Frère Egide-Marie le 15 août 1912. Après sa profession simple, émise le 17 août 1913, il poursuivit son cours philosophique et théologique au séminaire franciscain de Québec, où il fut ordonné prêtre le 29 juillet 1919.

Après avoir pris un doctorat en philosophie à Rome et un diplôme en sciences sociales à Lille, il partit en 1923 comme missionnaire au Japon.

Le 18 mars 1927 la Propagande détachait la partie méridionale du diocèse de Nagasaki, et de ce territoire demeurait érigée la préfecture apostolique de Kagoshima confiée aux Frères Mineurs du Canada, et le 27 novembre de la même année le Saint-Siège nommait Mgr Egide-Marie Roy préfet apostolique de la nouvelle circonscription. Administrateur apostolique le 11 mai 1929, il redevenait préfet apostolique le 5 mai 1933. En 1937 à la suite d'une opposition menaçante d'un groupe de xénophobes, la préfecture passait au clergé indigène. Libéré de l'administration, Mgr Roy devint alors conseiller à la Délégation Apostolique de Tokio.

En 1939 il rentre définitivement au Canada, frappé par la maladie qui devait lentement le terrasser. Tant que les forces le lui permettaient, il donne des conférences et des retraites sacerdotales et religieuses extrêmement appréciées, il distribue des articles à divers périodiques, il remplit l'office d'aumônier chez les Petites Franciscaines de la Baie Saint-Paul et chez les Servantes du Saint-Sacrement à Chicoutimi, il remplit quelques missions apostoliques imposées par la confiance qu'on lui témoigne en hauts lieux.

Dans son œuvre écrite relevant la formation du Régime Scolaire Canadien-français, volume de 261 pages, Le Ministère pontifical des Missions, conférence de 32 pages; une publication pastorale, Testis, parue en 1935 et 1936, et entre un nombre d'articles, une série tout à fait remarquable sur la Syllogie parue dans Les Missions Franciscaines en 1941 et 1942.

Mgr Egide Roy avait acquis une vaste érudition dans les problèmes japonais et il parlait la langue du pays avec une facilité qui charmait les Japonais eux-mêmes. Ces connaissances approfondies lui permirent de faire entendre une voix écoutée dans le Conseil des évêques et à la Délégation Apostolique de Tokio et de prendre une part efficace dans une instruction de la Propagande qui compte parmi les documents pontificaux les plus importants parus en ces derniers siècles au sujet des missions.

Certaines idées lui étaient chères qu'il a souvent exposées avec conviction et qu'il a tenté de réaliser : le travail direct de conversion des païens et la formation du clergé indigène. Il a aussi beaucoup travaillé à faire comprendre et apprécier la nation japonaise dans les pays d'Europe et d'Amérique.

Son dernier acte public eut lieu à l'occasion de la conclusion de la paix au Japon. De son lit de malade, il fit entendre sa voix à la suite des grands chefs des peuples, avec l'envie d'un homme d'Etat et la sereine charité d'un esprit chrétien.

Survivent au Père Egide, outre son frère, Son Excellence Mgr Marie-Antoine Roy, O.F.M., sa mère, Mme Arthur Roy, née Dumas, ses autres frères : MM. les abbés Albert Roy et Evariste Roy, respectivement curés de Saint-Grégoire de

Décès en Suisse du R. Père Rutche, C.S.S.P.

Ottawa, 24. (D.N.C.) — Le R. J. Joseph Rutche, C.S.S.P., est décédé à Fribourg, Suisse, au cours du mois de janvier, après avoir souffert d'hui. Le R. P. Louis Taché, C.S.S.P., provincial des Pères du Saint-Esprit, au Canada.

Le R. P. Rutche, est né le 14 avril 1884, à Krisberg, dans le canton de St-Gall, en Suisse. Il fut ordonné prêtre le 28 octobre 1910.

Il fut professeur au collège Saint-Alexandre des Pères du Saint-Esprit, à Limbourg, via Hull, Qué., de 1912 à 1922.

Il était bien connu à Ottawa. Il a tenu pendant son séjour au Canada, une place importante dans les milieux pédagogiques de l'Université Laval.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages d'éducation, notamment d'un manuel d'histoire contemporaine, en collaboration avec Son Excellence Mgr A. Forget, alors préfet des études au collège de l'Assomption, d'un manuel d'histoire du Canada remarquable par ses vues synthétiques.

Société d'une messe

M. l'abbé Joseph-Octave Lagacé, âgé de 82 ans, ancien curé du diocèse de Montréal, décédé le 20 février 1947, était membre de la Société d'une messe.

M. l'abbé Clément-Célestin Berthiaume, retiré à N.-D.-de-la-Merci, Montréal, décédé le 21 février 1947, était membre de la Société d'une messe.

G.-ROBERT MITCHELL, chanoine, chancelier.

Nommés évêques

Washington, 24. — Le délégué apostolique, S. Exc. Mgr Amleto Cicognani, a élu la nomination de Mgr Allen-J. Babcock, de Détroit, comme évêque auxiliaire du cardinal Mooney, de Détroit.

Le délégué a aussi fait part de la nomination de Mgr Mark-K. Carroll de St-Louis, comme évêque de Wichita dans le Kansas.

Décès de l'aumônier du 22e régiment

Le R. P. Léopold Gratton, O.M.I., aumônier du 22e Régiment, est décédé samedi soir, à l'hôpital militaire de Montréal, à l'âge de 48 ans.

Le Père Gratton, qui était major honoraire, a succombé à une tumeur du cerveau. Après avoir été aumônier du Régiment de Hull, il accompagna le 22e dans les campagnes de Sicile et d'Italie, puis il fut aumônier du même régiment à la citadelle de Québec.

Conférence du R. P. Emile Bouvier, S.J.

Au prochain dîner-causerie de l'Association des Maîtres-Imprimeurs, de Montréal, Inc., qui aura lieu jeudi prochain, le 27 février, à 6 h. 30, au Club Canadien, le conférencier invité sera le R. P. Emile Bouvier, S.J., qui traitera le sujet suivant : "La Vie d'une Organisation Patronale". Les imprimeurs et les amis de l'association sont invités.

La gazette artistique

Cinéma

SAINT-DENIS: "Falbalas", avec Raymond Rouleau et Micheline Presle; "L'Enquête du 58" avec Charles Vanel.

CINEMA DE PARIS: La Symphonie Fantastique, avec Jean-Louis Barrault, Renee St-Cyr, Lise Delamare, etc.

HIS MAJESTY'S: Benjamin Gigli, dans le film "Mama" commençant le 17 février, pour une semaine. LOEW'S: "The Jolson Story", en couleurs, avec Larry Parks, Evelyn Keyes et William Demarest.

CAPITOL: "The Dark Mirror", avec Olivia de Havilland, Lew Ayres.

PALACE: "Undercurrent", avec Robert Taylor, Katherine Hepburn et Robert Mitchum.

PRINCESS: "The Chase" avec Robert Cummings, Michèle Morgan, Steve Cochran et Peter Lorre.

IMPERIAL: "Africa Speaks", Second film Laurel et Hardy dans "Sons of the Desert".

ORPHEUM: Pierre Blanchard et Micheline Presle, dans "Un seul amour". Aussi Gaby Morlay et André Luguet dans "Matemoiselle Béatrice".

KENT: The Way to the Stars, avec Michael Redgrave et Rosamund John.

EMPIRE: Wife of Monte Cristo. Aussi It All Came True.

REX: L'Aigle des Mers, avec Errol Flynn, ainsi que I Love a Band Leader, avec Phil Harris.

STELLA: La Grande Marnière, avec Fernand Ledoux ainsi que L'Homme qui vendit son Ame, avec Michèle Alfa.

HOLLYWOOD: To Each His Own, avec Olivia de Havilland ainsi que Make Mine Music, avec Nelson Eddy.

LAVAL: Easy to Wed, en couleurs, avec Van Johnson et Esther Williams. Aussi que Terror by Night, avec Basil Rathbone et Nigel Bruce.

PARK: The Thrill of Brazil, avec Evelyn Keyes, Keenan Wynn, etc. Aussi Fred Coby et Isabelita dans Don Ricardo Returns.

5th AVENUE: Cornell Wilde, Phil Silvers, Evelyn Keyes et Ad-Lie Jergens, dans A Thousand and One Nights, en couleurs. Aussi George Raft, Claire Trevor dans Johnny Angel.

CENTURY: Errol Flynn et Alexis Smith, dans San Antonio en couleurs. Aussi The Man Who Dared, avec George MacReady et Leslie Brooke.

BEAUBIEN: Yankee Doodle Dandy, avec James Cagney et Joan Leslie. Aussi Deadline for Murder, avec Paul Kelly et Kent Taylor.

AMHERST: Edward G. Robinson et Joan Bennett dans Scarlet Street. Aussi Bud Abbott et Lou Costello dans Little Giant.

NELSON: Merle Oberon dans Night on Paradise et Ginger Rogers dans Heartbeats.

ORLEANS: Jeanne Crail et Croire Wilde, dans Centennial Summer, et Ken Curtis, dans Rhythm Round Up.

PERRON: "O.S.S.", avec Alan Ladd et Geraldine Fitzgerald. Aussi "Lover Come Back", avec Lucille Ball et George Brent.

EMPRESS et OUTREMONT: George Sanders, Signe Hase, Carole Landis dans "A Scandal in Paris". Aussi Anna Lee et James Ellison dans "G. I. War Brides".

SAVOY: Barbara Stanwyck, Van Heflin, Elizabeth Scott dans "The Strange Love of Martha Ivers", ainsi que Dan Duryea, Ella Raines et William Bendix dans "White Tie and Tails".

CHATEAU et CARTIER: Abbott et Costello dans "The Time of Their Lives" avec Marjorie Reynolds et Binnie Barnes. Aussi Gary Cooper dans "The Adventures of Marco Polo", avec Basil Rathbone, Sigrid Gurie et Lana Turner.

DOMINION: Jane Russell et Louis Hayward dans "Young Widow", avec Kent Taylor et William Elliott. Constance Moore dans "In Old Sacramento".

MAISONNEUVE: William Elliott et Constance Moore dans "In Old Sacramento". Aussi John Payne, Maureen O'Hara, William Bendix dans "Sentimental Journey".

PASSE-TEMPS: "Le Fruit Vert", avec Diana Barrymore et Robert Cummings, en français. Aussi "The Spiral Staircase", avec Dorothy McGuire et George Brent.

MIDWAY: "Sundown", avec George Sanders et Gene Tierney. Aussi "My Pal Trigger", avec Roy Rogers.

VILLERAY: "Easy to Wed", en couleurs, avec Van Johnson et Esther Williams. Aussi "Renegades", en couleurs, avec Larry Parks et Evelyn Keyes. Ainsi que "Deadline

"Aujourd'hui"

Le digest français

SOMMAIRE DE FEVRIER 1947

Monsieur Bigot... Guy Frégault. Voie nouvelle en éducation... Think Attention: lumière jaune... Le Samedi Crise politique ou crise morale? I.P.F. L'anglais est-il la clé du succès? Relations Le procès de l'ennui... Collège et Famille LITTÉRATURE et ARTS

En écoutant Paul Claudel... Le Littéraire La presse humoristique en Espagne Sélection

La Tornado (Récit)... L'Albe Le secret d'Alain Gerbault, Charles Pichon Thérèse Deniset, brillante cantatrice, L'Oeil Musique, ô souveraineté

Revue de l'Un. Laval Les journaux se reconnaissent-elles? Yvonnie La pierre étrange de Pierre l'Etranger Technique

"Comme la fumée d'une fournaise" Chambre de Commerce Les savants comptent l'inventeur Nation's Business

SPORTS Maurice RICHARD, notre étoile Le Front ouvrier Echec et mort par la poste, New-York Times Faut-il deux arbitres? Le Front ouvrier

Au comptoir: \$0.25 Par la poste: \$0.28 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

Horaires des spectacles

SAINT-DENIS: Pour les 21-22-23 février: "Falbalas": 1 h. 3 h. 42, 6 h. 25, 9 h. 08. "L'Enquête du 58": 12 h. 05, 2 h. 48, 6 h. 01, 8 h. 44. Pour les 24-25-26 février: "Falbalas": 12 h. 3 h. 29, 5 h. 52, 9 h. 43. "Exposition de modes": 1 h. 47, 5 h. 28, 9 h. 19.

CINEMA DE PARIS: "Symphonie Fantastique": 11 h. 44, 2 h. 13, 4 h. 42, 7 h. 11, 9 h. 40.

LOEW'S: "The Jolson Story": 11 h. 12 h. 13 h. 30, 4 h. 50, 7 h. 10, 9 h. 30.

PALACE: "Undercurrent": 11 h. 12 h. 2 h. 40, 5 h. 7 h. 20, 9 h. 40.

CAPITOL: "The Dark Mirror": 10 h. 12 h. 2 h. 26, 5 h. 16, 7 h. 38, 9 h. 56.

PRINCESS: "The Chase": 11 h. 14 h. 1 h. 58, 4 h. 42, 7 h. 26, 10 h. 12.

IMPERIAL: "Africa Speaks": 12 h. 37, 3 h. 04, 5 h. 31, 7 h. 58, 10 h. 25.

HIS MAJESTY'S: "Mama": 11 h. 14 h. 1 h. 41, 4 h. 08, 6 h. 35, 9 h. 02.

for Murder", reprise, avec Paul Kelly et Kent Taylor.

VERDUN: "Night and Day", avec Gary Grant et Alexis Smith. Ainsi que "King of the Lumberjacks", avec John Payne et Gloria Dickson.

Musique

HIS MAJESTY'S: Récital Lotte Lehmann, soprano. (28 février) HIS MAJESTY'S: La Société classique présente Erno Balogh, pianiste. (Jeudi le 27 fév.)

PLATEAU: Jacques Thibaud, violoniste, en récital (27 février). RITZ-CARLTON: Neil Chotem, pianiste, en récital (3 mars).

PLATEAU: Quatuor de Budapest (10 mars). MONUMENT NATIONAL: Les Variétés Lyriques présentent "Le Comte de Luxembourg", de Franz Lehár (6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15, 16 et 18 mars).

GESU: Récital de Paul Loyonnet, pianiste (3, 4 et 6 mars).

SPECTACLE

HIS MAJESTY'S: "Bloomer Girl" revue musicale (3 mars).

Les radio-concerts canadiens

Les Radio-Concerts Canadiens présenteront ce soir, à 9 heures, la basse chantante Gerdal Desmarais.

Ce soir également, les Radio-Concerts canadiens, mis à l'horaire radiophonique par la maison Molson's présenteront Alfred Pellan, peintre.

Le chef d'orchestre des Radio-Concerts Canadiens, Jean Deslauriers, a préparé un autre programme intéressant. Ces radio-concerts, réalisés par Paul Leduc, mettent en vedette deux personnalités de la radio canadienne, Albert Duquesne et Roger Baulu.

A la Municipale

Mlle Marie-Claire Daveluy, membre de l'Académie canadienne-française, est la conférencière invitée à "Votre auteur préféré", jeudi, le 27 février, à 8 h. 30.

Mlle Daveluy a intitulé sa causerie: "Ma carrière".

Entrée libre.

Page 4 7 5

Le programme de Lotte Lehmann

Voici le programme du récital que Lotte Lehmann, soprano, donnera vendredi soir prochain, le 28 février, au His Majesty's. Au piano d'accompagnement: Paul Ulanowsky. C'est une présentation de M. Louis-H. Bourdon.

1.— Beethoven

Freudvoll und Leidvoll; Goethe; Ich Liebe Dich; Herreise; In Quest-Tomba Oscura; Carpeni; Der Kuss.

II.— Colloque sentimental; Debussy; La flûte de Pan; Debussy; La chevelure; Debussy; La mort des amants; Debussy.

III.— Zigeunerlieder; Brahms; IV.— Auf Einer Wanderung; Wolf; Ellenfeld; Wolf; Morgen; Strauss; Zueignung; Strauss.

Les Concerts symphoniques de Montréal

Les concerts de demain soir et de mercredi soir donnés à l'audito-

rium du Plateau, sous les auspices des Concerts Symphoniques de Montréal, seront dirigés par Désiré Defauw et le soliste invité sera Rudolf Fikursky. Le programme sera composé des œuvres suivantes: Egmont, ouverture, Beethoven; Concerto pour piano en ré mineur; Brahms: Choral et variations pour orgue; Franck: Le tricornes, de Fala.

BLANCHAR Un seul amour

LOEW'S

THE JOLSON STORY

LOEW'S

THE JOLSON STORY

LOEW'S

THE JOLSON STORY

LOEW'S

THE JOLSON STORY

LOEW'S

THE JOLSON STORY

LOEW'S

THE JOLSON STORY

LOEW'S

THE JOLSON STORY

LOEW'S

THE JOLSON STORY

LOEW'S

THE JOLSON STORY

LOEW'S

THE JOLSON STORY

LOEW'S

THE JOLSON STORY

LOEW'S

THE JOLSON STORY

LOEW'S

THE JOLSON STORY

LOEW'S

THE JOLSON STORY

LOEW'S

THE JOLSON STORY

LOEW'S

THE JOLSON STORY

LOEW'S

THE JOLSON STORY

Le ralliement de ce soir au Forum

Mme Roosevelt sera le principal orateur

Un grand ralliement aura lieu ce soir au Forum, sous les auspices de la section de Montréal et la Société des Nations Unies au Canada.

Les unions ouvrières seront représentées par quelque trois cents délégués et les colonies grecque, ukrainienne, chinoise et autres seront largement représentées.

Le principal orateur à cette assemblée sera Mme Eleanor Roosevelt, présidente de la Commission des droits de l'homme de la Société des Nations Unies, qui parlera en faveur de l'installation d'une paix juste durable à travers le monde.

Les autres orateurs seront: MM. Louis St-Laurent, ministre des Affaires étrangères, John Bracken, leader du parti progressiste-conservateur, et J. Coldwell, leader de la C.C.F. Le Dr J.S. Thomson, président national de la Société des Nations Unies au Canada, occupera le fauteuil présidentiel.

En vue de défrayer les dépenses d'organisation, 4,000 billets seulement ont été mis en vente, alors qu'il y aura 8,000 sièges gratuits.

On peut s'en procurer à la chambre 17, de l'hôtel Windsor, ou encore à des kiosques aménagés à cette fin chez Dupuis Frères et en l'hôtel Windsor.

M. Horace Boivin au Cercle universitaire

Les officiers du Cercle d'Etude de l'Industrie du Biscuit de la province de Québec recevront M. Horace Boivin au Cercle Universitaire, mercredi, à 26 février.

M. Boivin traitera tout particulièrement de l'importance des associations patronales et ouvrières des pays d'Europe, qu'il a eu le plaisir de visiter dernièrement.

Décès du R. F. Georges Boucher, C.S.V.

Le R.F. Georges Boucher, C.S.V., est décédé à Rigaud, dimanche matin, à l'âge de 71 ans. Le défunt, né à Salem, Mass., était entré chez les Clercs de St-Viateur, en 1899.

Il fut professeur dans plusieurs maisons de sa communauté et directeur aux écoles de Rigaud et de St-Timothée. Les funérailles auront lieu au Noviciat Notre-Dame de Lourdes, à Rigaud, mardi, le 25, à 10 h.

Partageons

Prévention vaut mieux que guérison, surtout s'il s'agit de délinquance juvénile. Rien de plus facile que de prévenir... ayons plus de

terrains de jeux bien dirigés, de centres où l'on s'amuse sainement et où l'on s'instruit. En donnant à la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-françaises, vous aidez à l'organisation saine des loisirs de nos enfants et de nos jeunes.

Partage

LA PRÉDICATION DU CARÈME

A la cathédrale

Mgr A. Harbour

Le salut du monde est encore dans le christianisme

1er dimanche : la primauté du christianisme

Excellence, Mes Frères,

Dans une allocution qu'il adressa le 22 janvier dernier à un groupe du mouvement dit "de la renaissance chrétienne", le Souverain Pontife faisait la déclaration suivante: "La présente crise religieuse, a-t-il dit, est peut-être la plus grave que l'humanité ait jamais traversée depuis le commencement du christianisme."

"Pour la vaincre il faut vivre le christianisme dans sa plénitude avec la plus grande persévérance."

"La seule source de salut est la foi catholique, qui ne doit pas être mutilée, diminuée ou adoucie, mais bien pleine de son intégrité, de sa pureté et de sa force."

Voilà, mes Frères, l'inspiration de nos sermons de carême pour cette année.

Dans le bouleversement actuel chacun espère et promet le salut du monde et de ses institutions d'après les moyens que lui fournit la matière où il s'est spécialisé. L'homme de gouvernement, le politicien par exemple, propose un système de lois révisées ou de lois nouvelles; l'homme de guerre croit sincèrement que la question des armements ou du désarmement pourrait protéger la paix; les économistes disent que si les richesses étaient distribuées et consommées d'après d'autres barèmes, il n'y aurait pas de ces difficultés profondes de misère et de jalousie qui finissent par déclencher les guerres; d'autres prétendent qu'une vaste réforme des méthodes éducatives changerait en mieux la mentalité des humains, et que saisis-ent-ils encore?

Or, mes Frères, il existe une institution sur la terre qui peut vraiment offrir un remède général à tous les maux dont souffre l'humanité parce qu'elle va jusqu'à la cause même du mal: cette institution elle a fait ses preuves car elle a déjà sauvé le monde, elle l'a déjà rappelé de la mort à la vie, et c'est la religion de Notre Seigneur Jésus-Christ, de Celui qui a dit: *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis et ego reficiam vos.* Aussi, dans un document célèbre qui après plus de cinquante ans n'a pas vieilli, Léon XIII a-t-il pu dire: "La société humaine ne sera guère que si elle doit être, que par le retour à la vie et aux institutions du christianisme."

De toute nécessité, le retour au christianisme s'impose. Il n'est pas d'autre nom sous le Ciel que celui de Jésus-Christ par lequel nous puissions être sauvés! Il s'impose ce retour dans la conscience des individus, dans leur manière de vivre leur foi et de pratiquer les commandements de Dieu, en particulier la justice et la charité; il s'impose dans la famille qui abdique trop facilement ses nobles et austères devoirs pour des considérations d'ordre matériel exclusif; il s'impose aux institutions économiques qui régissent la production et la répartition des biens temporels: les récriminations, les plaintes qui montent de tous côtés demandant justice au nom d'une misère imméritée; il s'impose enfin dans les activités de l'Etat où les chefs du peuple, souvent ses représentants choisis par lui, trop préoccupés d'ambitions mesquines et d'intérêts personnels, négligent les grands devoirs et les réels sacrifices que réclame d'eux le bien commun.

Mes frères, il n'existe pas dix chances de salut, il n'en est qu'une, c'est le retour à l'esprit du christianisme, à ses pratiques, à ses institutions. Et pourquoi? D'abord, parce qu'il possède l'ensemble des vérités dont le monde a besoin pour vivre et qu'il est le seul à nous les offrir; ensuite, parce que, de fait, ses principes et leur application ont déjà opéré le salut du monde et que leur vertu n'est pas diminuée.

Voyez ce qui s'est passé à l'avènement de Notre Seigneur, quand il vint sur la terre pour la première fois par l'Incarnation.

Le paganisme, à ce moment, avait dit son dernier mot et touché son apogée. L'empire romain qui le représentait alors dans l'histoire, tenait sous son sceptre de fer l'univers entier. La puissance absolue des Césars et le raffinement de la culture dite classique avait poussé le monde au faite de son épanouissement.

En revanche, la religion et la morale avaient atteint le dernier degré de la décadence. Les richesses — accaparées par un petit nombre! — les arts dans leur splendeur, la renommée juridique de la vieille Rome ne compensaient jamais les horreurs de corruption qui sortaient de sa civilisation même dont le principe consacrait la jouissance, le luxe, l'impunité de quelques-uns, au prix de la misère imméritée d'une multitude innombrable d'esclaves. La souffrance, le dénuement, l'humiliation de la grande masse, restèrent à la gloire de ce régime une honte immortelle.

Et alors apparut dans la crèche d'une stable un petit enfant pauvre. Et il réussit l'incroyable tâche de régénérer le monde. C'est un fait que l'histoire et l'observation nous permettent de constater.

Mes biens chers frères, l'état du monde à l'heure qu'il est n'est pas beaucoup plus réjouissant qu'aux jours de la naissance de Jésus-Christ. Nous en sommes revenus à la primauté du droit du plus fort, suprématie du droit du plus fort, et à la misère imméritée de la grande masse; c'est le retour à la civilisation matérialiste et païenne que je me trompe.

Ah! mes frères, si l'on voulait bien en revenir à l'évangile du Christ et en faire la règle de vie des individus et des familles, et la constitution des Etats, comme la situation générale en serait vite changée et pour le bonheur de tous.

Deux ou trois principes appliqués raisonnablement y suffiraient: "Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme". "Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu".

"Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas que l'on vous fit à vous-mêmes". — "Aimez-vous les uns les autres". Et la charte du monde est remise sur pied.

C'est pourquoi nous appelons de tous nos vœux, de toute notre âme, le règne de l'esprit du Christ sur les hommes; non pas cette soit de jouissance et de domination qui rapproche l'homme du fauve des forêts et qui a pour principe le droit du plus fort, mais cette modération en toutes choses qui montre bien que la raison dirige les appétits; que Dieu et sa loi dirigent la raison; que ne dédaigne pas les biens matériels et les progrès de la science, mais qui sait s'en servir dans la vertu, pour acquiescer les seuls biens véritables, les seuls désirables en soi, les seuls auxquels tout doit être sacrifié, les biens éternels que je vous souhaite de tout cœur, au nom du Père et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

A Notre-Dame

Mgr Guérin

Après avoir exprimé sa gratitude envers Mgr l'Archevêque de Montréal, dont la bienveillance et les sympathies françaises bien connues lui permettent de parler du haut de la chaire de Notre-Dame; Mgr Guérin, ayant salué M. l'ambassadeur de France, le maire Camille Houde et son nombreux auditoire, traite son premier sujet:

L'engagement de l'homme dans la création

De toute éternité, dans ces espaces infinis dont le silence effrayait Pascal, Dieu existe. De toute éternité, les trois personnes divines, le Père, le Fils et le Saint-Esprit se connaissent, se contemplent, s'aiment, et dans cette connaissance et cet amour infinis, se suffisent pleinement à Elles-mêmes.

Pourquoi Dieu a-t-il créé un être sage n'agit jamais sans motif, et Dieu, dans son splendide isolement, semblait n'en avoir aucun. Aucun d'essentielle? Non, aucun qui le contraigne? Mille fois non. La création, en effet, n'ajoute rien d'essentiel à la perfection de Dieu.

Mais Dieu, c'est l'Infinie vérité, l'Infinie bonté, Dieu c'est la vie dans toute sa puissance et sa fécondité. Dieu a créé pour faire connaître la Vérité qu'il est, pour faire aimer la Vie qu'il est, pour communiquer la Vie à sa créature divine. Pour cela, Dieu a créé dans un acte d'amour aussi désintéressé que libre, Dieu Créateur est Amour.

Voilà l'explication de la création par Dieu, qui trouve ainsi en Lui-même, dans son amour, la raison d'être de la Création, comme en Lui-même et dans sa Toute-Puissance il trouve le moyen de la réaliser. C'est pour faire œuvre de vie et d'amour que Dieu a créé tout ce qui existe, que Dieu a créé l'homme à son image et à sa ressemblance. A cet homme, Dieu a donné un reflet de sa sagesse: l'intelligence; un reflet de sa puissance créatrice: une volonté libre; un reflet de son amour: un cœur capable d'aimer.

Qu'il est beau et grand cet homme sortant des mains du Créateur. C'est le roi de la création.

Dieu a-t-il achevé ainsi son œuvre de vie et d'amour envers l'homme? non, elle commence à peine.

Appel de Dieu à l'homme à une vie d'union et de collaboration

L'homme est une créature qui dépend totalement de son Créateur. L'homme ne tire pas de lui-même sa vie. Pour vivre et s'épanouir dans la vie, l'homme a donc absolument besoin de rester uni à la source unique de toute vie, à Dieu Lui-même. C'est pourquoi Dieu propose à l'homme une vie d'union par la grâce et une vie de collaboration par le travail, au foyer et dans l'apostolat.

Par la grâce, Dieu réalise la plus étonnante merveille de vie et d'amour. En même temps que Dieu disait à l'homme: "Je suis ton Créateur et tu es mon œuvre", Il ajoutait: "Je suis ton Père et tu es mon fils; librement, gratuitement, je te donne ma grâce. C'est-à-dire l'effusion dans ta nature de ma propre Vie divine". Par la grâce, Dieu vient habiter dans l'homme d'une façon mystérieuse, sans doute, mais si réelle qu'on a pu dire que dans l'âme en état de grâce Dieu est plus présent à l'homme que l'homme n'est présent à lui-même.

Si les hommes voyaient dans l'âme de leurs frères Dieu présent et vivant, ce serait la révolution la plus belle, la plus décisive. L'homme ne serait plus un loup pour l'homme, mais, dans la paternité divine, les hommes se découvriraient tous des frères, la haine ferait place à l'amour et la mort reculerait devant la vie.

Avec la surélévation de l'homme à la vie de la grâce, les possibilités d'amour de Dieu envers l'homme qu'il a créés sont-elles épuisées? Eh bien! non, l'Incarnation ajoutera encore à cette diffusion instinctive de la Bonté divine envers nous. Par l'Incarnation, la nature humaine va se trouver élevée tout d'un coup jusqu'à la divinité du Verbe. Par l'Incarnation ce n'est plus seulement l'union de l'homme avec Dieu, mais l'appel à l'unité dans le Christ de tous les hommes, membres du même corps mystique du Christ.

Vie de collaboration de l'homme avec Dieu par le travail, au foyer, dans l'apostolat

En même temps que cette vie d'union par la grâce, et l'unité dans le Christ, Dieu propose à l'homme une vie de collaboration étroite à l'œuvre de la création par le travail, au foyer et dans l'apostolat.

Par le travail l'homme collabore par son activité propre à l'activité créatrice de Dieu, pour aménager la création selon ses besoins et les besoins de ses semblables, pour parfaire l'œuvre de la création.

"J'apporte à toute chose sa dévotion", s'écrit Claudel, dans les *Cinq grandes Odes*: "Il faut venir au secours de cette grande muraille (la création) qui a besoin de l'homme et qui demande son intervention. La dévotion à lui apporter c'est de la faire servir... à la gloire de Dieu et au bien d'une humanité reconnaissante et réconciliée." Dans un éternel présent Dieu crée. La nature est ainsi dans un perpétuel enfantement. Il appartient à l'homme de hâter la dévotion de l'univers. C'est pourquoi saint Paul nous dit: "La vie atten-

te de la nature appelle la manifestation des fils de Dieu." Quelle exaltation extraordinaire pour l'homme qui sait que par son action propre il peut parfaire l'œuvre de la création. Comment après cela, peut-on nous accuser, nous chrétiens, de nous désintéresser de l'univers?

Dieu demande à l'homme une deuxième collaboration. Aux époux tendrement unis par les liens sacrés du mariage, Dieu demande de collaborer par un acte de leur volonté libre à son œuvre de vie et d'amour, et Il attend de cet acte libre de sa création, la possibilité pour Lui, Créateur, de créer une âme nouvelle et d'appeler à la vie un nouvel enfant.

C'est encore dans une collaboration étroite, et qui celle-là dure des années, que Dieu demande aux parents d'élever leurs enfants pour en faire, par l'éducation, des hommes et des femmes de valeur. Quelle collaboration intime et continue que celle de des parents chrétiens avec Dieu dans son œuvre de vie et d'amour!

Enfin Dieu demande à l'homme une troisième collaboration par l'apostolat où l'homme collabore par sa charité fraternelle à la charité paternelle de Dieu pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Dieu Tout-Puissant veut que l'avènement de son règne dans le monde dépende en partie des efforts de ses créatures, de la collaboration des pauvres apôtres que nous sommes.

Nous comprenons mieux maintenant, à quel point l'homme est par cette vie d'union et de collaboration étroitement uni à Dieu créateur, à Dieu incarné, à Dieu rédempteur et pour prendre un mot moderne nous comprenons mieux maintenant dans quelle étroite dépendance avec Dieu l'homme est "engagé" sans cesse par son action dans le monde, par son travail, au foyer et dans l'apostolat dans l'œuvre de la Création.

Notre bien providentiel

Descendants maintenant de ces généralités pour préciser davantage dans quelles conditions actuelles Dieu a réalisé son œuvre de vie et d'amour pour chacun d'entre nous.

De toute éternité, Dieu a décidé de nous appeler à l'existence, mais il nous a fait naître à une grande époque, particulièrement importante, à un tournant de l'histoire, où un monde se meurt, où une nouvelle civilisation s'enfante.

Remercions Dieu, disait Pie XI de nous avoir fait naître à une époque si importante qu'il n'est pas permis à un chrétien d'être un médiocre.

Dieu nous a fait naître au Canada. Vous êtes des Canadiens français et à ce titre Dieu vous a doublément comblés de ses dons. C'est le sang français qui coule dans vos veines; c'est le génie français qui respire dans votre civilisation, ce génie fait d'équilibre, de mesure, de clarté, de générosité, de désintéressement. Vous, les Canadiens français, partez de la Mère Patrie il y a trois siècles, quelques dizaines de milliers, vous êtes aujourd'hui un peuple qui peut être fier de son passé et qui est plus riche encore de son avenir. Oui, la France vivra et rayonnera dans ce qu'elle a de plus pur et de plus généreux tant que vivra un Canadien français.

Enfin, c'est la plus grande des grâces, Dieu vous a fait naître en pays chrétien. Vous êtes des catholiques, c'est votre titre le plus précieux. Vous savez que notre grand roi Saint-Louis aimait à signer certains actes royaux "Louis de Poissy" en souvenir de l'église de son baptême, ayant à cœur de mettre ainsi son titre de catholique au-dessus de son titre de roi. Vous êtes catholiques... "Le sel qui doit empêcher la masse de se corrompre", "le levain qui doit faire fermenter la pâte", "la lumière qui doit chasser les ténèbres." Quel honneur, mais aussi quelle responsabilité à une telle époque, dans l'état actuel du monde pour les fils de ce grand pays.

Dieu ou rien

Voilà dressée devant nos yeux notre tâche magnifique d'homme et de chrétien. Nous savons, nous catholiques, d'où nous venons, de Dieu, et où nous allons, à Dieu. Dès lors notre existence prend tout son sens et toute sa valeur. Supprimez Dieu, c'est la nuit. "Le monde est absurde" dit Jean Camus. "Tous les êtres sont de trop" dit Paul Sartre. L'homme séparé de son créateur, ne comprend plus rien au monde et à lui-même. Tout lui devient une énigme et il roule dans le désespoir pour aboutir au néant.

L'homme est-il mort?

Ecoutez André Malraux, qui, le 4 novembre dernier, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, ouvrait la semaine culturelle de l'U.N.E.S.C.O.

"A la fin du dix-neuvième siècle, s'écriait-il, la voix, de Nietzsche reprit la phrase antique entendue sur l'archipel: Dieu est mort... et redonna à cette phrase son agent tragique. On savait parfaitement ce que cela voulait dire: cela voulait dire qu'on attendait la royauté de l'homme. Le problème qui se pose aujourd'hui sur cette vieille terre d'Europe c'est de savoir si l'homme, oui ou non, est mort". Et Malraux ajoute: "Au-dessus de tout ce que nous voyons, au-dessus des villes ruinées, de ces villes spectres, s'étend sur l'Europe une présence plus terrible encore: car l'Europe ravagée et sanglante n'est pas plus sanglante que la figure de l'homme qu'elle avait espéré faire." De la part d'un homme tel que Malraux qui n'a pas cessé d'évoluer dans un milieu révolutionnaire un tel aveu est d'un grand prix.

Mais vous comprenez bien, que nous chrétiens, en présence d'une telle révolution spirituelle, nous n'avons pas le droit de nous croiser les bras en nous contentant de répéter: "C'était à prévoir... je l'avais bien dit". Attitude pharisaïque, indigne d'un chrétien. Si, hélas, pour beaucoup de nos contemporains la vérité est lettre morte, le ciel vide, le monde absurde, si l'existence leur donne la nausée et s'ils sont dans le désespoir pour aboutir au néant, à qui la fau-

tes que le Canada, le monde, le Christ et son Eglise attendent de vous.

Troisième réponse des âmes vivantes. Elles sont nombreuses ici les âmes ferventes dans ce milieu profondément chrétien des Canadiens français. Elles sont la joie de Dieu et l'espoir du missionnaire. Je compte tant sur leurs prières et je les salue avec reconnaissance. Les saints sont dans la main de Dieu. Ces âmes ferventes sont dans la main de Dieu, dociles et fidèles instruments de Dieu. Par elles Dieu Créateur continue et perfectionne son œuvre de vie et d'amour, par elles Dieu-Rédempteur agit, souffre et sauve l'humanité. Ames vivantes, montez, montez sans cesse vers la perfection. Jamais le monde n'a eu autant besoin de saints. Ainsi au début du carême, à chacun d'entre vous Dieu demande un effort, un sacrifice, un progrès. Ames mortes, ressuscitez et devenez vivantes. Ames dormantes, sortez de votre torpeur et devenez ferventes. Ames ferventes, montez, dans la perfection, dans la sainteté, pour le bonheur et la fécondité de vos vies, pour le salut du monde, pour la gloire de Dieu.

Les trois réponses à l'appel de Dieu

Pour conclure, posons-nous donc cette question. A l'appel de Dieu créateur à une vie d'union par la grâce et de collaboration par le travail, au foyer et dans l'apostolat, comment ai-je répondu? Réponse des âmes mortes, réponse des âmes dormantes, réponse des âmes vivantes.

Tout d'abord la réponse des âmes mortes, ces pauvres âmes qui refusent la vie d'union et de collaboration avec Dieu, soit qu'elles nient Dieu ou qu'elles agissent pratiquement comme si Dieu n'existait pas, ou que même croyantes et pratiquantes elles coupent les ponts avec Dieu par le péché grave et vivent ainsi loin de Dieu.

Par nos péchés nous nous dressons en ennemis de Dieu créateur, nous faussions et mutilons l'œuvre de la création. Dans cette œuvre de vie et d'amour, nous faisons œuvre de haine et de mort et nous lançons en circulation, dans le monde, des forces mauvaises, des forces destructrices qui agissent jusqu'à la fin des temps. Pauvres pécheurs, comblez, comblez la gravité du péché. Prenez conscience du mal que vous vous faites à vous-même, à vos foyers, au monde tout entier et dans cette crise effroyable que traverse l'humanité, ne la chargez plus de vos fautes.

Deuxième réponse, la réponse des âmes dormantes. Sans doute ces âmes tièdes ne voudraient pas tomber dans les bas-fonds parce qu'elles craignent de se salir dans la boue. Mais elles ont peur des sommets parce qu'il leur faut effort pour les atteindre et qu'on s'y essouffle. Ces âmes tièdes constituent la masse de ces pratiquants dont on dit: "Ces chrétiens-là ne sont pas meilleurs que les autres". Parole terrible et qui fait tant de mal à l'Eglise du Christ dans la mesure même où elle est vraie. Comprenez donc, âmes tièdes, que cet état n'est digne, ni de vous, ni du Christ. Ouvrez vos yeux sur le monde. Le temps de la médiocrité est passé. Secouez votre torpeur et devenez les chrétiens et les chrétiennes.

Troisième réponse, la réponse des âmes vivantes. Elles sont nombreuses ici les âmes ferventes dans ce milieu profondément chrétien des Canadiens français. Elles sont la joie de Dieu et l'espoir du missionnaire. Je compte tant sur leurs prières et je les salue avec reconnaissance. Les saints sont dans la main de Dieu. Ces âmes ferventes sont dans la main de Dieu, dociles et fidèles instruments de Dieu. Par elles Dieu Créateur continue et perfectionne son œuvre de vie et d'amour, par elles Dieu-Rédempteur agit, souffre et sauve l'humanité. Ames vivantes, montez, montez sans cesse vers la perfection. Jamais le monde n'a eu autant besoin de saints. Ainsi au début du carême, à chacun d'entre vous Dieu demande un effort, un sacrifice, un progrès. Ames mortes, ressuscitez et devenez vivantes. Ames dormantes, sortez de votre torpeur et devenez ferventes. Ames ferventes, montez, dans la perfection, dans la sainteté, pour le bonheur et la fécondité de vos vies, pour le salut du monde, pour la gloire de Dieu.

tes que le Canada, le monde, le Christ et son Eglise attendent de vous.

Les trois réponses à l'appel de Dieu

Pour conclure, posons-nous donc cette question. A l'appel de Dieu créateur à une vie d'union par la grâce et de collaboration par le travail, au foyer et dans l'apostolat, comment ai-je répondu? Réponse des âmes mortes, réponse des âmes dormantes, réponse des âmes vivantes.

Tout d'abord la réponse des âmes mortes, ces pauvres âmes qui refusent la vie d'union et de collaboration avec Dieu, soit qu'elles nient Dieu ou qu'elles agissent pratiquement comme si Dieu n'existait pas, ou que même croyantes et pratiquantes elles coupent les ponts avec Dieu par le péché grave et vivent ainsi loin de Dieu.

Par nos péchés nous nous dressons en ennemis de Dieu créateur, nous faussions et mutilons l'œuvre de la création. Dans cette œuvre de vie et d'amour, nous faisons œuvre de haine et de mort et nous lançons en circulation, dans le monde, des forces mauvaises, des forces destructrices qui agissent jusqu'à la fin des temps. Pauvres pécheurs, comblez, comblez la gravité du péché. Prenez conscience du mal que vous vous faites à vous-même, à vos foyers, au monde tout entier et dans cette crise effroyable que traverse l'humanité, ne la chargez plus de vos fautes.

Deuxième réponse, la réponse des âmes dormantes. Sans doute ces âmes tièdes ne voudraient pas tomber dans les bas-fonds parce qu'elles craignent de se salir dans la boue. Mais elles ont peur des sommets parce qu'il leur faut effort pour les atteindre et qu'on s'y essouffle. Ces âmes tièdes constituent la masse de ces pratiquants dont on dit: "Ces chrétiens-là ne sont pas meilleurs que les autres". Parole terrible et qui fait tant de mal à l'Eglise du Christ dans la mesure même où elle est vraie. Comprenez donc, âmes tièdes, que cet état n'est digne, ni de vous, ni du Christ. Ouvrez vos yeux sur le monde. Le temps de la médiocrité est passé. Secouez votre torpeur et devenez les chrétiens et les chrétiennes.

Troisième réponse, la réponse des âmes vivantes. Elles sont nombreuses ici les âmes ferventes dans ce milieu profondément chrétien des Canadiens français. Elles sont la joie de Dieu et l'espoir du missionnaire. Je compte tant sur leurs prières et je les salue avec reconnaissance. Les saints sont dans la main de Dieu. Ces âmes ferventes sont dans la main de Dieu, dociles et fidèles instruments de Dieu. Par elles Dieu Créateur continue et perfectionne son œuvre de vie et d'amour, par elles Dieu-Rédempteur agit, souffre et sauve l'humanité. Ames vivantes, montez, montez sans cesse vers la perfection. Jamais le monde n'a eu autant besoin de saints. Ainsi au début du carême, à chacun d'entre vous Dieu demande un effort, un sacrifice, un progrès. Ames mortes, ressuscitez et devenez vivantes. Ames dormantes, sortez de votre torpeur et devenez ferventes. Ames ferventes, montez, dans la perfection, dans la sainteté, pour le bonheur et la fécondité de vos vies, pour le salut du monde, pour la gloire de Dieu.

tinué à exercer sur la pensée et sur le cœur de l'homme par une élite intellectuelle et morale de notre humanité, par cette présence amoureuse, qui nous presse et qui nous assaille, de ses plus ardents témoins et de ses nombreux amis de notre temps.

Sicèle de laideurs

Certes, mes Frères, il est facile de nous attrister sur notre époque et de déplorer ses égarements et ses fautes. Est-il besoin de le redire? Ses indéniables laideurs, ses hontes, ses scandales et ses apostasies lui constituent à l'heure présente un bien lamentable bilan. La foi qui baisse, l'immoralité qui monte, les consciences coupables qui se multiplient, les erreurs qui semblent triompher, le recul de l'esprit et de la dignité humaine devant cette marée envahissante de la chair, la brutale dictature de l'argent et de la force qui étouffe le droit ou qui l'asservit, la haine, les convoitises jalouses qui affolent les petits contre les grands et qui arment les peuples les uns contre les autres; combien de fois, en ces années d'agitation et de malheurs que nous venons à peine de traverser, n'avons-nous pas entendu les voix les plus graves et les plus autorisées nous rappeler ces trop navrantes misères et jeter dans la nuit les plus douloureux cris d'alarme, et les avertissements de salut. Peut-être, du fond de nos cœurs croyants, trop vivement impressionnés par ce spectacle et de triomphe du mal autour de nous, n'avons-nous pas été tentés, à certaines heures, de murmurer le Pater mélancolique de Péguy:

Notre Père qui êtes aux cieux
De combien il s'en faut que votre
nom soit sanctifié,
De combien il s'en faut que votre
régne arrive.

C'est pire que jamais
On dirait, mon Dieu, pardonnez-moi
que votre règne s'en va...

Sicèle de beauté morale

Non, mes frères, le règne de Dieu ne s'en va pas. Non, ce n'est pas pire que jamais. En ce monde envahi de ténèbres, "rien, selon le moi d'un converti, rien n'a encore prévalu contre la source de la lumière". rien ne prévaudra jamais contre elle. Elle jaillit des ombres, de toutes les ombres, comme le soir, on voit jaillir étoile par étoile le firmament éclairé, comme le jour, on voit jaillir soudain de larges coulées de soleil. L'amour de Dieu en notre siècle se révèle toujours, avec une puissance nouvelle, résistante à la haine qui l'attaque, traversant l'indifférence qui l'ignore, guérissant le mal même qui veut le séduire: des âmes, plus nombreuses que jamais, recherchent cet amour avec inquiétude, le retrouvent avec joie, le vivent dans une intimité profonde, de âmes très belles, plus belles, plus fierment, plus audacieusement chrétiennes qu'autrefois.

Jésus s'impose encore d'une se-

crète, radieuse et parfois trou-

blante présente, à ce siècle qu'on

Lui dispute si tragiquement, à ce

siècle affreux et admirable, dans

lequel éclairant et purifiant une

atmosphère de souillure et de péché

resplendissent les plus merveilleux

renouveau, les plus fécondes

ressurrections. Siècle de défaites et

siècle de victoires, siècle de reculs

et siècle de progrès, siècle d'égoïs-

me, siècle d'inlassables et délicates

charités, siècle de plaisir et de pas-

sion, siècle de beauté morale, d'hé-

roïques devoirs, d'humbles et sim-

ples fidélités; siècle froid et vieilli

dans lequel par la vertu catéchiste

des âmes les meilleures, fraîches et

neuves, séduisantes de grâce et de

vie se retrouvent, germe et s'épanouit

l'éternelle jeunesse du Christ, son

éternel amour et son éternelle véri-

té.

Les témoignages

A quels témoignages concrets de

ces véritables et authentiques amis

du Christ en notre siècle, à quelles

flammes de ces foyers de lumière,

pourrions-nous reconnaître l'inten-

sité de cet amour, l'emprise de cet

vérité? Quels signes, quels pro-

phètes marquent cette amoureuse

présence, cette incessante invasion

de Jésus parmi nous?

Une histoire d'âmes,

une histoire d'œuvres

Quelle longue et ravissante his-

toire, mes frères, il nous faudrait

raconter en ses détails les plus im-

pressionnantes: une histoire d'âmes,

une histoire d'œuvres, une histoire

de lumière, d'amour et de vie. Par

mi les pages les plus belles il nous

faudrait, relire cette apologétique

vivante, écrite avec splendeur par

une élite toujours croissante de

convertis; il nous faudrait contem-

pler, en ses sommets, cette prodigieuse

expansion missionnaire qui enveloppe

comme d'un filet d'amour divin le

monde entier et cet

incomparable mouvement d'action

catholique, croisée émuante des

apôtres modernes, pénétrant, comme

aux premiers siècles de l'Eglise,

Président:
HONORABLE DONAT RAYMOND

Vice-présidents:
BEAUDRY LEMAN, L. J. ADJUTOR AMYOT, RENE MORIN

Administrateurs:
GEORGES BELLEAU, EMILE CORRELL, ARISTIDE COUSINEAU, I. LEONARD DEMERS,
J. J. DONOHUE, MARCEL FARBAULT, N.P., OSCAR HAMEL, W.P., CHARLES LAURENDEAU, C.R., HON. JACOB NICOL, C.R., ALFRED H. PARADIS,
HON. J. E. PERRAULT, C.R., LEO G. RYAN

Directeur-général:
HONORE PARENT, C.R.

Gérant du service des immeubles:
ROMEO BERTRAND, C.A. EUGENE THERIEN

Gérant de la succursale à Québec:
MAURICE DESY

Vérificateur: MAURICE CHARTER, C.A.
des Comptes Simons, Beauregard, Gauthier & Cie.

COMMERCES ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 254,872 actions et de 533,418 actions minières, en comparaison de 271,857 actions et de 998,100 actions minières la semaine dernière.

Vente	Haut	Bas	Cl. vte	Vente	Haut	Bas	Cl. vte
4769 Abitibi	20 1/2	19 1/2	20 1/2	630 Do pfd.	10	10	10
4625 Do 1.50 pfd.	21 1/2	21 1/2	21 1/2	100 Int. Bronze p.	38	38	38
100 Do 2.50 pfd.	39 1/2	39 1/2	39 1/2	2802 Int. Nickel US	52 1/2	52 1/2	52 1/2
150 Ac-Atl. A.	22 1/2	22 1/2	22 1/2	4055 Int. Paper	52 1/2	52 1/2	52 1/2
325 Do 5/8	10 1/2	10 1/2	10 1/2	5080 Int. Pete	16 1/2	16 1/2	16 1/2
136 Aluminium	200	200	200	70 Int. Power	44 1/2	44 1/2	44 1/2
50 A-C tel. p.	32 1/2	32 1/2	32 1/2	123 Int. Trill. 45 pf.	12 1/2	12 1/2	12 1/2
905 Arg. Corp. p.	98 1/2	98 1/2	98 1/2	137 L. of the Wood	34	34	34
350 Do war	180	145	145	55 Do pfd.	17 1/2	17 1/2	17 1/2
903 Asbestos	28 1/2	28 1/2	28 1/2	2750 Lewis	16 1/2	16 1/2	16 1/2
3888 Brazil	23 1/2	23 1/2	23 1/2	1665 McColl-Font.	26 1/2	26 1/2	26 1/2
110 BA Bank N.	23 1/2	23 1/2	23 1/2	150 Molson's	26 1/2	26 1/2	26 1/2
7510 BC For Fr.	4 1/2	4 1/2	4 1/2	50 Mont. Cotton	12 1/2	12 1/2	12 1/2
150 BC Pow. B.	3 1/2	3 1/2	3 1/2	50061 Mont. Tram.	45 1/2	45 1/2	45 1/2
450 Bruck Bilt.	28 1/2	27 1/2	27 1/2	60 Nat. Drug pfd.	13 1/2	13 1/2	13 1/2
90 Bulolo	18 1/2	18 1/2	18 1/2	2280 Nat. Steel Car	26 1/2	26 1/2	26 1/2
4125 C. Cement	22 1/2	22 1/2	22 1/2	410 Niagara Wire	25 1/2	25 1/2	25 1/2
315 Do pfd.	31 1/2	30 1/2	30 1/2	920 Noranda	50 1/2	49 1/2	49 1/2
50 C. For. B.	41 1/2	41 1/2	41 1/2	178 Ogilvie	29 1/2	29 1/2	29 1/2
235 C. Nor Power	10 1/2	10 1/2	10 1/2	12 Do pfd.	85 1/2	85 1/2	85 1/2
288 C. Stearns	17 1/2	16 1/2	16 1/2	110 Ott. Power	15 1/2	15 1/2	15 1/2
5454 C. Brew.	26 1/2	26 1/2	26 1/2	30 Do pfd.	103 1/2	102 1/2	102 1/2
993 Can. Car.	14 1/2	14 1/2	14 1/2	684 Power Corp.	13 1/2	13 1/2	13 1/2
135 Do A pfd.	18 1/2	18 1/2	18 1/2	1945 Price Bros.	61 1/2	61 1/2	61 1/2
700 C. Colanese	67 1/2	66 1/2	66 1/2	305 Reg. Knitting	26 1/2	26 1/2	26 1/2
125 Do pfd.	41 1/2	41 1/2	41 1/2	5 Reg. Knitting	26 1/2	26 1/2	26 1/2
212 C. Conv. A.	16 1/2	16 1/2	16 1/2	215 Reg. Knitting	105 1/2	105 1/2	105 1/2
7 Do pfd.	38 1/2	36 1/2	36 1/2	328 Reg. Knitting	13 1/2	13 1/2	13 1/2
150 C. For Int. Alc.	15 1/2	14 1/2	14 1/2	1 St. Law. 51 pfd.	128 1/2	128 1/2	128 1/2
150 Do B.	33 1/2	32 1/2	32 1/2	1336 St. Law. P. pfd.	128 1/2	128 1/2	128 1/2
5102 CTR	15 1/2	15 1/2	15 1/2	1568 Shawinigan	24 1/2	24 1/2	24 1/2
531 C. Smelting	87 1/2	87 1/2	87 1/2	40 Sher William pfd.	172 1/2	172 1/2	172 1/2
315 C. Glass	42 1/2	40 1/2	40 1/2	175 Sicks	18 1/2	18 1/2	18 1/2
1995 C. Dist.	17 1/2	16 1/2	16 1/2	10 Simon	28 1/2	28 1/2	28 1/2
1355 D. Bridge	36 1/2	36 1/2	36 1/2	2 Do pfd.	70 1/2	70 1/2	70 1/2
110 D. Coal p.	10 1/2	10 1/2	10 1/2	100 St. C. Power	18 1/2	18 1/2	18 1/2
79 Dom. Dair	10 1/2	10 1/2	10 1/2	1225 Stand Chemical	9 1/2	9 1/2	9 1/2
5887 D S & C B	16 1/2	15 1/2	15 1/2	44 Steel C. pfd.	183 1/2	183 1/2	183 1/2
475 Dom. Tar	27 1/2	26 1/2	26 1/2	21 Twin City	15 1/2	15 1/2	15 1/2
25 Do pfd.	25 1/2	25 1/2	25 1/2	1725 Union Steel	10 1/2	10 1/2	10 1/2
210 Do vte.	27 1/2	26 1/2	26 1/2	127 Union Steel	80 1/2	80 1/2	80 1/2
10 Dom. Textile pfd.	20 1/2	20 1/2	20 1/2	325 Walker	25 1/2	25 1/2	25 1/2
50 Donohue	20 1/2	20 1/2	20 1/2	100 West Grain A	32 1/2	32 1/2	32 1/2
109 Donnacoma pfd.	104 1/2	104 1/2	104 1/2	25 Wilco	22 1/2	22 1/2	22 1/2
725 Dryden	20 1/2	20 1/2	20 1/2	1870 Winn. Elect.	15 1/2	14 1/2	14 1/2
50 Eddy P A	20 1/2	20 1/2	20 1/2	330 Zellers	37 1/2	37 1/2	37 1/2
394 Electroflux	18 1/2	17 1/2	17 1/2				
15 En. & Heat	11 1/2	11 1/2	11 1/2				
5 Eng. El. A	11 1/2	11 1/2	11 1/2				
3820 Fam. Play	19 1/2	18 1/2	18 1/2				
125 Foundation	25 1/2	25 1/2	25 1/2				
355 Gaitheau	17 1/2	17 1/2	17 1/2				
1500 Gen. Bakery	5 1/2	5 1/2	5 1/2				
10 Gen. Steel W. pfd.	18 1/2	18 1/2	18 1/2				
10 Goodyear pfd.	16 1/2	15 1/2	15 1/2				
270 Gypsum	16 1/2	15 1/2	15 1/2				
50 Hamilton Bridge	9 1/2	8 1/2	8 1/2				
110 Do pfd.	43 1/2	42 1/2	42 1/2				
1433 Hudson B. M.	43 1/2	42 1/2	42 1/2				
6432 Imp. Oil	15 1/2	14 1/2	14 1/2				
5452 Imp. Tob.	15 1/2	15 1/2	15 1/2				

LE CURB DE MONTREAL

Sommaire de la semaine dernière.

Haut	Bas	Cl. vte	Haut	Bas	Cl. vte
580 Acme Glove	10 1/2	10 1/2	10 1/2	12 1/2	12 1/2
100 Atlas Steel	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
30 Bathurst	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
180 Belgium Glove	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
13 Beld. Corticelli	160	155	155	160	155
15 Do pfd.	160	155	155	160	155
90 Brew & Mill	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2
21 Brew & Dist.	17 1/2	16 1/2	16 1/2	17 1/2	16 1/2
250 BC Pack A	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
150 Do B	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
4130 Brown Co.	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
285 Do pfd.	86 1/2	85 1/2	85 1/2	86 1/2	85 1/2
805 C. & D. Sugar	61 1/2	61 1/2	61 1/2	61 1/2	61 1/2
151 Can. Malt	59 1/2	59 1/2	59 1/2	59 1/2	59 1/2
45 CN Pow. pfd.	111 1/2	111 1/2	111 1/2	111 1/2	111 1/2
40 C. Pack A	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
25 Do B	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
25 C. Vinegar	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
135 C. Dredge	30 1/2	30 1/2	30 1/2	30 1/2	30 1/2
2 C. Gen. El.	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2
1332 Can. Indus.	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
8 C. Ingersoll	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2
500 Can. Int. Inv.	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2
2 Do pfd.	100	100	100	100	100
65 CP & P. Inv.	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
85 C. Vickers	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
20 Catell-Pd	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2
25 C. G. A.	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
225 Can. Alcohol	49 1/2	49 1/2	49 1/2	49 1/2	49 1/2
50 Do pfd.	63 1/2	63 1/2	63 1/2	63 1/2	63 1/2
60 C. Litho.	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
1473 Cons. Paper	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
4131 Cons. Textile	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
175 Do 5/8 p.	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
270 David Fr. B.	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
6 Dom. Eng.	46 1/2	46 1/2	46 1/2	46 1/2	46 1/2
790 Dom. Oloth	43 1/2	43 1/2	43 1/2	43 1/2	43 1/2
20 Dom. S. Corp.	35 1/2	35 1/2	35 1/2	35 1/2	35 1/2
1309 Dom. Wool	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
3793 Donnacoma	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
250 East Steel	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
35 Esm. M. pfd.	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
5 Fairchild	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
25 F. Farmer	57 1/2	57 1/2	57 1/2	57 1/2	57 1/2
10 Federal Grain p.	129 1/2	129 1/2	129 1/2	129 1/2	129 1/2
1085 Ford A	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
2835 Fraser	52 1/2	52 1/2	52 1/2	52 1/2	52 1/2
15 Fremant pfd.	98 1/2	98 1/2	98 1/2	98 1/2	98 1/2
120 Gt. Lakes Paper	31 1/2	31 1/2	31 1/2	31 1/2	31 1/2
125 Do A pfd.	75 1/2	75 1/2	75 1/2	75 1/2	75 1/2
40 Halifax Ins.	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
460 Hub F A	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
25 Int. City	80 1/2	80 1/2	80 1/2	80 1/2	80 1/2
30 Int. Paints pfd.	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2

Cette annonce paraît à titre documentaire seulement, l'émission étant entièrement soustraite.

Un exemplaire du prospectus a été déposé au bureau du Secrétaire d'Etat, conformément aux prescriptions de la Loi des Compagnies, 1934, et ses amendements.

NOUVELLE EMISSION

\$500,000

LAURENTIDE ACCEPTANCE CORPORATION LTD

(constituée sous l'empire de la Loi des compagnies, 1934, Canada)

Obligations 3 1/2 %, série 7 ans, et 4 %, 15 ans, avec fonds d'amortissement

Datées du 2 janvier 1947

Remboursables suivant tableau ci-après

Capital et intérêts semestriels (2 janvier et 2 juillet) payables à tous les bureaux des banquiers de la compagnie, dans la province de Québec. Obligations avec coupons d'intérêt en coupures de \$500 et \$1,000. Privilège d'enregistrement quant au capital seulement. Remboursables par anticipation, au gré de la compagnie, en totalité ou en partie, à chaque échéance de coupons, sur avis de trente jours, au prix de 105 et les intérêts courus, si le remboursement est effectué le ou avant le 2 janvier les intérêts courus, si les intérêts courus de la date précédente au 2 janvier 1947; et à 101 et les intérêts courus, par la suite et avant échéance. A partir du 2 janvier 1950, une somme annuelle de \$12,500 sera déposée au bureau du fiduciaire, afin de constituer un fonds d'amortissement qui sera appliqué au rachat exclusif d'obligations de la présente émission dans le marché, à un prix ne dépassant pas le prix de rachat, ou par voie de tirage, à un prix fixé pour remboursement anticipé.

Fiduciaire: TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

De l'avis de nos avocats, les compagnies d'assurance régies par la loi fédérale de 1932, telle qu'amendée, concernant les compagnies d'assurance canadienne et britannique, sont autorisées à mettre en portefeuille les obligations de cette émission.

TABEAU DES ÉCHÉANCES

2 janvier 1948	\$12,500	2 janvier 1952	\$12,500
1949	12,500	1953	12,500
1950	12,500	1954	12,500
1951	12,500	1962	412,500

Nous offrons ces obligations sous les réserves d'usage en ce qui concerne l'émission et la livraison des titres et l'approbation de nos avocats Laurentide & Laurentide, et de Me Lucien Roux, C.R., avocat de la compagnie.

Prix: 100 et l'intérêt couru

Prospectus sur demande

René-T. Lecerc
Lajoie, Robitaille
et Cie, Limitée

Abitibi Paper 5% 1965 99 1/2 101
Brown Co. 5% 1959 103 1/2 105
Price Bros. 3 1/2 1966 102 1/2 104 1/2
Regent Knitting 4% 1965 101 1/2 103 1/2
Rolland Paper 4% 1965 102 1/2 104 1/2

Marché des changes

Cours des changes entre banques à New-York:
Anglais: livre cable 4.03
Suisse: franc 233 1/2
Suède: couronne 2783
Brésil: cruzeiro 0.044
Taux de la Commission du contr. du change étranger:
£ sterling 4.02
10

Aux actionnaires de la Montreal L. H. & P.

M. Norris, président, conseille aux actionnaires de la compagnie de ne pas agir précipitamment

M. John S. Norris, président de la Montreal Light, Heat and Power Co., a fait une déclaration dans laquelle il avertit les actionnaires de ne pas agir précipitamment en acceptant d'importer quelle offre pour leurs actions. Il a souligné à cet effet qu'on a déjà sondé le terrain pour savoir si les actionnaires accepteraient l'offre dont la récente rumeur faisait mention.

"A propos des rumeurs qui circulent présentement au sujet de l'acquisition par la Commission hydro-électrique de Québec des actions de la compagnie, dit-il, plusieurs actionnaires m'ont rapporté qu'ils avaient été approchés dans le but de savoir s'ils étaient prêts à accepter l'offre de \$25 l'action telle que mentionnée par la rumeur.

"J'ai prévenu ces actionnaires de garder leur sang-froid et leur ai déclaré que si on lui fournissait l'occasion de le faire devant un comité d'arbitrage impartial, la compagnie pourrait prouver: 1) que la valeur de l'actif répondant pour les actions de la compagnie dépassait de beaucoup \$25 par action; et 2) que si la compagnie avait continué de gérer son entreprise, elle aurait pu gagner aisément et payer son dividende habituel de \$1.50 par action, même si les réductions des taxes suggérées par la régie des services publics lors de l'enquête avaient été mises en vigueur".

Nommés administrateurs de La Survivance

Saint-Hyacinthe, 24 (D.N.C.) — M. le Dr Jean Morin, médecin, de St-Hyacinthe, et M. Napoléon Laplante, gérant de La Survivance, compagnie mutuelle d'assurance-vie, de cette ville, ont été nommés directeurs de ladite compagnie, au cours de la dernière assemblée de son conseil de direction, qui se trouve maintenant au complet. Les autres membres du conseil sont MM. L.-A. Beauregard, nommé président en remplacement de Me Horace Saint-Germain, notaire, qui avait offert sa démission il y a quelque temps; Ernest J. Chartier, député à l'Assemblée législative, 1er vice-président, qui remplace comme tel M. A.-J. Gaudreau, aussi député; J.-L. Champagne, 2e vice-président; Edouard-L. Morier, notaire, et Armand Mongeau, directeurs.

Formage Gold Mines

Un récent trou d'essai au niveau de 250 pieds, dans la muraille est, a donné à l'analyse 2.69 onces d'or (\$95.15) sur une largeur de plus de 3 pieds

Le Canadien annule avec le Toronto après avoir perdu à Détroit

Reardon compte le point égalisateur moins de six secondes avant la fin

Fin de partie extraordinairement spectaculaire — Irvin lance six joueurs à l'attaque, dont trois joueurs de défense — Meeker, Richard, Stanowski et Reardon comptent — Roger Léger a deux assistances — L'incompétence de l'arbitre

(Par Pierre LAPORTE)

Les fervents de stratégie, cette science aux aspects multiples, auront été servis à souhait hier soir, au Forum...! Dick Irvin, le pilote des Canadiens, a eu en effet, recours à tous les trucs du métier pour épargner à son club une défaite imminente aux mains du Toronto et, à la joie défilante de la foule, il a réussi!

Il restait trente secondes à jouer et Toronto menait par 2 à 1, quand Irvin donna ordre à son gardien de buts, Bill Durnan, de se lancer, dans la mêlée, comme un joueur d'avant. (Cette tactique a été inaugurée, on s'en souvient, il y a quelques semaines à Montréal, par les Rangers de New-York). Quinze secondes plus tard, Irvin a retiré Durnan pour le remplacer par un troisième joueur de défense, Roger Léger. Il y avait donc sur la glace, O'Connor, Richard, Blake, Reardon, Bouchard et Léger, tous dans la zone du Toronto. La rondelle allait être mise au jeu à quelques pieds des filets de Broda et Irvin avait dit à Reardon de jouer au centre, pour la circonstance.

Voici le résumé de ce qui s'est alors passé. Reardon s'empare de la rondelle à la mise au jeu et passe à Blake, qui lance, Bariklo, joueur de défense, arrête le coup et se jette sur la rondelle. Nouvelle mise au jeu. Cette fois Reardon passe à O'Connor, qui passe à Richard, qui lui-même combine à Léger. Léger lance, manquant le filet de quelques pouces. Reardon se précipite en arrière des filets, s'empare de la rondelle, contourne les buts à vive allure et loge la rondelle dans le coin du filet. Conclusion: un déluge de programmes, de caoutchoucs, et d'autres objets hétéroclites sur la glace! Il ne restait plus que six secondes de jeu. Tout cela s'est passé en moins de quinze secondes, et le Canadien est sorti de la mêlée avec une partie nulle au compte de 2 à 2.

Pour une fin de partie spectaculaire, il va sans dire que cela en fut une! Rarement avons-nous vu les Canadiens batailler avec autant de détermination pour éviter la défaite. Pendant les cinq dernières minutes de jeu ils ont martelé sans arrêt la cage de Broda, qui jouait hier soir une de ses bonnes parties. Les Canadiens, qui avaient voyagé toute la nuit précédente et toute la journée, semblaient fatigués et ils ont manqué certaines occasions de compter qui ne leur auraient pas échappé en temps ordinaire.

La partie a été très contestée, plus encore que la précédente à Toronto. Les deux clubs semblaient avoir reçu instruction de jouer prudemment et la mise en échec a été solide de part et d'autre. Il n'y a eu que trois punitions mineures et une punition de mauvaise conduite pendant cette partie mais cela ne donne qu'un aperçu incomplet du spectacle, puisque l'arbitre George Hays a été d'une incompétence choquante et a laissé passer sans sanctionner toutes sortes d'infractions. Notons qu'une bouscoulade générale s'est produite dans un coin de la patinoire... et que personne n'a été puni, personne sauf Apps, du Toronto, qui a quitté le banc des joueurs avant que le calme ne soit revenu sur la glace. Il s'est vu imposer une punition de dix minutes pour mauvaise conduite et une

Les deux clubs ont annulé au Garden

New-York, 24. — Les Rangers de New-York et les Ailes Rouges de Détroit ont bataillé pendant soixante minutes hier soir au Madison Square Garden, sans pouvoir s'assurer les honneurs de la victoire car ces deux clubs de la Ligue Nationale de Hockey durent quitter la glace à l'expiration du temps réglementaire avec le compte de 2 à 2.

Près de seize mille personnes ont été témoins de cette rencontre mais il convient d'ajouter que cette joute fut peu intéressante car les deux rivaux s'entraînaient à se ressourcir des fatigues de leurs joutes de la veille alors que le Détroit eut raison du Canadien et que les Rangers furent blanchis par les Leafs à Toronto.

Les Rangers ont fait preuve d'un bel esprit combatif dans cette rencontre car deux fois les hommes de Frankie Boucher durent venir d'en arrière afin d'éviter l'échec mais ils ne purent jamais prendre le dessus car la défense du Détroit se révéla très solide particulièrement dans les moments critiques.

Jerry Couture a compté le premier point de la partie en faveur du Détroit au début de la période initiale mais en moins de deux minutes dans la manche suivante, Pike, avec l'aide de Watson, réussit à prendre Lumley en défaut pour égaliser le compte.

Quackenbush donna de nouveau l'avantage aux Ailes Rouges en comptant huit minutes plus tard mais de nouveau cette avance fut annulée lorsque Warwick réussit sur un effort individuel, à traverser la défense des visiteurs pour placer la rondelle dans les filets du Détroit.

Dans le dernier engagement les attaques restèrent infructueuses et aucun point n'a pu être enregistré. RANGERS — Buts: Rayner; défenses: Juzda et Colville; centre: Laprade; ailes: Warwick et Leswick. Subs.: Laycoe, Trudel, Watson, Pike, Cooper, Hextall, Russell, Gardner, Bell, Moe.

DÉTROIT — Buts: Lumley; défenses: Quackenbush et Heiser; centre: Abel; ailes: Lindsay et Howe. Subs.: H. Jackson, Taylor, Lundy, R. Conacher, Couture, Horeck, Bruneteau, J. Conacher, McCaig.

Arbitre: Clancy; juges des buts: Gallagher et Babcock.

Première période
1. Détroit, Couture..... 3.11 (J. Conacher)
Punitions: Warwick, Horeck et Hextall, Leswick.

Deuxième période
2. Rangers, Pike (Watson)..... 1.46 (Horeck)
3. Détroit, Quackenbush..... 9.46 (Horeck)

Troisième période
4. Rangers, Warwick..... 18.42 Pun.: Lindsay, Colville, Stewart et Howe.
Aucune punition.

Aucune punition.

TORONTO. — Buts: Broda; défenses: Stanowski et Bariklo; centre: Apps; ailes: Ezinicki et Watson. Subs.: N. Metz, Kennedy, D. Metz, Meeker, Stewart, Klukay, Boesch, Mortson, Thompson, Smith.

CANADIEN. — Buts: Durnan; défenses: Bouchard et Reardon; centre: Mosdell; ailes: Peters et Chamberlain. Subs.: Léger, Harmon, J. Amoureux, O'Connor, Blake, Richard, Reay, Gravelle, Filion, Allen.

Arbitres: George Hays; juges des lignes: Harold March et Joe Springer.

Première période
1—Toronto, Aucune..... 13.36 Punition: Aucune.

Deuxième période
2—Canadien, Richard..... 9.48 Punition: Stewart, Léger.

Troisième période
3—Toronto, Stanowski..... 11.36
4—Canadien, Reardon..... 19.53

Aucune punition.

ST-HYACINTHE. 24. — Les Gaultois de St-Hyacinthe et les Rapides de Lachine ont donné une intéressante exhibition de hockey samedi soir en cette ville car les deux clubs bataillèrent pendant soixante minutes pour arriver à un résultat nul de 5 à 5.

Sweede Paulsen a été l'étoile des vainqueurs avec trois buts; Joe Fitzpatrick et Smiley Morenek ont été les autres compteurs, Bourdon a compté deux buts pour les Gaultois; Hébert, Aubuchon et Gravel ont réussi les autres.

LACHINE — Buts: Leclerc; défenses: McCurry et Laroche; centre: Morin; ailes: Vinet et Perron. Subs.: Maher, Fitzpatrick, Paulsen, Meronek, Costigan, Broderick, Raymond, Ramsay, Hamel.

ST-HYACINTHE — Buts: Laramée; défenses: Despeltre et Lessard; centre: Toshak; ailes: Drouin et Préfontaine. Subs.: Gladu, Bourdon, Bouchard, Hébert, Aubuchon.

Arbitres: Mallinson et Larose.

Première période
1—St-Hyacinthe, Aubuchon 9.56 Pun.: Laroche, Longpré, Vinet et Bouchard, majeurs.

Deuxième période
2—Lachine, Fitzpatrick..... 0.30
3—St-Hyacinthe, Hébert..... 3.45
4—St-Hyacinthe, Bourdon..... 4.05
5—St-Hyacinthe, Gravel..... 8.05 Pun.: Perron, Préfontaine, Kocinak.

Troisième période
6—Lachine, Paulsen..... 5.42
7—Lachine, Vinet..... 5.04
8—Lachine, Paulsen..... 11.16
9—St-Hyacinthe, Bourdon..... 14.05
10—Lachine, Paulsen..... 14.45 Pun.: Longpré, Ramsay.

Ligue Provinciale
O. P. N. P. C. P.
Sherbrooke..... 45 36 15 4 215 162 58
St-Hyacinthe..... 43 30 16 4 224 117 50
St-Hyacinthe..... 42 36 16 5 229 117 50
Lachine..... 43 31 17 5 197 166 47
Cornwall..... 44 21 22 1 200 203 43
Verdun..... 45 7 23 3 141 275 17

Ligue Junior
J. O. P. N. P. C. P.
Canadien..... 27 16 3 2 167 92 37
National..... 26 10 5 1 106 107 31
Rouge..... 28 12 11 3 116 103 29
Lachine..... 28 12 11 3 116 103 29
Wheatley..... 28 7 15 6 91 126 20
Cyclones..... 28 6 20 2 78 183 14
Concordia..... 26 2 17 7 94 158 11

Punitions: C. Brown, Bessette, Howe, Coop.

Un record d'assistance à Chicago

Chicago, 24. — Les Eperviers occupent la dernière position de la Ligue Nationale de Hockey, mais les sportifs de Chicago ont tenu à encourager leurs porte-couleurs et hier soir pas moins de 20,000 personnes ont vu les hommes de John Gotsdiner en venir aux prises avec les Bruins de Boston, mais malgré tout l'encouragement donné au club local celui-ci a dû baisser pavillon devant son adversaire alors que le club d'Arthur Ross l'emporta par le compte de 3 à 2.

L'assistance d'hier soir constitue un nouveau record pour le Stade de Chicago.

Bobby Bauer et Ken Smith ont dirigé l'offensive des vainqueurs avec chacun deux buts et une assistance tandis que Terry Reardon, Porky Dumart et Milt Schmidt ont obtenu chacun un but et deux assistances; Bob Marquess et Bep Guidolin ont été les autres compteurs.

Max Bentley s'est rapproché de la première place des compteurs en participant à trois des quatre points des Eperviers. Il a obtenu deux buts et une assistance tandis que George Gee et Ashworth ont été les autres compteurs.

Alignement des équipes:
CHICAGO. Buts, Francis; défenses: Marucci et Jackson; centre: Gee; ailes: Brown et Kaleta. Subs.: C. Smith, M. Bentley, D. Bentley, Ashworth, Mosienko, Hamill, Warren, Gadsby, Natrass.

BOSTON. Buts, Brimsek; défenses: Flamon et Crawford; centre: Schmidt; ailes: Bauer et Dumart. Subs.: Egan, Reardon, Henderson, Cowley, Gallinger, Guidolin, McGill, Barry, Marquess, Smith.

Arbitre: Chadwick; juges des lignes: Young et McCabe.

Première période
1. Chicago, Ashworth..... 4.1 (C. Smith, Hamill)
2. Boston, Marquess (Flamon) 4.33
3. Chicago, M. Bentley (Doug) 7.33
4. Boston, Schmidt..... 7.49 (Dumart, Bauer)

Punitions: Guidolin, Natrass.

Deuxième période
5. Chicago, M. Bentley..... 4.54 (Doug, Bentley et Mosienko)
6. Boston, Smith (Reardon) 9.48
7. Boston, Dumart (Schmidt) 13.47
8. Boston, Reardon..... 16.42 (K. Smith, Crawford)

9. Chicago, Gee, D. M. Bentley 17.41
10. Boston, Bauer (Dumart) 18.55 Pun.: Flamon, Gee, Cowley.

Troisième période
11. Boston, K. Smith..... 11.01 (Reardon, K. Smith)
12. Boston, Guidolin..... 16.33
13. Boston, Bauer (Schmidt) 19.53
Aucune punition.

Aucune punition.

Sherbrooke, 24. — Après avoir été battu par le Victoriaville samedi soir par une marge de deux points, le Saint-François recevait la visite des Tigres hier après-midi. Les joueurs locaux espéraient pouvoir faire oublier leur échec de la veille, mais tous leurs efforts furent vain car de nouveau le club de Victoriaville s'assura la palme gagnant cette fois par le compte de 6 à 5.

Hier après-midi, Marcel Duffault a compté deux des six points des Tigres; Gaston Gauthier, Dussault, Tamminen et Valenti ont réussi les autres. Osie Carnegie a enregistré deux buts pour le St-François, tandis que McDougall, McIntyre et H. Carnegie ont réussi les autres.

Composition des équipes:
VICTORIAVILLE. Buts, Naudeau; défenses, Roberge et Boyer; centre, Burnett; ailes, Gauthier et Duffault. Subs.: Hébert, Gagnon, Tamminen, Valenti, Dussault, Laurin.

SHERBROOKE. Buts, Barefoot; défenses, Heindl et Goupille; centre, H. Carnegie; ailes, McIntyre et O. Carnegie. Subs.: Denault, Deschênes, Bouchard, Morchouse, Hayes, Côté, McDougall, Dion.

Arbitres: Prince et Mullins.

Première période
1—Sherbrooke, McIntyre..... 2.37
2—Victoriaville, Duffault..... 7.20
3—Sherbrooke, H. Carnegie 8.28
4—Sherbrooke, McDougall..... 9.58
5—Victoriaville, Duffault..... 13.52
6—Victoriaville, Gauthier..... 19.38 Pun.: Goupille.

Deuxième période
7—Victoriaville, Valenti..... 5.19
8—Sherbrooke, O. Carnegie 14.12
9—Victoriaville, Dussault..... 14.30 Pun.: Gagnon.

Troisième période
10—Victoriaville, Tamminen 10.20
11—Sherbrooke, O. Carnegie 12.26 Pun.: Denault, Dussault, Goupille, Hébert.

Aucune punition.

Deuxième période
1—Ottawa, Smith (Giesebrecht, Howe)..... 0.59
2—Ottawa, Howe (Smith)..... 1.27
3—Ottawa, Mathers (Brown, Stahan)..... 4.06
4—Ottawa, Turk (Smart)..... 13.31
5—Valleyfield, Kovalchuk (Emberg, Majeau)..... 17.53
6—Ottawa, Coop (Smith)..... 18.37
7—Ottawa, Slowinski (Brown)..... 19.31 Punitions: Robidas, Trainor.

Troisième période
8—Ottawa, Smith..... 0.59
9—Ottawa, Howe (Smith)..... 1.27
10—Ottawa, Mathers (Brown, Stahan)..... 4.06
11—Valleyfield, Kovalchuk (Emberg, Majeau)..... 17.53
12—Ottawa, Coop (Smith)..... 18.37
13—Ottawa, Slowinski (Brown)..... 19.31 Punitions: Robidas, Trainor.

Première période
1—Lachine, Hamel (Morin, Vinet)..... 5.50
2—Lachine, Raymond (Maher, Ramsey)..... 8.22
3—Lachine, Meronek (Hamel, Raymond)..... 11.16
4—Lachine, Fitzpatrick (Meronek)..... 18.22 Punitions: Longpré, Laroche, Préfontaine, Paulsen.

Deuxième période
5—St-Hyacinthe, Bouchard (Hébert, Bourdon)..... 5.48
6—Lachine, Morin (Vinet)..... 7.42
7—St-Hyacinthe, Longpré (Préfontaine)..... 11.33
8—Lachine, Vinet (McCurry) 12.32
9—Lachine, Vinet (Paulsen, Hamel)..... 15.14
10—Lachine, Morin (Perron) 17.23 Punitions: Gravel (2), Bonin, Laroche, Préfontaine, Vinet, Lessard, Ramsey.

Troisième période
11—Lachine, Vinet (Perron, Morin)..... 2.07
12—Lachine, Fitzpatrick (Meronek, Paulsen)..... 8.22
13—St-Hyacinthe, Bourdon (Bouchard)..... 11.16
14—Lachine, Perron (Vinet, Hamel)..... 18.42
15—Lachine, Maher (Ramsey, Raymond)..... 19.40 Punitions: Bouchard, Laroche, McCurry.

Aucune punition.

Les Québécois ont pu prendre leur revanche

Québec, 24. — La semaine dernière, les As de Québec étaient vaincus par les Royals de Frank Carlini hier après-midi, au Colisée, les hommes de Lex Cook ont pu venger cet échec en l'emportant sur les Montréalais par le compte de 3 à 2 et par leur échec les champions de l'an dernier ont perdu du terrain car les Sénateurs qui menaient maintenant dans le circuit du président George Slater, ont enregistré deux victoires en fin de semaine et ont pu augmenter leur avance dans la course au championnat de la Ligue Senior de Québec. Par contre, la victoire des As a permis à ces derniers d'améliorer leurs chances de supplanter les Royals pour la seconde position.

Le diminutif Nils Tremblay, premier compte de la ligue, a de nouveau brillé dans le domaine du pointage avec un but et une assistance, tandis que Ronnie Nelson et Rex Haximer ont obtenu les autres buts. Jacques Locas et Jimmy Haggerty furent les compteurs des Royals.

Lionel Bouvrette, qui remplaçait Jean Marois dans les filets, a brillé pour les vainqueurs de même que son rival Gerry McNeil.

Bobby Carragher, qui ne devait plus jouer de la saison par suite d'une blessure à l'épaule, a joué hier. Il a participé au premier but de son équipe.

Composition des équipes:
ROYAL: McNeil; Harvey et Galbraith; Campeau; Plamondon. Haggerty; Riopelle, Curry, Locas, Morin, Fleet et Pénin.

QUÉBEC: Bouvrette; Renaud, Taggart, N. Tremblay, L. Tremblay et Haximer; Imbach, Grun, Charest, Boxtel, Tremblay, Labrie, Boorman et Nelson.

Arbitres: Murray, A. Paquet.

Première période
1. Québec, N. Tremblay..... 6.44 (Carragher)

2. Royal, Locas..... 10.50 (Plamondon, Morin)

3. Québec, Nelson..... 14.01 (L. Tremblay, Boxtel)

Punitions: Labrie, Harvey.

Deuxième période
4. Québec, Haximer..... 9.03 (N. Tremblay, Renaud)

Punitions: Renaud, Galbraith.

Troisième période
5. Royal, Haggerty..... 16.10 (Campeau)

Punitions: L. Tremblay, Campeau et Boorman, Morin.

Aucune punition.

Ottawa, 24. — Les Sénateurs d'Ottawa ont enregistré une victoire facile contre les Braves de Valleyfield samedi soir, en cette ville, car les hommes de Jim McCaffrey, dirigés par Georges Boucher, ont triomphé des joueurs de Lucien Leduc par le compte de 8 à 1.

Samedi soir, les Braves furent une proie facile pour les joueurs de la Capitale du Dominion, mais hier après-midi les Braves ont fourni plus de fil à retordre. Samedi, c'était la soirée de Syd Howe. Ce vétérinaire joueur de la Nationale qui porte maintenant les couleurs des Sénateurs fut l'objet d'une fête grandiose.

Une magnifique montre en or lui fut offerte par ses coéquipiers durant la soirée. Durant la partie, Howe obtint un but tandis que Slowinski, Smith, Brown, Irvine, Mathers, Turk et Coop déjouèrent Deschênes une fois chacun. Fred Kovalchuk évita le blanchissage pour les Braves.

Composition des équipes:
VALLEYFIELD — Buts, Deschênes; défenses, Robidas, Brown; centre, Joannette; ailes, Strain, Richardson; subs. Majeau, Emberg, Kovalchuk, Boyer, Bessette, Porteous, Clayde.

OTTAWA — Buts, Fraser; défenses, Stahan, Mathers; centre, Howe; ailes, Giesebrecht, Smith; subs. Coop, Slowinski, Trainor, Irvine, Smart, C. Brown, Check, Turk, Tomori.

Arbitres: Red Reynolds et William Mocha de St. Catharines.

Première période
1—Ottawa, Brown..... 16.48
2—Ottawa, Irvine (Turk)..... 18.30 Punitions: Robidas, Coop, Richardson, Smart (10 min.)

Deuxième période
3—Ottawa, Smith (Giesebrecht, Howe)..... 0.59
4—Ottawa, Howe (Smith)..... 1.27
5—Ottawa, Mathers (Brown, Stahan)..... 4.06
6—Ottawa, Turk (Smart)..... 13.31
7—Valleyfield, Kovalchuk (Emberg, Majeau)..... 17.53
8—Ottawa, Coop (Smith)..... 18.37
9—Ottawa, Slowinski (Brown)..... 19.31 Punitions: Robidas, Trainor.

Troisième période
10—Valleyfield, Tamminen 10.20
11—Sherbrooke, O. Carnegie 12.26 Pun.: Denault, Dussault, Goupille, Hébert.

Aucune punition.

Deuxième période
1—Lachine, Hamel (Morin, Vinet)..... 5.50
2—Lachine, Raymond (Maher, Ramsey)..... 8.22
3—Lachine, Meronek (Hamel, Raymond)..... 11.16
4—Lachine, Fitzpatrick (Meronek)..... 18.22 Punitions: Longpré, Laroche, Préfontaine, Paulsen.

Deuxième période
5—St-Hyacinthe, Bouchard (Hébert, Bourdon)..... 5.48
6—Lachine, Morin (Vinet)..... 7.42
7—St-Hyacinthe, Longpré (Préfontaine)..... 11.33
8—Lachine, Vinet (McCurry) 12.32
9—Lachine, Vinet (Paulsen, Hamel)..... 15.14
10—Lachine, Morin (Perron) 17.23 Punitions: Gravel (2), Bonin, Laroche, Préfontaine, Vinet, Lessard, Ramsey.

Troisième période
11—Lachine, Vinet (Perron, Morin)..... 2.07
12—Lachine, Fitzpatrick (Meronek, Paulsen)..... 8.22
13—St-Hyacinthe, Bourdon (Bouchard)..... 11.16
14—Lachine, Perron (Vinet, Hamel)..... 18.42
15—Lachine, Maher (Ramsey, Raymond)..... 19.40 Punitions: Bouchard, Laroche, McCurry.

Aucune punition.

Le Dr J.-A. Clément dans le deuil

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Mary Clément, femme du Dr J.-A. Clément, sportif bien connu, survenue hier, à l'hôpital Général, après une maladie de quelques mois. Née Fitzgerald (Mary R.), fille de feu Michael Fitzgerald et de Maria Wolfe, Mme Clément était née à Arthur, Ont. Alors qu'elle était encore jeune, sa famille vint s'établir à Sherbrooke, Qué. Outre son mari, un frère lui survit, M. John R. Fitzgerald, de Blind River, Ont., président de la Ligue du Crédit social de l'Ontario.

Nous prions le Dr Clément d'accepter nos sympathies dans le deuil qui le frappe cruellement.

Les Rangers sont blanchis à Toronto

Toronto, 24. — Les Leafs de Toronto, qui avaient été blanchis deux fois par les Rangers dans la Ville-Reine avaient à cœur samedi soir de prendre une éclatante revanche sur les hommes de Boucher, et de leur rendre le change si la chose était possible; aussi dès le commencement des hostilités les protégés de Happy Day se lancèrent résolument à l'attaque et ils réussirent à vaincre les New-Yorkais par le compte de 2 à 0.

Comme le Canadien était vaincu aux mains des Ailes Rouges, à Détroit, le Toronto faisait un gain vers la première position du circuit, et, avec une partie de plus à jouer que le club montréalais, les Leafs montaient à cinq points des meneurs du circuit Campbell.

Les Rangers devaient jouer samedi soir sans les services d'Edgar Laprade, le fameux joueur d'attaque des New-Yorkais qui est actuellement sur la liste des blessés. L'absence de Laprade s'est grandement fait sentir, car l'attaque a semblé fort désorganisée, particulièrement au début de la joute.

Les Leafs s'assurèrent la victoire dès la première manche. C'est au cours de la première période que les locaux enregistrèrent leurs points par l'entremise de Harry Watson et de Nicz Metz. Apps obtint une assistance sur le but initial, tandis que Morton aidait Metz à compter le 2e but de la soirée.

Broda a été sensationnel au possible par la suite pour enregistrer son 3e blanchissage de la saison. Il s'est particulièrement signalé durant la dernière période alors que les joueurs de Boucher attaquaient désespérément dans le but d'égaliser le compte. Il a écarté 34 lancers contre 24 de Rayner. C'était la 1ère victoire des Leafs sur les Rangers en cinq joutes.

La joute fut dénuée de rudesse durant les deux premiers engagements, mais dans la 3e et dernière période ce fut différent.

En effet, le jeu devint beaucoup plus rude et l'arbitre Gravel dut décerner 12 punitions, dont des majeures à Bariklo et à Thompson.

Alignement des équipes:
RANGERS. — Buts: Rayner; défenses: Juzda et N. Colville; centre: P. Watson; ailes: Bell et Hextall. Subs.: Laycoe, Trudel, Warwick, Cooper, Demarco, Russell, Gardner, Leswick, Moe.

TORONTO. — Buts: Broda; défenses: Stanowski et Bariklo; centre: Apps; ailes: Ezinicki et H. Watson. Subs.: N. Metz, Polie, Kennedy, D. Metz, Meeker, Stewart, Klukay, Morton, Thompson, Smith.

Arbitres: George Gravel; Harold March, Joe Springer.

Première période
1—Toronto, N. Watson..... 4.40
2—Toronto, Metz..... 11.35 Punition: Thompson.

Deuxième période
Aucun point.

Punitions: Thompson, Trudel.

Troisième période
Aucun point.

Punitions: Bariklo (majeur et 2 mineurs), Colville, Thompson (majeur et mineur), Juzda, Hextall (2), Ezinicki, Trudel, Warwick (majeur).

Aucun point.

Deuxième période
Aucun point.

Troisième période
Aucun point.

Punitions: Bariklo (majeur et 2 mineurs), Colville, Thompson (majeur et mineur), Juzda, Hextall (2), Ezinicki, Trudel, Warwick (majeur).

Aucun point.

Deuxième période
Aucun point.

Troisième période
Aucun point.

Punitions: Bariklo (majeur et 2 mineurs), Colville, Thompson (majeur et mineur), Juzda, Hextall (2), Ezinicki, Trudel, Warwick (majeur).

Aucun point.

Deuxième période
Aucun point.

Troisième période
Aucun point.

Punitions: Bariklo (majeur et 2 mineurs), Colville, Thompson (majeur et mineur), Juzda, Hextall (2), Ezinicki, Trudel, Warwick (majeur).

Le Détroit a eu raison du Tricolore

Détroit, 24. — Le Canadien a subi un rude échec en cette ville samedi soir dernier lorsqu'il a été vaincu par les Ailes Rouges de Jack Adams par le résultat de 7 à 3 dans une joute régulière de la Ligue Nationale de Hockey, mais le Bleu Blanc Rouge a cependant conservé une assez bonne avance sur les Leafs de Toronto malgré la victoire de ces derniers sur les Rangers dans la Ville-Reine, car le Tricolore est toujours en première place dans le circuit Campbell et, actuellement, il a une avance de cinq points sur les Torontois.

Le club Détroit, grâce à sa victoire de samedi, a pu conserver l'espoir de participer à la série éliminatoire de la fin de saison car les protégés de Jack Adams sont en cinquième position, quelques points derrière les Bruins et les Rangers, qui se partagent les troisième et quatrième positions.

Le club Détroit a surpris les Habitants de Dick Irvin samedi soir: dès le commencement des hostilités, les locaux se sont lancés résolument à l'attaque et lorsque la première manche prit fin les locaux menaient par 3 à 0 contre les champions du circuit professionnel.

Dans la deuxième période les Ailes Rouges eurent de nouveau l'avantage sur leurs rivaux de Montréal et c'est par le résultat de 5 à 1 que les hommes de Jack Adams menaient lorsque les joueurs se retirèrent de la glace pour leur repos de dix minutes.

À la dernière manche les honneurs furent également partagés. Au début de cette manche finale les Ailes Rouges continuèrent leurs attaques contre les filets des visiteurs et les locaux parvenaient à compter deux autres fois contre Bill Durnan. Les Habitants ne tenaient aucunement à se faire écraser outre mesure; ils multiplièrent leurs efforts et dix points furent enregistrés en faveur du club montréalais.

Les joueurs de Jack Adams ont ainsi compté leur plus grand nombre de buts contre les Canadiens en 4 ans. C'était aussi la deuxième fois que l'excellent gardien de buts, Bill Durnan, allowait 7 buts. Il avait été déjoué à 7 reprises lors d'une joute contre les Rangers, le 2 février dernier.

Roy Conacher, un ailier gauche âgé de 28 ans,

Magnifique effort fourni par nos skieurs

Noël Paul de Princeton remporte les honneurs des épreuves combinées

Hec Sutherland, Rhona et Rhoda Wurtelee rapportent à Montréal les championnats dans quatre épreuves principales—Pierre Jalbert, champion de la descente et du slalom combinés — Tom Mobraaten est le meilleur au tremplin — Laurent Bernier réussit le plus long saut

Québec, 24 (De notre envoyé spécial) — Noël Paul a remporté les honneurs des quatre épreuves combinées des tournois pour le championnat national du Dominion, qui ont pris fin, hier, au Mont Ste-Anne. Ce skieur de Princeton, Colombie-Canadienne, a fait preuve d'une endurance peu ordinaire dans tous les concours pour obtenir la meilleure moyenne sur plus de 200 concurrents. Il a totalisé 387,08 points dans les diverses épreuves du cross-country, de la descente (downhill), du slalom et du saut.

Les skieurs de Montréal ont remporté les honneurs dans plusieurs épreuves et détiennent le plus de championnats. Hec Sutherland détient le trophée de la descente, tandis que Rhona Wurtelee également de Montréal s'est emparée des championnats de la descente et du combiné. Sa sœur jumelle, Rhoda, est championne du skatin. Nos juniors ont aussi été dans l'ensemble les meilleurs.

Les trophées et les emblèmes des championnats ont été distribués, hier soir, au Château Frontenac, au cours d'une cérémonie présidée par le président de la Canadian Amateur Ski Association, M. A. Sidney Dawes.

Plusieurs skieurs qui se sont distingués au cours des récentes épreuves du premier concours national du ski tenu depuis 1940, ont acquis l'assurance d'être choisis pour représenter le Canada aux Jeux olympiques qui se disputent en 1948, en Suisse. Les figures les plus marquantes des importantes compétitions qui viennent de prendre fin sont sans contredit Pierre Jalbert, de Québec, Noël Paul, de Princeton, C.-C., Hec Sutherland, de Montréal, Miles Rhoda et Rhona Wurtelee, de Montréal, et Tom Mobraaten, de Vancouver, C.-C.

Un saut

Les championnats nationaux du Canada ont pris fin, hier après-midi, à la faveur d'une température plus favorable que les deux jours précédents, lors d'un tournoi de sauts, disputé entre plus de 55 des meilleurs skieurs du Canada.

Championnats nationaux du ski

Le championnat national de saut a été remporté par un athlète de Vancouver, C.C., âgé de 26 ans, Tom Mobraaten. Il a totalisé 202,2 points, soit 1,5 point de plus que son plus proche concurrent, Laurent Bernier, de Québec. Ce dernier a réussi, cependant, les deux plus longs sauts de la journée, mais sa technique n'a pas été autant appréciée des juges. Pierre Jalbert, de Québec, champion du combiné, s'est classé bon troisième, avec deux dixièmes de moins que son coéquipier Laurent Bernier.

Les skieurs des Trois-Rivières, fortement représentés à cette dernière épreuve des championnats nationaux, se sont particulièrement distingués en obtenant trois des dix premières places.

Fernand Latour, qui a réussi à se classer quatrième est suivi de près par ses compatriotes Lucien Laferté et Léo Mallette. Ces derniers, s'ils n'ont pas enregistré de très longs sauts ont excellé dans la technique et ont beaucoup impressionné.

Parmi les skieurs de Montréal qui ont participé à cette épreuve — ils étaient dix — il faut d'abord mentionner Martin McKenna, membre du Park Toboggan and Ski Club, aspirant junior, qui a remporté le championnat dans sa classe, John Draper et Ramsey Riddell se sont aussi distingués en obtenant les 10e et 11e places.

Les plus longs sauts enregistrés ont été réussis par Laurent Bernier, de Québec, Fernand Latour et Lucien Laferté, des Trois-Rivières. Lucien Bernier a accompli un saut de 182 pieds, le plus long de l'après-midi, tandis que Fernand Latour a plané sur une distance de 180 et que son coéquipier, Lucien Laferté, a atteint un point distant de 177 pieds du tremplin. Cependant, le record officiel du nouveau tremplin olympique, détenu par Léo Mallette, soit 200 pieds, n'a pas été battu.

Le combiné

Le brillant skieur de Québec, Pierre Jalbert, représentant du club Laval, a manifesté une suprématie évidente en accumulant 237 points, soit une avance de 8 points sur son plus proche concurrent, John Clifford, d'Ottawa, dans les tournois combinés de descente et de slalom disputés vendredi et samedi.

Hec Sutherland, de Montréal, qui a distingué vendredi en remportant les honneurs de la descente, s'est classé 7e dans le combiné, cinq autres skieurs de Montréal réussissant à s'assurer une place

parmi les douze premiers. Ce sont: Jack Griffin, 8e, Bud Mackley, 9e, Bruce Fleming, 10e, et Robert Griffin, 12e.

Chez les dames, Rhoda et Rhona Wurtelee, de Montréal, se classaient respectivement 1ère et 2e, tandis que Jacqueline Tracey, de Québec, obtenait la troisième place. Jack Griffin, de Montréal, remportait le championnat combiné junior du Canada, se classant en avant de J.-P. Lafontaine, de Ste-Agathe, et Jacqueline Saucier, de Québec.

La piste, tracée par Emile Allais, célèbre skieur français, avait été raccourcie d'environ 1,625 pi., mais l'épreuve comprenait une reprise, de sorte que les compétiteurs avaient à franchir approximativement la même distance qui avait été fixée préalablement par les officiels. La température était un réel handicap pour les skieurs. Une neige abondante aveuglait les concurrents et a certainement réduit de beaucoup la vitesse de la descente.

Le slalom

Bert Irwin, de Princeton, C.C., est sorti vainqueur de l'épreuve du slalom, tenu samedi, au Mont Ste-Anne, après avoir enregistré d'un temps record de 2,083, dans les deux épreuves. Son frère Bill, de Ste-Marguerite, Qué., a fini au deuxième rang avec 2,108. Pierre Jalbert, le valeureux skieur de la vieille capitale, a fourni un magnifique effort qui lui a valu la troisième place dans le concours du slalom et le championnat du concours combiné de la descente et du slalom. Le tournoi du slalom comprenait deux épreuves. Bert Irwin a enregistré le meilleur temps, dans la première épreuve, en 1,027, tandis que Pierre Jalbert réussissait la deuxième épreuve en un temps de 1,049, soit 5 dixièmes de seconde de moins que son adversaire, Bert Irwin.

Don Stanforth, de Montréal, s'est classé cinquième, Bruce Fleming et Robert Griffin, également de Montréal, se distinguaient aussi en se classant respectivement 9e et 10e.

La descente

Trois skieurs de Montréal ont remporté le championnat national du Canada de la descente, dans leurs classes respectives, vendredi après-midi, au Mont Ste-Anne.

Hec Sutherland a été une inspiration pour les autres représentants de la région de Montréal et il a mystifié tous les autres adversaires en se classant bon premier de l'importante épreuve de vendredi. Ce brillant athlète du club des Skigulls de Montréal a effectué d'une façon spectaculaire et périlleuse la descente d'un mille et demi, sur un terrain dur, cahoteux et rapide, en deux minutes, 24 secondes et huit dixièmes (2:24,8).

Jack Griffin, également de Montréal, a fait un magnifique effort pour se classer premier dans l'épreuve pour les juniors, tandis que Rhona Wurtelee remportait avec aisance et grâce la palme, dans la classe des dames, quelques secondes avant sa sœur jumelle Rhoda, qui s'emparait de la seconde place.

1. — Tournoi combinés de la descente et du slalom

1. Tournois combinés de la descente et du slalom.
a) les hommes, classe amateur:
1. Pierre Jalbert, Québec, 237; 2. John Clifford, Ottawa, 245; 3. Bill Irwin, Ste-Marguerite, Qué., 247; 4. Harvey Clifford, Ottawa, 249; 5. Bert Irwin, Princeton, 249; 6. Don Stanforth, Montréal, 251; 7. Hec Sutherland, Montréal, 254; 8. Jack Griffin, Montréal, 256; 9. Bud Mackley, Montréal, 256; 10. Bruce Fleming, Montréal, 262; 11. Guy Laframboise, Ottawa, 264; 12. Robert Griffin, Montréal, 264.

b) classe des juniors:
1. Jack Griffin, Montréal, 256; 2. J.-P. Lafontaine, Ste-Agathe, 288; 3. Jacqueline Saucier, Québec, 297; 4. Pierre Racine, Québec, 307; 5. Clément Monaghan, Québec, 321; 6. David Paterson, Montréal, 398.

c) les dames:
1. Rhona Wurtelee, Montréal, 278; 2. Rhoda Wurtelee, Montréal, 281; 3. Jacqueline Tracey, Québec, 299; 4. Dorothy Burden, Montréal, 310; 5. Lucile Wheeler, St-Jovite, 375; 6. Joan Monaghan, Québec, 429; 7. Ann Sharpe, Lockout Point, Ont., 463.

d) classe ouverte:
1. Yves Latreille, mont Tremblant, 243; 2. John Fripp, mont Tremblant, 248; 3. Pierre Cochand, Ste-Marguerite, 256.

2. — L'épreuve du slalom

a) les hommes, classe amateur:
1. Bert Irwin, Princeton, C.-C., 1,02,7 1,05,6 2,08,3; 2. Bill Irwin, Ste-Marguerite, Qué., 2,05,0 1,05,8 2,10,8; 3. Pierre Jalbert, Québec, 1,06,0 1,04,9 2,10,9; 4. John Clif-

ford, Ottawa, 06,7 1,09,1 2,15,8; 5. Don Stanforth, Montréal, 1,09,4 1,21,1 2,21,5; 6. Jean Laframboise, Québec, 1,11,0 1,11,9 2,22,9; 7. C. E. Blanchette, Québec, 1,14,0 1,11,5 2,25,5; 8. Harvey Clifford, Ottawa, 1,16,1 1,11,6 2,27,7; 9. Bruce Fleming, Montréal, 1,13,0 1,16,2 2,29,2; 10. Robert Griffin, Montréal, 1,14,7 1,56,6 2,30,3; 11. Noël Paul, Vancouver, 1,20,2 1,10,8 2,31,0; 12. Remi Larose, Québec, 1,15,7 1,15,5 2,31,2.

b) les dames:

1. Rhoda Wurtelee, Montréal, 1,10,9 1,17,7 2,28,6; 2. Rhona Wurtelee, Montréal, 1,12,1 1,22,8 2,34,9; 3. Jacqueline Tracey, Québec, 1,21,6 1,18,5 2,40,2; 4. Dorothy Burden, Montréal, 1,22,1 1,35,8 2,57,9; 5. Joan Monaghan, Québec, 1,33,3 1,39,6 3,12,9; 6. Lucile Wheeler, St-Jovite, 1,48,1 1,44,1 3,32,2; 7. Ann Sharpe, Lockout Point, Ont., 1,56,7 1,50,2 3,46,9.

c) classe ouverte:

1. Yves Latreille, mont Tremblant, 1,06,5 1,07,2 2,13,7; 2. John Fripp, mont Tremblant, 1,07,1 1,15,3 2,22,4; 3. Pierre Cochand, Ste-Marguerite, 1,09,3 1,24,4 2,33,7.

3. — L'épreuve du tremplin olympique

a) classe senior:
1. Tom Mobraaten, Vancouver, 164-167-202,2. 2. Laurent Bernier, Québec, 174-182-200,7. 3. Pierre Jalbert, Québec, 163-175-200,5. 4. Fernand Latour, Trois-Rivières, 172-180-200,3. 5. Lucien Laferte, Trois-Rivières, 153-177-198,5. 6. Noël Paul, Princeton, C.-C., 162-180-194,6. 7. Léo Mallette, Trois-Rivières, 159-167-193,5. 8. Hec Sutherland, Montréal, 165-167-190,0. 9. Earl Pletsch, Banff, 148-164-185,7. 10. John Draper, Montréal, 147-158-184,0. 11. Ramsay Riddell, Montréal, 154-161-182,9. 12. John Roccoft, Vancouver, 139-157-181,8.

b) classe junior:

1. Martin McKenna, Montréal, 152-161-199,9. 2. Arthur Thibault, Trois-Rivières, 146-161-198,1. 3. Jacques Charland, Trois-Rivières, 158-139-194,1. 4. Jacquelin Saucier, Québec, 145-110-184,0. 5. Yves Carboneau, Lévis, P.Q., 98-92-152,5. 6. Don Griffiths, Ste-Marguerite, 98-89-144,6. 7. G. St-Germain, Trois-Rivières, 148-157(x)-141,5. 8. Patrick Gignac, Trois-Rivières, 99(x)-114-99,9.

Note: La méthode suédoise de saut libre a été employée; la lettre "x" indique une chute.

4. — Epreuves du cross-country et du saut combinés

a) classe senior:

1. Noël Paul, Princeton, C.C., 418,1. 2. Bill Irwin, Ste-Marguerite, 390,3. 3. Conrad Delisle, Québec, 371,3. 4. Kaare Olsen, Montréal, 363,1. 5. Fernand Jacob, Trois-Rivières, 360,9. 6. Jacques Guillot, Québec, 339,1. 7. Bert Irwin, Princeton, C.C., 335,6. 8. John Roccoft, Vancouver, 303,3. 9. Jacques Amyot, Québec, 299,7. 10. Jacques Brochu, Québec, 281,5. 11. Pierre Desy, Québec, 278,9. 12. John Houseman, Montréal, 252,3. 13. Maurice Marcotte, Québec, 243,5.

b) classe junior:

1. Jacquelin Saucier, Québec, 424,0. 2. Yves Carboneau, Lévis, P.Q., 373,0.

5. — Les quatre tournois combinés (cross-country, descente, slalom et sauts):

1. Noël Paul, Princeton, C.C., 387,08. 2. Bill Irwin, Ste-Marguerite, 376,98. 3. Bert Irwin, Princeton, C.C., 362,66. 4. Jacques Guillot, Québec, 359,85. 5. Kaare Olsen, Montréal, 355,80. 6. John Roccoft, Vancouver, 343,88. 7. Pierre Desy, Québec, 337,45. 8. Fernand Jacob, Trois-Rivières, 336,73. 9. John Houseman, Montréal, 318,19. 10. Jacques Amyot, Québec, 314,48. 11. Maurice Marcotte, Québec, 287,00. 12. Jacques Brochu, Québec, 277,90.

Quatre buts pour Gauthier

Victoriaville, 24. — Les Tigers de Victoriaville se sont rapprochés de la première position de la Ligue Provinciale de hockey lorsqu'ils ont reçu la visite des joueurs du St-François de Sherbrooke car après une lutte intéressante les locaux ont eu raison de leurs rivaux par le compte de 6 à 4. Gaston Gauthier a dirigé l'offensive des Tigers en comptant quatre buts consécutifs; Valenti et Burnett ont été les autres compteurs. Côté, Hayes, Morehouse et Heindel ont obtenu les buts des Bandiers.

SHERBROOKE — Buts, Barefoot; défenses, Goupille, Denault; centre, Côté; ailes, Morehouse, Hayes; subs: Heindel, Demers, Bastien, H. Carnegie, O. Carnegie, McIntyre, McDougall.

VICTORIAVILLE — Buts, Nadeau; défenses, Ebert, Gagnon; centre, Tamminen; ailes, Marcotte, Valenti; subs: Burnett, Gauthier, Roberge, Dufault, Boyer, Lorrain.

Arbitres: Bob Prince et Kenny Mullins.

Première période
1-Victoriaville, Valenti 7-44
2-Victoriaville, Burnett 11-51
3-Sherbrooke, Morehouse (Hayes, Côté) 17-25
Punitions: Goupille 2, Gagnon, Heindel.

Deuxième période
4-Sherbrooke, Heindel (Côté, Morehouse) 4-03
5-Victoriaville, Gauthier (Burnett) 18-06
Punitions: Roberge, Heindel.

Troisième période
6-Sherbrooke, Hayes (Goupille, Morehouse) 25-23
7-Victoriaville, Gauthier (Burnett, Gagnon) 24-8
8-Victoriaville, Gauthier (lancer de punition) 3-37
9-Victoriaville, Côté (Hayes, Morehouse) 17-54

Le Royal en troisième place

Grâce à ses deux victoires enregistrées en fin de semaine, le Royal a pu terminer la saison de la Ligue Junior en 3e position, derrière le Canadien et le National.

Hier après-midi, les hommes de Tag Millar ont triomphé des Leafs de Verdun par 5 à 3, pendant que les Rapides de Lachine ont déclassé les Cyclones en remportant la victoire par 10 à 1 dans l'autre partie au programme.

Samedi soir, au Forum, le Royal a blanchi les Cyclones de Verdun par 6 à 0. Même s'il a été déjoué à six reprises, Worsley a été l'étoile de la joute en effectuant plusieurs dangereux arrêts. N'eût été de sa belle tenue, le Royal aurait emporté par un compte plus haut. Moore a dirigé l'offensive des vainqueurs avec trois buts; Frampton en a réussi deux et Denis l'autre.

Dans l'autre partie, les Leafs de Verdun ont déclassé le Concordia par 12 à 1. Proulx, McArdele, Gagnon et Jodoin ont compté chacun deux points pour les vainqueurs, tandis que Landry a évité le blanchissage au Concordia.

Le Royal, qui a fini 3e, rencontrera les Wheelers, tandis que le Canadien sera opposé aux Rapides de Lachine. La première partie de cette série sera disputée demain soir au Forum, tandis que le président Alphonse Thérien annoncera aujourd'hui les noms des clubs qui se feront face dans la 2e joute.

Fête sportive de l'école Saint-Viateur

Mardi soir prochain à 7 h. 30 aura lieu à l'arena St-Laurent le 7e carnaval des sports d'hiver de l'Ecole supérieure St-Viateur. Cette fête est organisée à l'occasion du centenaire de fondation de la pro-

vince canadienne et se fera en collaboration avec les maisons dirigées par les Clercs de St-Viateur de Montréal. Le R. P. L.-P. Fafard, supérieur provincial de Montréal, présidera cette fête et il sera accompagné de nombreux dignitaires dont M. Camillien Houde, maire de Montréal et ancien de l'école St-Louis. Les membres des diverses amicales vaticaniennes sont particulièrement invités.

Le programme sportif comprendra des courses pour les classes de 7e, 8e, 9e, 10e, 11e et 12e années. Deux joutes de hockey sont à l'affiche. Dans la première le club de l'école Jean-Talon tentera de l'emporter sur une équipe d'étoiles alignant les joueurs de sept écoles primaires de Montréal. Le Jean-Talon s'est toujours classé en finale dans la ligue des écoles primaires et il a remporté le championnat en 1944 et 1945. La seconde joute mettra aux prises l'équipe de l'Ecole supérieure St-Viateur et celle du collège St-Laurent. Ces deux clubs bien balancés devraient fournir un spectacle très intéressant. Les nombreux supporters du St-Viateur qui n'ont pas vu leurs favoris à l'oeuvre cette saison feraient bien de profiter de l'occasion offerte. Leur club n'a été vaincu que trois fois au cours de l'hiver par la faible marge d'un point.

Plusieurs attractions viendront agrémenter le programme sportif. Patinage de fantaisie par MM. Deslauriers, père et fils, acrobaties par les frères Laroche qui présenteront un numéro inédit. Les Joyeux Bouffons ajouteront la note de gaieté et réjouiront les jeunes et même les anciens.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du lecteur: 3361* — il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

LA FAMILLE



L'an passé la Fédération a versé \$491,104 aux seules oeuvres d'assistance aux familles et de service social. Elle doit multiplier ses bienfaits. Donnons-lui généreusement.

Partageons

QUINZIÈME CAMPAGNE: du 23 FEVRIER au 6 MARS

OBJECTIF \$875,000

FEDERATION DES OEUVRES DE CHARITE CANADIENNES-FRANCAISES

MACHINISTES

Tous travaux de mécanique. Moteurs remis à neuf. Rectification de vilebrequin. Réparation de presses d'impression. Outriers spécialisés.

Ecrivez-nous à nous!

LIEFEBVRE FRERES

988, rue de Bullion — Montréal

Le centenaire Bell

Brantford sera le foyer des cérémonies commémoratives

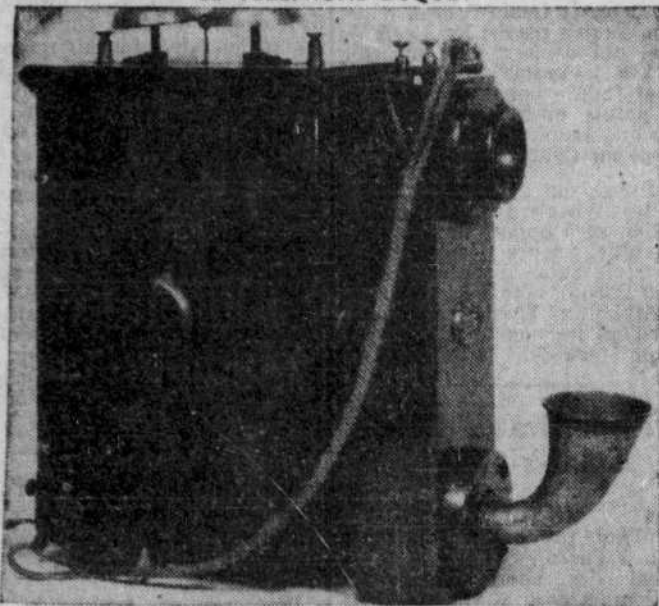
Diner au Manoir Bell le 3 mars — Réunion de pionniers par tout le Canada

Le manoir Bell à Tutela Heights, près Brantford, sera le foyer de diverses célébrations nationales qui marqueront, le 3 mars, le centenaire de la naissance d'Alexander Graham Bell. C'est dans cette demeure que l'idée du téléphone se cristallisa dans le cerveau du célèbre inventeur. Plusieurs notabilités

Fairchild, l'une des filles de Bell, s'adressera aux invités par téléphone. Egalement par téléphone, on entendra les hommages de la ville natale de Bell, Edimbourg, exprimés par le lord-maire d'Edimbourg.

Du sud de la Saskatchewan, il se peut que la voix de John Miller, 91

LE TELEPHONE DUQUET



Cet instrument, que l'on considère comme l'ancêtre de tous les appareils téléphoniques dits micro-combinés ou français, fut conçu et fabriqué par Cyrille Duquet, bijoutier de Québec.

canadiennes s'y trouveront réunies à un dîner pour rendre hommage à Bell de ses contributions à la vie canadienne. Des extraits du programme de la soirée, comprenant des discours et des entrevues sur disque, seront diffusés sur le réseau national de Radio-Canada. Environ 300 convives prendront part

LE PHOTOPHONE



Bien qu'il ne fût jamais vulgarisé, cet appareil est considéré comme l'ancêtre des bandes sonores et de l'œil électrique.

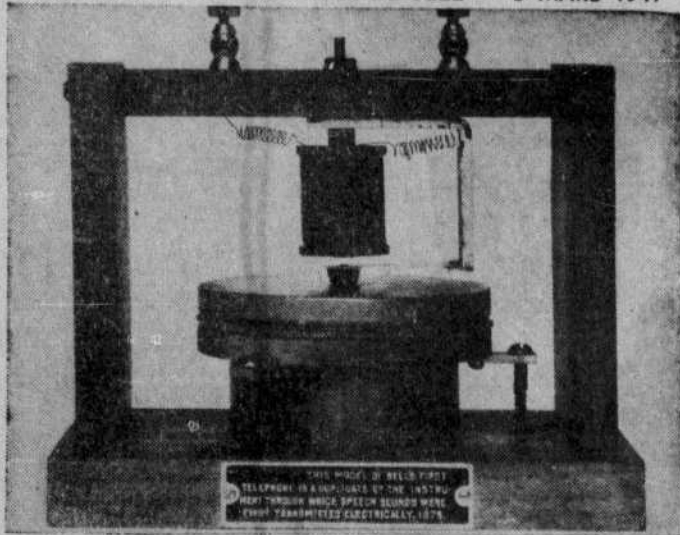
à un dîner civique à la Kerby House, à Brantford, et plusieurs milliers de pionniers de l'industrie du téléphone tiendront simultanément des assemblées dans les principaux centres du pays.

M. Lionel Chevier, c.r., m.p., ministre des Transports, représentera M. W. L. Mackenzie King au dîner offert au manoir Bell par la Com-

fit époque dans l'histoire.

Le président de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, M. F. Johnson, présentera un tableau de Bell que l'on suspendra dans le manoir, dont la conservation est confiée à un comité conjoint formé de la Commission des parcs de Brantford et du chapitre C. F. Sise offert au manoir Bell par la Com-

CENTENAIRE DE NAISSANCE DE BELL — 3 MARS 1947



Voici une réplique du premier appareil téléphonique utilisé pour la transmission de la voix. Un alimant attaché à un diaphragme de boudruche produisait un courant ondulatoire dans la bobine. C'est sur ce même principe que repose le fonctionnement des téléphones dont sont munis certains navires de guerre.

pagne du Téléphone Bell du Canada. Le premier ministre adressera toutefois la parole, d'Ottawa, au nom du peuple canadien.

Le Rev. H. J. Cody, chancelier de l'Université de Toronto, parlera au nom des éducateurs de l'œuvre humanitaire et éducative de Bell. M. C. J. Mackenzie, président du Conseil national des Recherches, exposera brièvement ses travaux scientifiques. De Floride, Mme David

maire J. H. Matthews, de Brantford, recevra le tableau au nom du Bell Memorial Committee.

Parmi les autres orateurs, on remarquera MM. J. A. D. McCurdy, qui évoquera le rôle joué par Bell dans le développement de l'aviation, et Norman Knight, qui représentera les Pionniers du téléphone d'Amérique.

Tout le programme des cérémonies qui se dérouleront au manoir sera transmis par fil direct à des réunions de pionniers du téléphone en divers autres endroits à travers le Canada.

Augmentation prévue des loyers commerciaux

Ottawa, 24 (C.P.) — Dans les milieux bien informés de la capitale l'on est d'avis que le gouvernement fera bientôt un premier pas dans l'augmentation des loyers. Selon ces rumeurs toutefois, il ne s'agit pas de débiter, que des loyers commerciaux et des augmentations allant jusqu'à 25 p.c. seraient autorisées.

Bien que ces rumeurs ne soient pas officiellement confirmées on

Dupuis



Ce gracieux sac du soir ou réticule de soie noir semble être retenu par un fillet de perles noires... celles-ci brodées sur le satin... très gracieux, très joli... 17.00



L'escarpin en cuir suédé noir s'impose avec cet ensemble où tout est à l'unisson... Ces souliers escarpins sont à boucle noire cloutée. 4 1/2 à 8 — 14.00 AA à B...



Gants blancs en peau cabretta très souple... très dans la note d'après-midi... et le soir... Longueur 6 boutons... 6.00

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL v.-p. et gér. gén.

Exposition des Modes

Cette page est consacrée à la tenue dite "APRÈS 5 HEURES". C'est donc la robe d'après-midi avec ses accessoires, formant la toilette élégante pour toutes circonstances en dehors de la grande soirée de gala. Il est à retenir ce détail de la mode nouvelle : en dépit du fait que l'on favorise à Paris et à New-York plus d'ampleur dans la silhouette, la ligne mince sera marquée de succès.

Cependant, où le compromis se réalise, c'est dans les modèles dont la robe illustrée s'est inspirée... un drapé qui laisse la ligne droite tout en accordant de l'ampleur. Voyez ce modèle et plusieurs autres à notre Salon de la confection.

Robe d'après-midi en crêpe mat, nuance soir étoilée. Corsage à décolleté souligné d'un ruche blanc, jupe droite, drapé ramené sur le côté. 14 ans. 32.50

En montre au théâtre. St-Denis

Chapeau création Georges. Paille Milan importée de Suisse, en blanc, roses blanches fond chamois, feuillage vert mousse. Coiffe ouverte avec filet à larges carreaux. Volants pots blancs, ruban foncé... 20.50



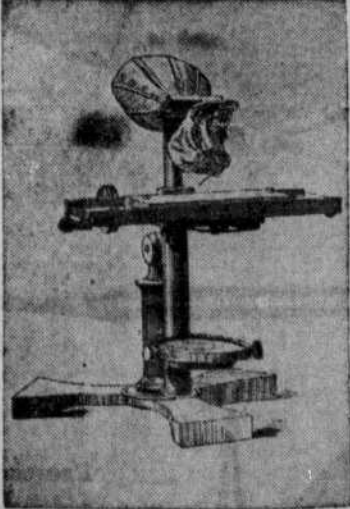
au théâtre St-Denis

Aujourd'hui mardi, mercredi et jeudi les 24, 25, 26, 27 aux défilés de mannequins par jour : 2 h. 45 à 3 h. 45 l'après-midi 8 h. 25 à 9 h. 25 le soir

Prix d'entrée usuel au théâtre St-Denis. Aucun siège réservé.

Cette heure de la mode sera irradiée directement du théâtre ST-DENIS, ce soir, par le poste CHLP.

LE PHONAUTOGRAHE



Au mois de juillet 1874, Bell apporta cet appareil bizarre à Brantford, où il était venu passer des vacances. Sous l'impulsion de sons transmis par une oreille humaine fixée à l'appareil, le ton de poêle enregistra les vibrations sur une plaque de verre fumé. Cet instrument inspira à Bell l'idée d'une membrane pour son téléphone.

les tient pour vraies car les formules de demandes pour augmentation que devront remplir les propriétaires sont déjà imprimées ou en cours d'impression.

On sait que, sous la forte pression des propriétaires de toutes catégories, le gouvernement étudie déjà depuis quelque temps la question de l'augmentation des loyers. La Commission des prix a aussi mis à l'étude plusieurs plans, mais le gouvernement aurait décidé qu'ils renfermaient plusieurs inconvénients et que, par conséquent, ils n'étaient pas acceptables, sauf peut-

Centenaire de naissance de Bell — 3 mars 1947



Bell en compagnie de son petit-fils, Melville Bell Grosvenor, sur le seuil du laboratoire situé aux environs de Baddeck, N.E., où il effectua la majeure partie de ses travaux de recherche pendant la seconde moitié de sa vie. Le 3 mars, on célébrera le centenaire de sa naissance.

être dans le domaine des loyers commerciaux.

Les cercles bien informés disent cependant que, même si l'augmentation générale des loyers survient à la longue, la clause vitale des évictions ne sera pas abolie.

Des logements pour les petits salariés

Le major-général Hugh A. Young, vice-président de la Corporation centrale d'hypothèque et de logement, a annoncé samedi soir que la Corporation travaillerait de concert avec un comité de l'Institut royal

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

"Les enfants du Paradis"

Cher Monsieur Benoist,

J'ai lu avec le plus vif intérêt la vigoureuse mise au point que vous faisiez en première page du Devoir de jeudi dernier au sujet de la culture diabolique et immorale dont voudraient nous empoisonner les agents de la France corrompue. Vous méritez les plus vives félicitations pour le jugement et le courage dont vous faites preuve.

Les journaux de samedi publient maintenant une mise au point de Son Exe. l'ambassadeur de France, M. le comte Jean de Hauteclocque. Je tiens à préciser que cette mise au point ne contient que des sophismes, et révèle chez son auteur une ignorance de la philosophie et de la loi, tout à fait inacceptable chez un ambassadeur.

Son Excellence de Hauteclocque accuse l'honorable Premier ministre de la province d'avoir manqué de courtoisie en laissant arrêter le film Les enfants du Paradis par le Bureau de censure, du fait que ce

film avait été nommé demandé par le Recteur de l'Université de Montréal, Mgr Maurault.

Celui-ci ne connaissait pas le film. Il s'était contenté d'écrire: "Nos étudiants voudraient montrer à leurs invités, à l'occasion de leur gala annuel, un film dont on dit beaucoup de bien, intitulé Les enfants du Paradis."

Il reste toujours — et l'Ambassadeur de France devrait le savoir — qu'aucun film ne peut être présenté chez nous sans un visa préalable de la censure.

De même, si le Recteur de l'Université demandait tel professeur de France, et obtenait, pour sa venue au pays, l'aide des autorités du Consulat ou de l'Ambassade de France, il resterait toujours professeur ne pourrait pas se faire sans l'autorisation de nos bureaux de l'immigration. Et si ceux-ci, d'après leurs règlements (question de santé, ou question d'intelligence avec l'ennemi), étaient dans l'obligation de refuser audit professeur l'entrée au Canada, ne semble-t-il pas que les Consul et Ambassadeur de France seraient bien mal venus de protester contre un manque de courtoisie?

"Charbonnier est maître chez soi". Et quelle puisse être la forme d'invitation, les diplomates étrangers doivent toujours tenir compte des formalités préalables et

nécessaires des visas de censure ou d'immigration.

S'ils ne comprennent pas, leur outrecuidance et leur audace sont bien grandes d'accuser nos Chefs de manque de courtoisie.

Et s'ils veulent, malgré tout, venir nous empoisonner de toutes leurs saletés, ils n'ont qu'une chose à faire, comme vous le leur suggérez, c'est de plier bagage et ficher leur camp avec leurs cliques et leurs claques."

Veuillez agréer, cher Monsieur Benoist, avec mes plus vives félicitations, l'assurance de mes sentiments tout dévoués, BAPTISTE

Sourds

Le NOUVEAU et Ultra Mince APPAREIL ACOUSTIQUE

PARAVOX

LE VOICI — l'appareil acoustique minuscule, mince et léger que vous attendiez! D'usage facile, il se porte aussi facilement qu'il est ECONOMIQUE. D'une seule pièce, SANS BATTERIE ÉLECTRIQUE. Le châssis interchangeable est en plastique incassable, une exclusivité de PARAVOX. Plus court qu'un stylo! Pas de bruit causé par l'étui ou le fil. Essayez-le. Vous en serez enchanté. Service ultra-rapide si nécessaire. DEMONSTRATIONS GRATUITES ET A DOMICILE SI DESIRÉES.

GILBERT JOBIN SPECIALISTE 3610 DUCHOCHER (Suite 11 — près de LA. 5975) UN SEUL BUREAU A MONTREAL.

Adoptes
Les CAFÉS, THÉS
et CONFITURES de
J. A. DÉSY,
(Limitée)
Qualité supérieure
Montréal

(BERNIER & SES FILS)
TRANCHE MONTAGNE
469 ST-JULIEN
MONTREAL
IMPORTATEURS EN GROS
TOILES, TAPIS, A COTONS
BE. 2531-2